

Rapport



MISSION D'OBSERVATION

Mission de vérification des droits humains
Québec-Canada-Colombie
« Vivants ils ont été pris, vivants nous les voulons, »
Du 25 novembre au 7 décembre 2021



COMITÉ DE SOLIDARITÉ CANADA FOR COLOMBIA



Alternatives

Chimbatés



Laboratoire interdisciplinaire d'études
latino-américaines
Sciences Humaines-UQAM

Ce document est le résultat d'un travail collectif fait par les membres de la mission. Le CAPMO agit comme centralisateur de l'information, mais nous tenons à souligner l'importance du travail réalisé par toutes et tous. Notamment : Denise Gagnon (Unité FTQ), Geneviève Dorais (Laboratoire Liela-UQAM), Cloé Gravel (Projet Accompagnement Solidarité Colombie), Guiliana Fumagalli (Militante Montréal) , Javier Fuentes Bernal (Chimbites), Andres Muñoz (Centre Salvador Allende), David Hernandez (Alternatives Montréal), Yves Carrier et Mario Gil (CAPMO). Nous remercions également Walter Mora pour son travail de contact avec les communautés en Colombie et au projet de solidarité Canada Colombie pour l'accompagnement lors de la mission.

Lors de notre mission d'observation nous avons lu une pancarte qui disait :

« Maman, je suis partie lutter pour mon pays, si je ne rentre pas,
c'est le gouvernement qui m'a assassinée ».

Au nom de tous et toutes celles et ceux qui ont perdu leurs yeux, la vie, la famille, la mobilité, mais jamais l'espoir !

Rapport La mission de vérification des droits humains Québec-Canada-Colombie, intitulée « Vivants ils ont été pris, vivants nous les voulons, »

Québec avril de 2023

ISBN : 978-2-9819343-2-1

www.CAPMO.org

Table des matières

PrÉface	6
Objectifs, méthodologie et composition de la mission	10
La flambée sociale du 28 avril 2021 et la grève nationale.....	15
Le cycle long de la violence en Colombie	16
La Colombie, le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes.....	17
Dynamiques historiques et continuité de la violence étatique	18
Notre mission : une réponse aux demandes du milieu face à des besoins criants.....	21
Violation de droits humains à grande échelle dans les centres urbains	21
La violence policière en chiffres à Bogotá	23
Nature de la violence dans les rues de Bogotá.....	25
Une violence généralisée qui touche tout le monde	27
Stigmatiser et criminaliser la contestation sociale	28
Les dynamiques historiques de la violence étatique	30
Principaux constats de la mission sur les violations de droits humains à Bogotá	31
Extraits de témoignages livrés aux membres de la mission à Bogota, les 25-26 novembre 2021	31
La colère gronde chez les collectifs féministes.....	34
La violence policière en chiffres à Medellín	37
Première ligne, première victime de la violence	39
Les projectiles que les jeunes reçoivent très souvent en plein visage	40
Une persécution étatique qui se poursuit	41
Extraits de témoignages livrés aux membres de la mission à Medellín, le 27 novembre 2021	42
L'explosion sociale à Cali : répression systématique à grande échelle contre les secteurs populaires.....	45
Principales conclusions de la visite dans cette région	47
En résumé, on peut retenir de ces témoignages :	55
Centres régionaux	56
Tulua.....	61

Antécédents et contexte	61
Le palais de justice brûle.....	62
Les faux positifs judiciaires.....	63
Jamundí.....	64
Violence contre les minorités sexuelles et de genre	66
Le cas de Fredy- « Le pédé s'est mis à parler encore une fois »	67
Le cas de Francisco - « Être gay à la campagne est très difficile. ».....	71
Le cas d'Amélia : « Je préfère me tuer avant qu'ils ne m'attrapent et me violent. ».....	71
Le cas des signataires de l'accord de paix à Pitalito, Huila	73
Le cas de Buriticá, Antioquia.....	76
Impacts des projets miniers sur la collectivité	77
Enlever ses lunettes roses : Observations sur le terrain et témoignages.....	79
Tentative d'intimidation de la mission québécoise-canadienne	82
Le cas de Providencia, Antioquia	83
Le projet Gramalote et la formation de l'Association des mineurs de la division territoriale de Providencia.....	86
Réduire au silence la résistance territoriale par la multinationale B2Gold	88
Témoignages des mineurs artisanaux traditionnels : cas d'agressions physiques et psychologiques dues à la présence du projet Gramalote.....	89
Vagues de mobilisations locales contre la multinationale Anglo Gold Ashanti en Colombie	91
Le cas de Toledo, Antioquia.....	91
Le cas de Mocoa, Putumayo.....	94
Historique de la région et des titres miniers	94
Une réflexion sur les grands projets extractifs, les déplacements forcés de population et l'économie mondiale	97
Effets du modèle extractiviste	100
Accord de libre-échange et de coopération bilatérale du Canada avec la Colombie	101
Concernant l'effectivité des droits des projets de développement	103
Le Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) : une coquille vide !	104
Conclusion et recommandations	107

I - Contrer les violations des droits humains.....	108
Recommandations spécifiques de la mission québécoise-canadienne d'observations des droits humains en Colombie sur les questions de genre :	109
II – Rendre le commerce responsable et respectueux des droits et des communautés	110
III- Protection des personnes en danger	111
Remerciements	111
Annexes	112
Annexe I- Liste des organismes d'aide en Colombie à la mission d'observation Québécois -Canadienne sur les droits humains	112

PRÉFACE

À la demande d'une grande diversité d'organisations, d'associations et de réseaux de solidarité basés en Colombie, la mission de vérification des droits humains Québec-Canada-Colombie a été présente en ce pays du 25 novembre au 7 décembre 2021. L'objectif de la mission était de recueillir des témoignages et de vérifier les allégations de violations graves des droits humains rapportées dans la foulée de la grève nationale qui a secoué le pays de la fin avril au début septembre 2021. La mission s'est également penchée sur des allégations de violation de droits dans le contexte des échanges commerciaux et d'investissements canadiens en Colombie. Ces derniers contiennent des engagements internationaux et nationaux en matière de protection des droits humains, incluant des questions environnementales importantes. De retour au Québec, la mission s'est engagée à rédiger un rapport qui détaille ses observations, à présenter l'ensemble de ses conclusions et recommandations, à le rendre public et à l'adresser aux instances canadiennes ou internationales concernées.

La mission canadienne-qubécoise a effectué une tournée de plusieurs régions du pays avec pour thème "Vivos se los llevaron, Vivos los Queremos" (Vivants ils ont été pris, vivants nous les voulons). Elle a entendu des témoignages troublants au cours des rencontres qu'elle a tenues avec de nombreuses organisations et associations au sein des départements suivants : Cundinamarca, Antioquia, Valle del Cauca, Cauca y Huila. Des collectifs citoyens, des institutions scolaires, des associations sociales, des victimes directes et des personnes proches de celles-ci, ont soumis des cas à la mission. Ceux-ci mettaient en lumière l'importance et l'étendue des séquelles provoquées par la répression exercée pendant et après la grève nationale sur l'ensemble du territoire colombien.

La participation citoyenne à cette mission a dépassé nos attentes, tant en ce qui concerne le nombre de participants que la diversité des témoignages qui nous ont permis d'analyser de plus près la situation. Nous notons plusieurs graves atteintes aux droits fondamentaux dans différentes régions de la Colombie. Lors de nos visites et audiences, nous avons pu constater un modèle d'intervention systématique répressif.

Nous avons aussi observé qu'il y avait de la part des autorités, un profilage systématique des leaders sociaux et syndicaux avec de lourdes conséquences pour les victimes, leurs familles et les communautés. Plusieurs des personnes qui critiquent les politiques et les actions de l'État sont stigmatisées, harcelées, déplacées, enlevées, criminalisées voire assassinées. Par ailleurs, des personnes n'ayant pas participé directement aux différentes manifestations sociales ont été touchées, les jeunes en particulier de même que plusieurs représentants de la diversité sexuelle et de genre. De plus, pendant la grève, des leaders et des membres de communautés autochtones ont affirmé avoir été attaqués par des civils armés parfois appuyés par les forces de l'ordre. Ces acteurs ont rapporté avoir été témoins de violences similaires perpétrées à l'encontre des communautés afro-colombiennes dans le contexte de la défense de leur territoire.

La majorité des personnes consultées ont mentionné avoir participé à des tables de consultation avec différents paliers et institutions du gouvernement, le tout sans succès. Ces consultations n'aboutissaient pas ou, pire, servaient de moyens d'identification des leaders sociaux pour ensuite s'en prendre à eux. Nous avons noté des cas de criminalisation mensongère de ces leaders. De même, le discours officiel rapporté dans les médias de masse avait tendance à banaliser les violences perpétrées par les forces de l'ordre et leurs alliés.

D'autre part, nous avons visité plusieurs communautés directement affectées par les activités des sociétés minières et hydroélectriques enregistrées au Canada et soutenues, la plupart du temps, par des investissements canadiens.

Déplacements forcés, atteintes à la santé, à la mobilité, désintégration du tissu social, militarisation du territoire, criminalisation et assassinats de défenseurs et défenseuses socio-environnementaux, font partie des conséquences de ces investissements étrangers rapportés à la mission.

Par ailleurs, le nombre de disparitions forcées apparaît important alors que ce sujet est peu abordé par les rapports officiels en Colombie. Or, nous avons constaté qu'il existe une sous-estimation de cas de disparitions, particulièrement lors de la grève générale qui a débuté le 28 avril 2021. Plusieurs organismes établissent leur nombre à 300, sinon plus, plutôt que la centaine reconnue par l'État. Tout ce que nous avons entendu et observé nous préoccupe profondément quant à la situation générale des droits humains en Colombie.

Ce rapport n'est pas seulement un témoignage du phénomène de répression étatique vécu pendant la grève générale, mais aussi une analyse des mécanismes de criminalisation de la contestation sociale et des stratégies de guerre employées contre les mouvements sociaux. Rappelons que ces derniers luttent pour vivre en paix sur leur territoire, pour continuer à pêcher dans des rivières propres, pour cultiver leurs aliments, et transmettre leur culture à leurs enfants.

En juin 2022, pour la première fois de son histoire, le peuple colombien a élu un gouvernement de gauche. Celui-ci revendique le respect des droits humains, la recherche de la paix avec les différents groupes armés et l'importance de la constitution de 1991 où était consacrée l'intention d'instaurer un État social de droit et de justice.

Cependant, il est important de reconnaître que malgré cette volonté institutionnelle est aussi entravée par les ententes que l'État a signé avec des multinationales avant les élections. Ces contrats sont protégés par les accords de libre-échange et doivent encore être mis en œuvre. Il existe toujours des situations graves de violence dans les régions affectées par le conflit armé.

Par ailleurs, au moins 200 jeunes sont toujours détenus dans les prisons sans qu'aucun procès impartial n'ait eu lieu. Les démarches pour leur libération se poursuivent, mais le système judiciaire demeure inchangé. Aussi, du côté des forces militaires et policières, aucun procès n'a conduit à une condamnation des responsables de plus de 80 assassinats, 75 blessures oculaires irréversibles et plus de 300 disparitions forcées, sans parler de la violence excessive, des menaces ou abus sexuelles, ni des nombreuses lésions corporelles.

Ces faits démontrent la pertinence de ce document en ce qu'il révèle les injustices commises à l'endroit des victimes de la répression. Il s'agit également, d'un recueil de témoignages de la violence qui sévit en Colombie et de l'influence néfaste des multinationales sur la vie des communautés.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des organisations que nous avons rencontrées ainsi que les membres des associations qui nous ont accueillis, accompagnés et appuyés financièrement.

Objectifs, méthodologie et composition de la mission

À l'invitation d'organisations membre de la société civile colombienne, la mission de vérification des droits humains Québec-Canada-Colombie, intitulée : « *Vivants ils ont été pris, vivants nous les voulons*, »¹ a été présente en Colombie du 25 novembre au 7 décembre 2021. Elle fait partie d'une vague de solidarité de plusieurs organismes sociaux, syndicaux et de défense des droits humains qui se sont mobilisés pour la défense des droits humains et des libertés démocratiques. Lors de la crise sociale du printemps 2021, d'importantes manifestations ont provoqué la recrudescence de la violence étatique envers la population civile. Le 28 avril, après une année de pandémie et de graves restrictions, la grève nationale a éclaté en réaction aux mauvaises conditions de vie et à la réforme fiscale proposée par le président Ivan Duque. Pour donner suite à la répression, elle s'est poursuivie les jours suivants suite à l'appel du Comité del Paro, (Comité de grève).

Cette mission avait un double-objectif. Le premier était de recueillir des témoignages et de vérifier les allégations de violations graves des droits humains rapportées en 2021². Cette crise a été documentée dans les médias traditionnels sans pourtant reconnaître l'ampleur de la violation des droits humains qui avait cours pendant la mobilisation sociale qui s'est déroulée dans plusieurs centres urbains du pays.

Le travail de la mission québécoise-canadienne s'ajoute à celui d'autres missions internationales qui ont voulu éclaircir les différentes atteintes aux droits humains perpétrées pendant le *paro nacional* (grève nationale)³. De façon plus spécifique, nous voulions aider à freiner la violence qui perdurait dans certaines régions du pays. Notre mission voulait contribuer à mettre en lumière les violations des droits humains et à documenter le caractère systématique de l'usage de la violence par les forces de l'ordre, notamment en ce qui concerne le phénomène des disparitions forcées, de manière à ce que ces faits soient connus au Canada et ailleurs dans le monde. Sans cette reconnaissance, la

¹ Il s'agit de la traduction française du titre que la mission arborait en Colombie : « *Vivosse los llevaron, Vivos los queremos* ».

² La PARO où les jeunes sont au premier plan – Voir reportage de Radio Canada - <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/2665/colombie-manifestations-cali-jeunesse-desespoir-revolte>

³ Misión de Observación Internacional por Garantías a la Protesta Social y Contra la Impunidad en Colombia, Informe Final, Misión S.O.S. Colombia, Del 3 al 12 de julio de 2021, Publicado el 7 de octubre de 2021,

protection des leaders sociaux et des manifestants s'avère beaucoup plus difficile.

Le second objectif de la mission d'observation visait à vérifier les allégations de violation des normes internationales des droits humains et des libertés d'expression dans le cadre spécifique des échanges commerciaux et d'investissements canadiens en Colombie.⁴ Ces accords comportent des engagements en matière de protection des droits humains, incluant les questions environnementales. Bien que ces allégations de violation de droits aient été amplement vérifiées et documentées par le passé,⁵ la mission d'observation a voulu corroborer la situation actuelle sur le terrain, dans un contexte de recrudescence des violences et des représailles à l'encontre de leaders sociaux et environnementaux qui, au risque de leur vie, luttent pacifiquement pour la défense de leurs communautés et du territoire colombien.

Notre mission voulait sensibiliser le gouvernement canadien aux enjeux humains, sociaux et environnementaux, des relations économiques qu'il entretient avec la Colombie, afin qu'il les réévalue à la lumière des engagements respectifs au plan national et international. De plus, nous souhaitons formuler des mises en garde aux législateurs et aux investisseurs canadiens concernant les impacts

⁴Voir notamment le plan d'action consécutif à l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la Colombie » <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/relations-travail/internationale/accords/plan-action-colombie.html>

⁵Ces allégations ont été documentées par des juristes, des ONG internationaux et des organisations de la société civile. Voir par exemple: Jimena Sierra, « Is the Arbitral Award in the Eco Oro v Colombia Dispute 'Bad Law' ? » November 11, 2021, *Afronomics Law*, consulté le 25 janvier 2022, URL :

<<https://www.afronomicslaw.org/category/analysis/arbitral-award-eco-oro-v-colombia-dispute-bad-law>>. Consulté le 25 janvier 2022. Lorenzo Cotula, « Investment disputes from below : whose rights matter ? Mining, environment and livelihoods in Colombia », 13 July 2020, *International Institute for Environment and Development*, consulté le 25 janvier 2022. URL: < <https://www.iied.org/investment-disputes-below-whose-rights-matter> >.

Ximena Sierra-Camargo, « El conflicto entre la justiciabilidad de los DESCA en Colombia y el derecho internacional de inversiones : el caso del parque natural Yaigójé Apaporis, dans Gonzalo Fibla (coord.), *Diálogo sobre la protección jurisdiccional de los derechos a la salud, educación, trabajo, seguridad social y medio ambiente sano en países de América Latina*, Santiago, Chile, Centro de Estudios de Justicia de las Américas (CEJA), 2019, p. 135-160. Mining Watch Canada, *Brief: The Canadian International Institute for Extractive Industries and Development (CIIEID)*, March 2014. < <https://miningwatch.ca/publications/2014/3/4/brief-canadian-international-institute-extractive-industries-and-development#ref14> >.

socio-environnementaux de leurs investissements dans le contexte où des violations de droits sont rapportées dans plusieurs communautés rurales touchées par des grands projets miniers et hydroélectriques. Ceci expose la réputation internationale du Canada en plus des risques économiques et financiers pour les entreprises participantes.

Pour atteindre ses objectifs et mieux répondre à ces questions, la mission canadienne-qubécoise d'observation a effectué une tournée des régions accessibles les plus affectées par la répression. Elle a entendu des témoignages individuels et collectifs au cours de rencontres successives qu'elle a tenues avec de nombreuses organisations et associations au sein des départements suivants : **Cundinamarca, Antioquia, Valle del Cauca, Cauca y Huila.**⁶ Des collectifs citoyens, des institutions scolaires, des associations sociales, des victimes directes et des personnes proches de celles-ci nous ont soumis des cas de violation des droits humains. Ces témoignages, appuyés par de nombreuses preuves matérielles comme des photographies et des vidéos, mettent en lumière l'importance et l'étendue des dommages causés par la répression exercée pendant et après la grève nationale sur l'ensemble du territoire colombien.

Vu le nombre important de personnes rencontrées au cours de la mission et notre préoccupation quant à la protection des témoins, par mesure de sécurité, notre rapport ne consigne pas tous les témoignages reçus.

En outre, en plus des preuves matérielles et des témoignages recueillis par les membres de la mission, les conclusions et les recommandations du présent rapport s'appuient aussi sur des travaux d'organisations colombiennes et internationales qui ont documenté et analysé les cas de violation de droits humains pendant les trois mois de mobilisation sociale qui ont débuté le 28 avril 2021. Plusieurs de ces travaux nous ont été remis par les associations et les organisations que nous avons rencontrées lors de notre séjour en Colombie. D'autres ont été compilés grâce à des recherches additionnelles entreprises de retour au Québec. Enfin, des recherches produites par des universitaires et par des membres des organisations sociales québécoises et canadiennes ont permis à la mission de compléter et de confirmer un certain nombre d'informations portées à son attention. Cette mission n'est pas une commission juridique comme telle, c'est pourquoi nous avons jugé utile d'organiser plusieurs groupes de discussions pour mieux cerner des pistes de sortie de crise.

⁶ Notamment le groupe Indepaz qui a fait le recensement systématique des victimes identifiées dans les différents départements <https://indepaz.org.co/informe-de-masacres-en-colombia-durante-el-2020-2021/>

À notre point de vue, la provenance des membres de la mission était importante pour bien saisir la situation complexe en Colombie, mais aussi pour mettre à profit une expertise diversifiée et complémentaire des personnes issues de différents milieux pour réaliser une meilleure diffusion de la situation colombienne auprès du public canadien. Les onze membres de la mission québécoise-canadienne proviennent d'organisations politiques, syndicales, sociales et universitaires, impliqués dans leur milieu en solidarité internationale.

Enfin, ce rapport a été construit avec l'apport de tous les membres de la mission, il est donc possible d'y retrouver quelques répétitions ou omissions selon les régions ou les thèmes abordés, nous nous en excusons à l'avance.

Ces membres, en provenance du Québec, sont (en ordre alphabétique):

- Yves Carrier, théologien, spécialiste de l'Amérique latine, auteur et coordonnateur du Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert, le CAPMO à Québec ;
- Geneviève Dorais, codirectrice du Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines (LIELA) de l'UQÀM et professeure au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal ;
- Javier Fuentes Bernal, consultant.e en genre et membre de Clinique Mauve et d'AGIR Montréal ;
- Giuliana Fumagalli, ex-maire et citoyenne engagée de Villeray-St-Michel-Parc-Extension à Montréal ;
- Denise Gagnon, syndicaliste, ancienne directrice de la solidarité internationale de la Fédération des travailleurs et travailleuses de Québec (Unité FTQ) ;
- Mario Gil Guzman, co-organisateur de la mission, sociologue et chargé de projet au CAPMO à Québec ;
- Cloé Gravelle, représentante du Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) ;
- David Hernandez, représentant de l'organisation de solidarité internationale Alternatives, à Montréal ;
- Walter Mora, co-organisateur de la mission et représentant du Comité de solidarité Canada – Colombie ;
- André Muñoz, représentant de la Fondation Salvador Allende de Montréal ;



- Simon Pierre Savard-Tremblay, député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot porte-parole du Bloc québécois en commerce international.

Soulignons également que cette mission a travaillé sur le terrain en étroite collaboration avec des membres accompagnateurs colombiens, issus d'organisations non gouvernementales (ONG) locales et de médias indépendants. Une liste détaillée des organisations colombiennes avec qui la mission a collaboré est incluse en annexe.

En outre, neuf personnes ont accompagné la mission québécoise-canadienne pendant toute sa durée, ou une partie significative de celle-ci. Cette équipe incluait des responsables de la santé et de la sécurité de la délégation qui étaient très dévoués, ainsi qu'une équipe de communication.

Nous en profitons pour remercier ces personnes qui ont accompagné la mission, en particulier les interprètes, Blandine Juchs et Natalia Zapata, et l'incroyable équipe de Maria Isabel Cortes de Canal 2 à Cali. Ces membres de provenance de Colombie.

1. Mario Guerra Castaño, Retorno& Vida
2. María Camila Ruiz Yepes, Retorno& Vida
3. Juliana Zapata Hernandez, Retorno& Vida
4. Juan Aristizábal, Barrio Adentro
5. Daniel Cardona, Barrio Adentro
6. Sara Sanchez Dantiva, Barrio Adentro
7. Hervin Rivera Vasco, (lhLo) Pataleta Clown
8. Wilmer David (Williams), Trespalacio Garcia
9. Felipe Olarte, travailleur social



Membres de la mission et avec équipe de soutien à Bogota 2021

CONTEXTE DE LA CONTESTATION SOCIALE DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ 2021

La flambée sociale du 28 avril 2021 et la grève nationale

La flambée sociale tire ses origines d'une série de réformes fiscales régressives, des problèmes d'accès aux services de santé, des faibles pensions de sécurité de la vieillesse, des pertes d'emplois et du manque de logements dans le contexte de la crise sanitaire, d'accès à la justice et de l'impunité face aux violations des droits humains. Ces éléments réunis ont constitué une bougie d'allumage à la grève nationale.

Selon l'avis de plusieurs, le gouvernement Duque a voulu imposer ces mesures régressives en pleine pandémie. Ceci a fait déborder le vase pour nombre de personnes, notamment les étudiantes et étudiants qui s'étaient mobilisés en 2019 pour le droit à l'éducation et à une plus grande justice sociale.

Cette nouvelle crise sociale, combinée à la réponse répressive de l'État face aux mobilisations, a miné de façon importante la confiance des jeunes et de la population envers l'État et ses institutions. C'est ce qui explique que même si la réforme fiscale a été retirée, la population est demeurée dans la rue en l'absence d'un dialogue social approprié.⁷



⁷ Voir le reportage déjà cité de Radio-Canada **Colombie : la révolte des jeunes sans avenir**- <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/2665/colombie-manifestations-cali-jeunesse-desespoir-revolte> ainsi que le reportage sur la mobilisation de la communauté colombienne au Canada *Solidarité avec la grève nationale colombienne dans les grandes villes canadiennes*, de Par PalomaMartinez-Mendez. <https://www.rcinet.ca/es/2021/05/06/solidaridad-con-el-paro-nacional-colombiano-en-todas-las-grandes-ciudades-canadienses/>

Le cycle long de la violence en Colombie

Malgré les missions précédentes d'organismes comme Amnistie internationale, celle du CDHAL⁸, du groupe SOS Colombie⁹ et du Tribunal populaire des peuples et autres groupes avec qui la société civile canadienne entretient des liens étroits, nous avons estimé important d'organiser une mission pluridisciplinaire pour répondre aux attentes de la société civile, mais aussi pour visibiliser les graves violations des droits humains négligées par les médias traditionnels.

Dès le mois de mai 2021, plusieurs appels à l'aide et SOS ont été envoyés à différentes organisations. Par exemple, l'appel à l'aide très touchant de Natalia Zapata de Cali dont le message de détresse sur YouTube est devenu viral dans tout l'espace francophone, notamment en France et au Québec¹⁰.

En juin 2021, lors de l'explosion sociale, le gouvernement colombien refuse d'entendre les appels au calme comme celui de la Cour interaméricaine des droits humains qui s'est fait répondre qu'il n'y avait aucun problème en Colombie¹¹. Les groupes sociaux témoignent pourtant de situations très graves. « Nous avons besoin d'avoir plus de pression pour que ces atteintes aux droits humains diminuent. Nous savons qu'en Colombie la situation est si grave que cela ne va pas s'arrêter, » *témoigne un des groupes participant à nos entrevues*¹²

⁸ Le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) est une organisation de solidarité qui travaille à la défense et à la promotion des droits humains en réciprocité avec les mouvements sociaux et les communautés d'Amérique latine dans la lutte en faveur d'une justice sociale, environnementale, économique et culturelle.

⁹ Référence : Informe final mission SOS Colombia, Del 3 al 12 de julio de 2021, publicado el 7 de octubre 2021-

https://node2.123dok.com/dt02pdf/123dok_es/004/454/4454634.pdf.pdf?X-Amz-Content-Sha256=UNSIGNED-PAYLOAD&X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=aa5vJ7sqx6H8Hq4u%2F20220501%2F%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20220501T192942Z&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Expires=600&X-Amz-Signature=8dd202ee34706dddddca94fa01ccff768fb8fe8533d5095b849624972143f3dc6

¹⁰ Voir l'entretien avec Nathalie Zapata - <https://youtu.be/KxOhk9A9xAY>

¹¹ Voir - <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1799363/commission-droits-humains-duque-bogota>

¹² Bogota, Verbatim préparé par Yves Carrier de la réunion du 26 novembre 2021.

La Colombie, le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes

Rappelons qu'en Colombie, depuis des décennies, des syndicalistes sont assassinés en toute impunité, d'où la contestation des accords de commerce par le mouvement syndical international en 2007-2008¹³.

L'organisation syndicale traverse actuellement une crise sans précédent. En l'espace de deux décennies, la proportion des travailleurs syndiqués est passée de 16 % à 6,7 % de la population active et le taux de syndicalisation est l'un des plus bas d'Amérique Latine. Au cours de la dernière décennie, 1 500 leaders et militants syndicaux ont été assassinés.¹⁴

Aujourd'hui encore, il demeure très difficile pour les travailleurs de mener des négociations collectives en raison de la prévalence de pactes dits « collectifs » que les employeurs utilisent pour amoindrir la véritable négociation des conditions de travail et salariales. Ces accords sont négociés avec des travailleurs non syndiqués, incapables de présenter des revendications conjointes. Donc, les conditions de travail sont unilatéralement imposées par les employeurs. Malgré les engagements internationaux de la Colombie devant ce problème, les travailleuses et les travailleurs continuent d'être engagés sous de faux programmes d'emploi qui les privent de leur capacité d'exercer leurs droits légitimes.¹⁵

Les Colombiens ne protestent plus seulement contre les souffrances de six décennies de conflit interne, mais ils réclament de meilleures conditions de vie et une plus grande justice sociale dès maintenant !

¹³ Voir à ce sujet la publication de la Confédération syndicale internationale CSI, Indice des droits dans le monde : les pires endroits au monde pour travailleuses et les travailleurs - https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/survey_ra_2016_fr.pdf

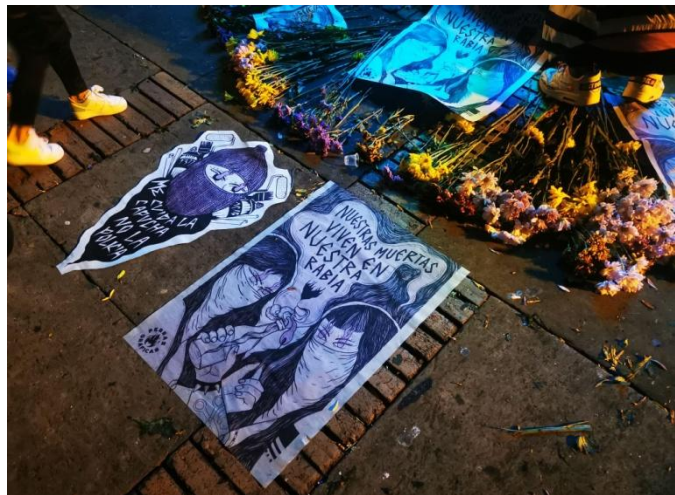
¹⁴ Référence : La Colombie à l'aube du troisième millénaire- Les syndicats en Colombie, Rocío Londoño Botero, p. 227-248 - <https://books.openedition.org/iheal/2063?lang=fr>

¹⁵ Voir notamment cet engagement dans le cadre du Plan d'Action 2018-2021 en vertu de l'accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la Colombie, LT-307-05-18 F - <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/services/labour-relations/canada-colombia-action-plan-fr.pdf>

Dynamiques historiques et continuité de la violence étatique

La violence politique demeure un phénomène endémique en Colombie. L'État s'est trop souvent justifié par la présence supposée de groupes révolutionnaires armés comme prétexte à la militarisation et à la répression. C'est ce qui expliquerait les exécutions extrajudiciaires comme ce fut le cas en 2009. Rappelons que le scandale des faux positifs a entraîné la destitution de plusieurs officiers et sous-officiers de l'armée de terre qui, aujourd'hui encore, témoignent de leurs méfaits. (Les faux positifs sont des civils innocents, revêtus des uniformes de la guérilla, pour être ensuite abattus et présentés à la presse comme des combattants ennemis tombés lors d'affrontement avec les forces armées de Colombie.)

En octobre 2009, le commandant en chef de l'armée de terre, le général Mario Montoya, a dû démissionner de son poste, mais il a pourtant été nommé ambassadeur en République dominicaine ! Selon les organisations de défense des droits, le Bureau du procureur général de la nation (fiscalía general de la nación) enquêtait sur 946 cas de possibles « faux positifs », et le bureau de l'inspecteur général (procuraduría general de la nación) sur 1 043 cas. Malgré l'ampleur du scandale suscitée par ces affaires, plus de 40 militaires mis en examen avaient été libérés en février 2010 pour motif d'extinction des poursuites pour délais excessifs. L'impunité demeure pour la grande majorité des cas.¹⁶



¹⁶ Philip Alston, rapporteur à l'ONU sur la question des exécutions arbitraires, remet en mai 2010 un rapport sur cette question à la suite de sa visite en Colombie en juin 2009. Ce rapport dénonce l'impunité qui entoure 98,5 % des cas. Selon l'AFP, la révélation des "faux positifs", en jargon militaire, a été l'un des plus grands scandales impliquant l'armée colombienne durant sa confrontation avec les rébellions de gauche. Les militaires tenaient le compte des guérilleros et narcotrafiquants tués et ces résultats "positifs" leur valaient médailles, permissions et promotions''

Ces pratiques, héritées du régime d'Uribe, semblent malheureusement perdurer encore¹⁷.

Pour comprendre tous ces excès qui dépassent l'entendement, il convient de comprendre ces dynamiques bien enracinées dans la vie politique colombienne. Les études sur la violence politique sont prolifiques sur ce pays qui a connu des conflits ininterrompus de 1946 à nos jours.

Daniel Pécault (2012, 22), dans son ouvrage classique *"Ordre et violence en Colombie"*¹⁸, propose une hypothèse toujours d'actualité. Selon cet auteur, *"la violence en Colombie ne constitue pas l'inverse de l'ordre, mais plutôt un moyen d'établir un ordre particulier. Dans ce contexte, la violence devient une modalité de l'action de l'État qui vise à imposer une hégémonie basée sur la force, sur la répression constante et systématique des leaderships venant des périphéries et des secteurs populaires."*

Ainsi, selon différents auteurs, la violence a été historiquement une forme d'imposition d'un ordre économique et politique menée par les grands propriétaires terriens en alliance avec l'État contre les organisations populaires et particulièrement contre les paysans et les défenseurs des droits sociaux. Dans le même sens, Guzman, Fals et Umaña (1963)¹⁹ dans : *"La violencia en Colombia"*, démontrent comment la violence et les meurtres systématiques subis par les paysans pendant la période de 1946 à 1958²⁰ sont la conséquence d'une logique d'accumulation des terres et du contrôle territorial de la part des élites politiques.

La continuité des violences en Colombie s'inscrit dans un processus d'accumulation par dépossession organisée par les élites locales en association avec des politiciens, des groupes paramilitaires, des avocats et des fonctionnaires pour l'appropriation des terres des paysans.

¹⁷ Voir article de France 24 - <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210219-colombie-plus-de-6-400-civils-tu%C3%A9s-extrajudiciairement-pendant-le-conflit-avec-les-farc>

¹⁸Pécault, D. (2012). Orden y violencia: Colombia 1930-1953. Fondo Editorial Universidad EAFIT, p. 22.

¹⁹Guzmán Campos, G., Fals Borda, Orlando, & Umaña Luna, E. (1980). La violencia en Colombia: Estudio de un proceso social. Valencia Ed.

²⁰Cette période connue sous le nom de *"La Violencia"* débute par des affrontements entre libéraux et conservateurs qui s'intensifient avec l'assassinat du leader populaire et candidat présidentiel Jorge Eliecer Gaitán en 1948. Ce conflit provoquera entre 113 000 et 300 000 morts et la migration forcée de plus de deux millions de personnes, soit près d'un cinquième de la population totale de la Colombie à cette époque (Romero J.L et Meisel, A. 2019. *Análisis demográfico de la violencia en Colombia*, Cuadernos de Historia Económica No 50).

Ce processus de dépossession par la force des zones paysannes a été une constante historique dans le processus de formation de l'autorité territoriale en Colombie et ses tentacules sont visibles dans les conflits actuels de même que dans la logique de déplacement des populations qui persiste aujourd'hui encore.²¹

Les images qui ont circulé dans les réseaux sociaux et qui ont alerté l'opinion internationale en raison de la grave situation de violation des droits de l'Homme en Colombie durant l'explosion sociale de 2021, semblent valider cette hypothèse et cette continuité historique de la violence envers les groupes populaires. Le fait de cette trame semble manifeste au regard des 6 402 assassinats de « faux positifs » survenus entre 2002 et 2008 et rapportés par la Juridiction spéciale pour la paix, JEP²², les plus de 80 000 cas de disparitions forcées survenues entre 1970 et 2018 et rapportés par le Centre national de la mémoire historique²³ et, dernièrement, par l'assassinat de 310 leaders sociaux en 2020²⁴, en pleine pandémie et juste avant la grève.

On peut considérer que les manifestations ayant secoué le pays à partir du printemps 2021, étaient l'expression de la dénonciation par la majorité de la population de l'appareil de mort construit pendant des décennies en lien avec le paramilitarisme et l'action de l'État justifiée par l'ennemi intérieur (les guérillas) qui empêche d'appréhender correctement les problématiques démocratiques. Le narcotrafic étant l'autre acteur social important qui contribue à la détérioration des conditions de vie et du climat social par ses connivences avec les deux acteurs précédents.



²¹ Voir notamment le livre de Catherine LeGrand, *Frontier Expansion and Peasant Protest in Colombia, 1850-1936*, Albuquerque : University of New Mexico Press, 1986.

²² Auto 033 de 2021, la Sala de Reconocimiento de Verdad y Responsabilidad de la Jurisdicción especial para la paz. <https://www.jep.gov.co/Sala-de-Prensa/Paginas/La-JEP-hace-p%C3%ABblica-la-estrategia-de-priorizaci%C3%B3n-dentro-del-Caso-03,-conocido-como-el-de-falsos-positivos.aspx>

²³<https://www.centrodememoriahistorica.gov.co/micrositios/balances-jep/desaparicion.html>

²⁴ Selon l'ONG Indepaz, 310 leaders sociaux ont été assassinés en Colombie en 2020, dont des membres des Premières Nations, des afro-colombiens, des paysans, des femmes et des hommes défenseurs de l'identité sexuelle, ainsi que 12 de leurs proches et 64 signataires de l'accord de paix. <https://indepaz.org.co/lideres/>

Notre mission : une réponse aux demandes du milieu face à des besoins criants

Notre mission a été motivée par plusieurs demandes locales pour l'envoi d'une mission internationale. Cette situation répressive est également observable pour les zones urbaines que nous détaillerons dans la prochaine section. Pour donner suite aux mobilisations, plusieurs appels à l'aide et SOS ont été lancés aux organisations partenaires au Canada et ailleurs dans le monde. Par exemple, celui de Natalia Zapata, photographe et traductrice dont le message YouTube a été viral dans tout l'espace francophone et qui a acceptée de témoigner²⁵



Violation de droits humains à grande échelle dans les centres urbains

Comme il a été mentionné, la mission ciblait les régions les plus affectées par la répression depuis le début de la crise sociale à la fin du mois d'avril 2021. Il était donc logique et important de visiter les centres urbains où ont eu lieu les plus grands rassemblements populaires et manifestations au cours de l'été 2021. Les centres urbains ciblés par la mission et par ses partenaires colombiens sur le terrain ont été Bogotá (Cundinamarca), Medellín (Antioquia) et Cali (Valle del Cauca).

Dans chacune de ces villes, la mission a rencontré des représentants de mouvements sociaux, d'organismes de défense des droits humains et de collectifs citoyens, des universités et des syndicats, des porte-paroles des groupes qui rapportaient les cas de violation de droits humains dont leurs membres avaient été victimes ou témoins pendant la durée de la grève nationale et même après. Ces rencontres formelles ont été complétées par des visites sur le terrain pendant lesquelles les membres de la mission ont rencontré directement des victimes de la répression pour recueillir leurs témoignages personnels et ainsi compléter les informations.

²⁵Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Pub7I4kMbgY&list=PLAqYPOPWPCfKXn-LLoVvQKwvqmeu3gQuY>
<https://www.youtube.com/watch?v=KxOhk9A9xAY&t=171s>

BOGOTA, CUNDINAMARCA

Lors de son premier séjour dans la ville de Bogota, les 25-et 26 novembre 2021, la mission a observé un nombre très élevé de graves violations des droits envers différents secteurs de la population colombienne. Les observations de la mission reposent sur des audiences qu'elle a tenues à l'Église chrétienne mennonite de Teusaquillo et auxquelles ont participé une bonne vingtaine d'organisations locales et régionales. Elles reposent aussi sur des visites complémentaires qu'elle a effectuées sur le terrain à Suba, un quartier du nord de la capitale, un point de résistance important pendant la grève, et au *Portal de la resistencia*, une place publique rebaptisée ainsi par les manifestants qui l'ont occupée pendant les trois mois qu'a duré la contestation sociale. Lors de ces visites, les membres de la mission d'observation ont rencontré une cinquantaine de témoins des violations des droits humains subies par ces communautés.

Notons que les dénonciations recueillies à Bogota réfèrent également à des violations de droits humains ayant eu lieu dans d'autres villes et régions. Un intervenant citait par exemple les chiffres de la campagne *Défendre la liberté* qui a compilé entre le 28 avril et le 28 septembre 2021 au moins 87 homicides commis par les forces de l'ordre lors de manifestations ayant eu lieu à travers le pays.

De même, au cours de cette période, 820 personnes ont été portées disparues. Elles sont présumées assassinées ou détenues dans des prisons clandestines où l'habeas corpus est ignoré. Lors du passage de la mission en Colombie, plusieurs corps de personnes recherchées par leurs proches commençaient à remonter à la surface des rivières à la suite de nombreux mois de disparition.



A l'Église chrétienne mennonite de Teusaquillo : un lieu de rencontre des groupes progressistes à Bogota

La violence policière en chiffres à Bogotá



Bogotá a été l'un des épicentres de la violence policière pendant la grève nationale de l'été 2021. Selon les enquêtes menées sur le terrain et rapportées à la mission par l'organisation de défense de droits humains *Campaña Defender la Libertad un Asunto de Todas*(CDLAT), entre le 28 avril et le début septembre 2021, on dénombre 801 cas de personnes blessées, 101 cas d'agressions contre les défenseurs des droits

humains, 60 cas de lésions oculaires, 1 425 cas d'arrestations arbitraires ; 6 homicides, et 1 031 cas de dénonciations d'abus de pouvoir et de violence policière. Ces cas ont été déposés à la CDLAT²⁶. Ces chiffres ont été corroborés par d'autres organisations sociales colombiennes ayant mené des enquêtes de terrain à Bogotá.²⁷ L'ONG *Temblores* estime pour sa part que 25,95% des cas rapportés de violence policière ont eu lieu dans la capitale nationale.²⁸

Le Tribunal permanent des peuples a identifié près de 800 victimes assassinées depuis la signature des Accords de paix en 2016, dont plusieurs personnes issues de la diversité, des communautés autochtones, des afro-descendants, des syndicalistes et des défenseurs de l'environnement et des paysans.

Une mise en garde s'impose au sujet de ces chiffres. Les statistiques compilées à ce jour ne reflètent pas la totalité des violations commises par les autorités ou forces associées que les Colombiens et Colombiennes ont vécues pendant les mois de soulèvement social en 2021.

²⁶Campaña Defender la Libertad un Asunto de Todas, *El sometimiento de la democracia: Un balance del derecho a la protesta social en Colombia en el año 2021*, Publié le 15 décembre 2021.

URL :<<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:6710a368-d494-4597-92f9-f5a51177aa54>>

²⁷Temblores Ong, *Reporte sobre los hechos de violencia policial ocurridos durante el 2021*, [2021]. Rapport sur les actes de violence policière produit au cours de l'année 2021. Voir aussi *Instituto de estudios para el desarrollo la paz/indepaz-Indepaz – Instituto de estudios para el desarrollo y la paz* ; et le Tribunal permanent des peuples, décision Bucaramanga, Bogotá y Medellín, 25-27 de marzo de 2021- Session sur Génocide politique, impunité et crimes contre la paix au La Colombie, Bucaramanga, Bogota et Medellín, 25-27 mars 2021.

²⁸Idem, p. 6.

En effet, toutes les associations de défense des droits humains que la mission québécoise-canadienne a rencontrées à Bogotá ont souligné les limites de leurs données. C'est-à-dire que les chiffres cités dans les rapports colombiens et internationaux sur la violence policière pendant la grève nationale sous-estiment largement le nombre de violations de droits humains ayant eu lieu dans les rues de Bogotá entre le 28 avril et le début septembre 2021. Deux raisons expliquent cela. La première concerne la complicité de l'appareil judiciaire colombien avec les forces policières et militaires ou paramilitaires, entraînant la perte de confiance de la population envers les institutions chargées de veiller au respect de ses droits et libertés démocratiques. Le haut degré d'impunité des crimes commis par les forces policières et militaires en Colombie a été largement documenté par les groupes locaux de défense des droits²⁹.

Par conséquent, les personnes ayant subi des blessures à la suite de violence policière ou ayant été victimes des violations de leurs droits sous d'autres formes hésitent à déposer des plaintes formelles par crainte de représailles des autorités. Lorsqu'elles le font, les institutions judiciaires municipales et nationales refusent souvent d'enregistrer leurs plaintes contre les forces de l'ordre, ont rapporté les défenseurs de droits humains de Bogotá aux membres de la mission. Les victimes doivent donc se tourner vers des organisations sociales de défenses de droits humains. À ce titre, il n'est pas surprenant de constater, tel que l'ont noté la Commission interaméricaine des droits de l'homme et l'ensemble des partenaires de la mission québécoise-canadienne en Colombie, que la *Fiscalía General de la Nación* sous-estime le nombre de civils victimes d'abus d'autorité et d'atteintes aux droits de la personne dans le cadre des manifestations de l'été 2021.³⁰

La seconde raison des limites statistiques découle de cette méfiance du peuple envers les institutions colombiennes et, partant, du recours à des organisations sociales pour tenter d'obtenir justice. Un manque de ressources au sein des organisations sociales de défense des droits humains et une absence de capacité de collecte des informations au niveau national ont eu pour conséquence de morceler celles-ci. Les organisations sociales de défenses de droits humains vers lesquelles les victimes se tournent n'ont pas les moyens financiers ou logistiques nécessaires.

²⁹Temblores et Indepaz – Rapport conjoint <https://indepaz.org.co/cifras-de-violencia-policial-en-el-paro-nacional>/Observatoire des droits de l'Homme, des conflits et de la paix, mai 2021

³⁰ Communiqué de presse du CIDH en Colombie, "La CIDH condena las graves violaciones de derechos humanos en el contexto de las protestas en Colombia, rechaza toda forma de violencia y reitera la importancia que el Estado honre sus obligaciones internacionales," 25 mai 2021. Consulté le 31 janvier 2022. URL:<<https://www.oas.org/es/CIDH/jsForm/?File=/es/cidh/prensa/comunicados/2021/137.asp>

Ces dernières rapportent avoir été dépassées par l'ampleur de l'explosion sociale. La collecte de données vérifiables, malgré le travail méthodologiquement rigoureux de nombreux groupes, a été en conséquence partielle. De plus, face à un système juridique (Fiscalía) discrédité par la population civile, l'absence d'une institution étatique capable de centraliser en une même enquête l'ensemble des informations collectées au niveau national a eu pour conséquence de limiter les sources d'information. Cet attribut contribue, selon les constats de la mission sur le terrain, à sous-estimer les cas chiffrés de violations des droits en Colombie. Autrement dit, la situation est pire que ne le laisse présager les rapports préparés à ce jour pour documenter les violations de droits humains qui ont eu lieu pendant la grève nationale.

Nature de la violence dans les rues de Bogotá

Quelles ont été les expressions de la violence à Bogotá ? Quelles formes a-t-elle prise ?

À cet égard, la mission a reçu maintes dénonciations de représentants d'organisations sociales et autochtones ainsi que d'individus qui rapportaient avoir été victimes de violence physique et psychologique pendant et après les événements liés à la grève nationale. Des intervenants ont également dénoncé une vingtaine de cas d'irrégularités et de montages judiciaires visant des leaders sociaux et des journalistes ayant assuré une couverture indépendante de la mobilisation sociale. Les éléments de violence physique perpétrés par la police et les forces militaires et rapportée à la mission québécoise-canadienne lors de son séjour à Bogotá incluent : des charges de la police anti-émeute dans la foule sans annoncer ses intentions au préalable ; des jets de projectiles au corps et à la tête des manifestants par la police anti-émeute; des tirs de gaz lacrymogène à grande proximité des manifestants ; des matraquages et l'utilisation abusive des bâtons de police contre des civils non armés ; des tabassages de civils à coups de pieds et de poings par la police anti-émeute; des agressions sexuelles ; des disparitions forcées ; des homicides.³¹

³¹<https://twitter.com/Alexenlacalle/status/1409969062889852930>, posté le 29 juin 2021; Instituto de estudios para el desarrollo y la paz, « Listado de las 80 víctimas de violencia homicida en el marco del paro nacional al 23 de julio », 23 de julio, URL: <<https://indepaz.org.co/victimas-de-violencia-homicida-en-el-marco-del-paro-nacional/>>

Soulignons également les dénonciations que des assemblées populaires de Bogotá ont formulées en juin 2021 à l'égard de l'usage excessif de la violence par l'Escadron mobile antiémeutes (Esmad)³², une brigade spéciale chargée de disperser les manifestations, et du non-respect des protocoles policiers prévus par la loi lors de manifestations pacifiques (voir par exemple le décret 563 de 2015 à Bogotá, la Résolution 1190 de 2018 du Ministère de l'intérieur, la Sentence 7641 de 2020 de la Cours suprême de justice, ou le Décret 003 de 2021)³³. Ces dénonciations ont d'ailleurs été corroborées par des ONG internationales et des institutions colombiennes.³⁴

Les éléments de **violence psychologique** perpétrée par la police et les forces militaires et rapportée à la mission québécoise-canadienne lors de son séjour à Bogotá incluent : des injures à caractères sexuel ; des menaces de viols et d'agressions sexuelles (menaces surtout proférées à l'encontre des femmes mais pas exclusivement) ; des commentaires machistes visant à intimider et à discréditer les femmes défenseuses des droits humains ; l'imposition de couvre-feu dans les quartiers populaires de la ville ; des tirs de balles réelles sur la voie publique pour inciter la population à rester enfermée dans leurs domiciles ; la surveillance policière voyante et apparente de leaders des premières lignes et des membres de leur famille ; le profilage et la réquisition policière sur la voie publique sans justification.

En plus de l'usage de la violence physique et psychologique par les corps policiers, les intervenants ont rapporté à la mission la présence d'un phénomène appelé « **montage judiciaire** », un type de **violence judiciaire**

³² Rappelons ici que la Colombie et le Canada se sont engagés à travailler conjointement avec en vue de produire un rapport indépendant sur le rôle de l'ESMAD dans les protestations sociales dans le cadre de l'Accord de coopération déjà cité. La Police nationale de la Colombie est déterminée à participer à titre de partenaire de premier plan à la réalisation de l'étude et de ses recommandations. Nous attendons toujours des résultats concrets.

³³Campaña Defender la Libertad un Asunto de Todas, *El sometimiento de la democracia: Un balance del derecho a la protesta social en Colombia en el año 2021*, Publié le 15 décembre 2021, p. 3. URL :<<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:6710a368-d494-4597-92f9-f5a51177aa54>>

³⁴Amnesty International, « Force brutale. Enquête sur l'utilisation abusive des bâtons de police et d'armes connexes, » Septembre 2021. Human Rights Watch, « Colombie : Graves abus policiers à l'encontre de manifestants », 9 juin 2021, URL : <https://www.hrw.org/fr/news/2021/06/09/colombie-graves-abus-policiers-lencontre-de-manifestants>>. Independent forensic expert group to José Miguel Vivanco, Americas directors of Human rights Watch, « Review of visual evidence in relation to ongoing protests in Colombia », 3 June 2021.

qu'utilisent les institutions pour contribuer à mater la révolte populaire. Il s'agit d'un mécanisme visant à décourager la participation citoyenne. Bien qu'ils existent depuis plusieurs années, les montages judiciaires semblent avoir augmentés à la suite de la grève nationale. Les défenseurs des droits humains que la mission a rencontrés à Bogota dénombrent entre 20 et 30 cas de montages judiciaires toujours actifs au pays.³⁵

Des représentants de la campagne « Objectif liberté » (Objetivo libertad), une association civile qui accompagne et défend les droits des prisonniers politiques, ont rencontré la mission dans le but d'exposer la nature et les enjeux liés à cette pratique. Un montage judiciaire fait référence à l'arrestation arbitraire de leaders des mouvements sociaux et populaires ou de journalistes indépendants. Ces arrestations ont lieu sans mandat et sont empreintes de pratiques irrégulières en contravention avec les principes de justice naturelle et de la loi (sans égard à l'Habeas corpus). Les irrégularités rapportées et documentées par les organisations de défenses de droits humains incluent : le transfert de personnes arrêtées en véhicules privées, l'impossibilité de communiquer avec un avocat ou un proche à la suite de son arrestation, la destruction de ses effets personnels (ex. : téléphone cellulaire), l'intimidation, etc.³⁶ Certains des intervenants ont mentionné avoir été témoins de fabrication de preuves et de présentation de faux témoignages dans le but d'inculper injustement les acteurs et actrices des mouvements sociaux et populaires.

Une violence généralisée qui touche tout le monde

La brutalité policière a affecté de façon indiscriminée de nombreux segments de la population civile, incluant des mères et des grand-mères de la première ligne qui ont pris part aux manifestations en appui aux jeunes de leur quartier ou des cuisinières responsables de soupes populaires de fortune installées dans les espaces publics de Bogotá. Au Portal de la Resistencia, la soupe populaire qu'ont mise sur pied des citoyennes du quartier pour nourrir les centaines de manifestants qui s'y rassemblaient quotidiennement a été tourmentée et intimidée par la police dès le premier jour de son installation, le 29 avril 2021. Au bout de trois mois, alors que les autorités municipales entendaient reprendre possession de la place publique, les menaces de la police envers les organisatrices ont augmenté en nombre et en ampleur.

³⁵ Déjà en avril 2021, le PASC dénonçait ces montages judiciaires des défenseurs des droits. <https://pasc.ca/es/action/montage-judiciaire-contre-le-mouvement-social-colombien>

³⁶TembloresOng, p. 9

Des forces policières se sont mises à les suivre jusqu'à leur domicile dans le but de les effrayer. D'autres voisines ont reçu des menaces de mort. « Nous allons vous tuer si vous restez sur place, » rapporte une des organisatrices de la soupe populaire installée au Portal de la Resistencia. Des cas d'actes violents envers les responsables des soupes populaires d'autres quartiers de Bogotá ont également été rapportés à la mission³⁷. Ces actes, commis par des forces policières ou militaires, incluent : la confiscation d'aliments, la contamination de la nourriture par usage d'extincteurs de feu, le renversement de marmites sur la voie publique.

Des observateurs de droits humains, des journalistes des médias alternatifs et des brigades de premiers soins ont également été victimes de répression et d'usage de violence excessive lors des manifestations pacifiques dans les rues de Bogotá. Une défenseuse de droits humains a rapporté à la mission avoir reçu des coups à la tête alors qu'elle manifestait pacifiquement. Des leaders autochtones du Centre d'amitié Misak disent être victimes de surveillance policière.

Stigmatiser et criminaliser la contestation sociale

Bien que la mission ait pu constater la nature arbitraire et généralisée de la violence policière déployée contre la population civile pendant les manifestations de l'été 2021, il est important de souligner que certains groupes sociaux ont été ciblés par la police nationale et par les forces militaires de manière disproportionnée. À cet égard, la « jeunesse » (*la juventud*) est une des catégories sociales victimes



de violation de droits qui est ressortie le plus souvent des témoignages que la mission a recueillis à Bogota. Ainsi, plusieurs des intervenants dénonçaient que le seul fait d'être jeune en Colombie constitue un crime. Un leader étudiant et membre de la Première ligne au Portal de Resistencia partageait avec émotion

³⁷ Entretien avec Yves Carrier, 26 novembre 2021, Bogotá.

son constat à des membres de la mission : « Si tu es jeune en Colombie, tu ne peux pas te sentir en sécurité dans la rue. Depuis le soulèvement du mouvement étudiant en 2019, l'État colombien réalise une campagne systématique de stigmatisation et d'extermination de la jeunesse. »³⁸

D'autres dénoncent un intense profilage des jeunes par la police même en dehors des lieux de contestation sociale. Une mère et résidente de Bogotá, qui disait avoir appuyée le mouvement de contestation sociale porté par la jeunesse parce que cette dernière luttait pour la dignité (*por la dignidad*), souhaitait que la mission québécoise-canadienne rapporte au Canada le message suivant : « Nous, les plus âgés, nous n'allons pas permettre qu'ils [les autorités] continuent de tuer nos jeunes ainsi. Nous voulons que tout le monde sache qu'[en Colombie] il n'y a pas de paix. C'est la guerre ici. C'est une guerre lancée contre les jeunes. »³⁹

En plus des jeunes, d'autres groupes ont été spécifiquement ciblés pendant la grève nationale en raison de leur nature jugée subversive. À Bogotá, les groupes ciblés et identifiés par la mission sont : les membres de la première ligne ; les leaders autochtones ; les leaders étudiants ; les journalistes indépendants ; les membres de la diversité sexuelle ; les brigades de premiers soins qui traitaient les blessés pendant les manifestations.⁴⁰ La mission a pu observer comment les autorités municipales et nationales visaient d'abord et avant tout ces catégories de personnes qui, par leurs discours ou leurs modes de vie, contestent directement ou indirectement le pouvoir en place, portant ainsi atteinte au *statu quo* que souhaitent préserver les classes possédantes et dirigeantes.

Les représentants de ces groupes sont aussi victimes d'une stigmatisation qui visent à criminaliser leurs actions et à déprécier l'image et la réputation des mouvements sociaux et populaires auxquels ils et elles appartiennent. Comment fonctionne cette stigmatisation ? Les autorités ont recours à des mécanismes médiatiques et judiciaires, à l'instar des montages judiciaires qui ont été mentionnés ci-dessus, pour criminaliser la contestation sociale et nuire à la réputation de manifestants pacifiques - autrement dit, de toute personne souhaitant exercer ses droits démocratiques de défenseurs des droits humains.

³⁸ Entretien de C. avec Geneviève Dorais et Javier Fuentes Bernal, 26 novembre 2021, Bogotá.

³⁹ Entretien de R. avec Geneviève Dorais, 26 novembre 2021, Bogotá.

⁴⁰ Bien que les afro-descendants aient été sous-représentés dans nos rencontres avec les partenaires, n'oublions pas les rapports qui soulignent la violence vécue par les communautés afro descendantes en milieux ruraux et urbains.

Les discours médiatiques présentent ces derniers comme des vandales, des criminels, voire des terroristes.⁴¹ La stigmatisation des personnes qui contestent le statu quo contribue ainsi à présenter divers sujets sociaux comme des ennemis intérieurs qui menacent l'État colombien.⁴²

Les dynamiques historiques de la violence étatique

L'association des manifestants pendant la grève nationale à la catégorie « d'ennemi intérieur » n'est pas anodine. Elle s'insère dans une dynamique historique de lutte dite antisubversive en Colombie et dans plusieurs pays de l'hémisphère sud. Comme le soulignait une intervenante de la campagne « Objectif Liberté » : « Je porte à votre attention que le conflit en Colombie ne date pas du mois d'avril 2021, il perdure depuis fort longtemps. Les détentions récentes de défenseurs des droits humains, des leaders sociaux, des jeunes en situation de pauvreté ou de personnalités du monde académique [démontrent] la matérialisation d'une politique de l'État qui considère comme ennemis internes toutes formes d'opposition ». ⁴³ Plusieurs autres intervenants interviewés à Bogotá ont souligné à la mission l'importance d'inscrire la violence et le thème de la violation de droits humains au cours de l'été 2021 dans une perspective de longue durée.

Des participants Misaks ont lié la violence récente à l'histoire de la colonisation en Colombie. Il est important de noter que la violation des droits des peuples autochtones ne se limite pas à ces événements. Au contraire, plusieurs études démontrent que la violence à l'encontre des peuples et des communautés autochtones est systématique dans l'ensemble du pays. Cette violence s'inscrit dans une perspective de longue durée, en contravention des lois nationales, sans que l'État colombien n'intervienne pour faire cesser cette impunité.⁴⁴

⁴¹ Le président Duque a lui-même encouragé ce discours « des faits de vandalisme violent, de terrorisme urbain » lors de la grève et le président de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), principale fédération syndicale, a jugé « nécessaire de discuter de la démilitarisation de la protestation sociale », outre les revendications des manifestants. voir La Presse, 5 mai 2021 via Agence France Presse <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/2021-05-05/colombie/le-president-sous-pression-en-cette-deuxieme-semaine-de-manifestations.php>

⁴²Informe Final – Mision S.O.S. Colombia, p.

⁴³Verbatim, CAPMO, Bogota, 26 novembre 2021.

⁴⁴« Es importante señalar que las graves violaciones a los derechos de los pueblos indígenas han sido y siguen siendo sistematicas en el pais, lo que evidencia la nula voluntad política del Estado colombiano en cumplir los compromisos asumidos en su propia legislación." Informe Final – Mision S.O.S. Colombia, p. 17.

D'autres soulignent les événements de 2019 et 2020 comme point de départ de la violence de 2021. Tous et toutes soulignent que les antécédents de la flambée sociale du 28 avril 2021 s'inscrivent dans le mépris total des autorités envers le peuple colombien et son désintérêt pour ses préoccupations quotidiennes avant et pendant la pandémie.

Enfin, plusieurs associent la transformation de la contestation sociale en ennemi intérieur à la période de la Guerre froide et des luttes anti-communistes qui avaient cours dans l'hémisphère occidental. L'association entre contestation sociale et ennemi interne rappelle les mécanismes de lutte anti-communiste inhérente à la doctrine de Sécurité nationale pendant la période de la Guerre froide.

Principaux constats de la mission sur les violations de droits humains à Bogotá

Au terme des rencontres et entrevues à Bogota, les membres de la mission québécoise-canadienne ont pu constater sur le terrain comment le simple fait de prendre la parole pour demander le respect de ses droits politiques et sociaux (ex : droit à une éducation publique de qualité, droits syndicaux, humains ou environnementaux) constitue une prise de risque pour son intégrité. Ils et elles ont été particulièrement marqués par l'ampleur des traumatismes qu'a laissés dans la population colombienne l'usage de la **violence physique, psychologique et judiciaire** par les autorités. Les membres de la mission ont remarqué un usage systématique de ces différentes formes de violence dans le but de répandre la peur au sein de la population civile. Il s'agit d'une stratégie de contrôle fort efficace, non seulement pour mater l'opposition politique et mettre un terme à la contestation sociale, mais également pour décourager à l'avance la participation citoyenne. L'objectif poursuivi par les autorités municipales et nationales, conclut notre mission, est clairement de démobiliser politiquement les citoyens et citoyennes en prévenant le plus possible l'exercice de leurs droits démocratiques fondamentaux.

Extraits de témoignages livrés aux membres de la mission à Bogota, les 25-26 novembre 2021

Une habitante de Bogota ayant participé à la grève générale rend compte de son manque d'expérience avec la démocratie :

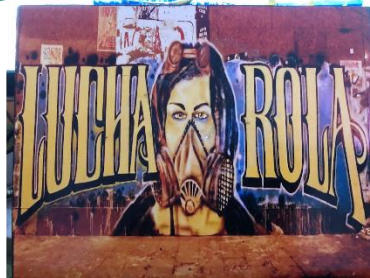
« Pour nous, ce qui est normal, ce sont les abus des droits humains. Par exemple, les vols à basse altitude d'hélicoptères de la police au-dessus des manifestations,

c'est une forme de harcèlement dont nous ne sommes même pas conscients. Pour nous, c'était normal. »

Des autochtones se font tuer parce qu'ils renversent des statues de conquistadors afin d'exprimer leur désaccord avec le récit historique officiel.

« Qu'est-ce que nous dénonçons maintenant ? La violation des droits humains et l'assassinat des leaders environnementaux, des leaders sociaux, des jeunes, des femmes. Il y a eu de nombreux assassinats dans l'État du Cauca, par seulement des Misaks, mais aussi d'autres membres des Premières Nations qui défendent cette forme de revendication. » [Cette affirmation est corroborée par les rapports de Indepaz.]

« Je souhaite que cette mission canadienne puisse nous appuyer. Nous voyons les investissements étrangers en Colombie, mais ce ne sont pas des investissements en éducation, en santé, en développement social pour mes enfants, les femmes, etc.... On investit dans la guerre. ' ' »



Voici une bogotanaise qui a participé au *Portal de Resistencia* avec plusieurs autres mamans. Elle explique à un membre de la mission comment elle a vécu son implication en tant que mère et en tant que femme dans le soulèvement populaire de l'été 2021 : *« Je fais partie des Mamans de Portal de Resistencia. Nous sommes le seul groupe de femmes qui s'est levé comme première ligne lors des manifestations en portant des boucliers pour confronter l'anti-émeute. Ici, tu peux observer des gens qui participent au chaudron communautaire où à partir des apports de chacun nous partageons un repas chaque soir. À cause de cela, la police vient nous harceler et nous disperser ou nous inculper de fausses accusations. Pourtant cette nourriture est essentielle pour bien des résidents du quartier. Nous savons que 30 personnes sont sous mandat d'arrêt. »*

La tête de la plupart d'entre-nous est mise à prix et il n'y a rien qui nous protège, même pas les organismes officiels de l'État devant défendre les droits humains.

Quand on rentre chez-soi le soir, on se dit, aujourd'hui je suis rentrée, sans savoir ce qui va arriver le lendemain ou dans les jours suivants . À cause de cela, nous rentrons à la maison en groupe, pas de manière isolée, parce que plusieurs manifestants sont portés disparus. D'ailleurs, je n'habite plus chez-moi, c'est trop dangereux. Lorsque quelqu'un est touché par balle lors d'une manifestation, l'anti-émeute charge pour l'enlever et le faire disparaître. Si la personne n'était que blessée, le lendemain elle apparaît morte dans un endroit isolé. La police tergiverse sur l'identité de la victime, disant que c'est une autre personne . Parfois, ils rendent le corps à la famille plusieurs semaines plus tard en disant que la personne s'est noyée, alors que l'autopsie indépendante démontre que la victime a été battue avant de mourir. Les victimes de la police ne reçoivent pas un traitement légal adéquat, leur enquête demeure au point mort. La justice persécute toutes formes d'organisations, mais jamais elle n'inculpe la police. »



Photo Chloé Garcia, Bogota

Colombie : Un pas de plus vers la dictature ?

La colère gronde chez les collectifs féministes

Les femmes continuent de se mobiliser contre les violences policières depuis le suicide d'une militante (Allison⁴⁵), de nombreux collectifs de femmes se rassemblent dans plusieurs villes du pays. Le mouvement prend de l'ampleur avec l'organisation des marches féministes organisées en mai 2021.

À Bogotá, elles se retrouvent devant le Parc de l'Indépendance pour faire un blocage, elles vont peindre des affiches: « Ça m'enrage que les hommes nous violent, nous tuent. Pour moi, venir ici, c'est une façon d'exprimer la rage. Ils doivent savoir qu'on est en colère et qu'on ne va pas se taire ⁴⁶» déclare Laura, avocate. Ensuite, la jeune colombienne explique que dans le cadre du Paro (grève), les hommes ont leur propre lutte à mener comme citoyens, mais que les femmes « ont une lutte comme citoyennes et comme femmes ».

Depuis le début des manifestations, l'ONG Temblores note à ce moment au moins 21 victimes de violences sexuelles commises par les forces publiques.



⁴⁵Dans une vidéo, devenue virale, on peut voir la jeune fille de 17 ans crier alors que les agents lui immobilisent les pieds et les mains. Selon la Commission des garanties et des droits humains, qui accompagne les manifestations, elle a dit avoir été battue et avoir subi des attouchements. Elle s'est suicidée par la suite à son domicile. - Voir article du Journal Le Monde -https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/16/colombie-les-manifestations-contre-la-repression-policiere-tournent-au-chaos-dans-le-sud-du-pays_6080330_3210.html

⁴⁶ Voir l'article - Colombie : Un pas de plus vers la dictature ? du 27 mai 2021 sur le web Latinos -

MEDELLIN, ANTIOQUIA



La mission s'est rendue dans la ville de Medellín le 26 novembre 2021 en soirée. Comme à Bogotá, nous avons observé un nombre élevé de violations graves des droits envers la population, et plus spécifiquement envers les jeunes de première ligne et des quartiers défavorisés. Ces observations reposent sur des entrevues que la mission a réalisées pendant la journée du 27 novembre avec des jeunes de première

ligne ayant pris part à la grève nationale à Medellín et avec des représentants d'organisations sociales et de communautés minières du département d'Antioquia.

Ces entrevues ont été organisées conjointement par l'Instituto Popular de capacitación (IPC) et l'École nationale syndicale (ENS) et ont eu lieu dans les locaux de l'ENS. Lors d'une première table-ronde en matinée, la mission a reçu les dénonciations de violations de droits humains et environnementaux des organisations suivantes: Instituto Popular de Capacitación (IPC) (Institut populaire de formation), Escuela Nacional Sindical (ENS) (École nationale syndicale), *Central Unitaria de Trabajadores de Colombia* (CUT) (Centrale Unifiée des Travailleurs de Colombie), *Movimiento Ríos Vivos* (Mouvement des rivières vivantes), et *Corporación Retorno y Vida* (Société Retour et Vie). Les délégués miniers de l'*Asociación de mineros del corregimiento de Providencia* (ASOMICOPRO) (Association des mineurs de la division territoriale de Providencia) et les représentants d'une communauté rurale de la municipalité de Buriticá affectée par les activités minières de la Buritica Gold Mine ont également



présenté une série de plaintes et de dénonciations de violations des droits aux membres de la mission.

La Central Unitaria de Trabajadores de Colombia, la CUT a présenté à la mission un panorama national et régional de la situation de violation des droits dans une perspective historique et des cas particuliers du 22 avril 2021 au 18 novembre 2021. La CUT est membre de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) et de la Confédération syndicale internationale (CSI) qui ont soutenu les dénonciations acheminées aux différentes instances internationales telles que l'Organisation internationale du travail (OIT) et les tribunaux régionaux comme la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme.⁴⁷

Une période d'entrevues individuelles avec les représentants de ces organisations civiles et sociales a suivi la table-ronde. Les membres de la mission ont ainsi pu recevoir et compiler de façon plus détaillée les dénonciations de violations de droits rapportées par les personnes interviewées. Puisque ces dénonciations ne visent pas spécifiquement le premier objectif de la mission québécoise-canadienne, soit celui de recueillir des témoignages et de vérifier les allégations de violations graves des droits humains rapportées dans la foulée de la grève nationale au printemps et à l'été 2021, elles seront traitées dans une section ultérieure. En effet, la section cinq du rapport porte sur les violations de droits que la mission a pu observer lors des entrevues et des visites sur le terrain qu'elle a effectuées avec des membres de communautés rurales et des groupes d'artisans miniers affectés par des mégaprojets extractivistes. Prière de s'y référer pour plus d'informations concernant les observations et les conclusions

de la mission en lien avec ce second objectif.



⁴⁷ Le présent du syndicalisme colombien est loin d'être encourageant en 2021 : 9 meurtres, 4 agressions, 52 menaces, 25 harcèlements et 11 détentions arbitraires, en sont des exemples troublants. En mai 2021, le Comité des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), pour donner suite à des allégations de violence après la signature de l'accord de paix, a rappelé la Colombie à l'ordre en matière de liberté d'association. Viviana Colorado décrit ce rappel à l'ordre comme « une sonnette d'alarme » dans un pays où les syndicats rejettent l'impunité des violences du passé tout en luttant pour survivre aux violences du présent. <https://www.equaltimes.org/malgre-les-accords-de-paix-les?lang=fr#.Ym72BdrMJEg>

Au cours de l'après-midi du 27 novembre 2021, la mission a rencontré une douzaine de jeunes de la Première ligne actifs pendant les manifestations liées à la grève nationale dans la ville de Medellín. Cette entrevue a pris la forme de focus-groupe. Elle a duré un peu plus de deux heures, incluant une période de question-réponse avec les membres de la mission à la suite des témoignages livrés par ces jeunes.

La violence policière en chiffres à Medellín

Débutons par établir un portrait général de la violence policière à Medellín à l'aide de rapports d'ONG colombiennes et de missions internationales ayant été présentes en Colombie au printemps 2021. Que retenir de ces rapports à propos des cas de violations de droits humains perpétrés pendant la grève nationale dans les rues de Medellín ? D'abord, les recherches et les entrevues de terrain réalisées au printemps et à l'été 2021 par des observateurs internationaux et colombiens indiquent très clairement que ni la grève nationale, ni la violence policière, n'ont épargné la capitale d'Antioquia. L'ONG Temblores rapporte 305 cas de violence policière à Medellín pendant l'année. La très grande majorité ont été enregistrés pendant la durée de la grève nationale de la fin avril et à la fin mai.⁴⁸



Ensuite, les rapports consultés rappellent que la violence policière n'a pas été confinée à la capitale départementale. Elle a été ressentie dans l'ensemble du territoire *antioqueño*. Ainsi, selon les compilations effectuées par l'ONG Temblores, le département d'Antioquia arrive en quatrième position avec 6,9% des cas de violation de droits humains répertoriés au cours

de l'année dans l'ensemble du pays. Seuls les départements de Valle del Cauca (que nous verrons dans ce qui suit), Bogotá (dont nous avons traité dans la partie précédente) et Nariño (que la mission n'a malheureusement pas été en mesure de visiter) surpassent Antioquia dans leurs bilans de violations des droits humains.⁴⁹

Les membres de la *Misión de Solidaridad y Derechos Humanos* (Mission de solidarité et de droits humains) qui ont été présents à Medellín pendant la

⁴⁸Temblores Ong, *Reporte sobre los hechos de violencia policial ocurridos durante el 2021*, p. 6.

⁴⁹TembloresOng, *Reporte sobre los hechos de violencia policial ocurridos durante el 2021*, 2021, p. 6.

période de la grève nationale, offrent un portrait encore plus précis de la situation. Ces membres confirment avoir été témoin à plusieurs reprises de détentions arbitraires de manifestants et d'usage excessif de la force policière contre la population civile. Elle a compilé et comparé les rapports de différentes organisations locales de défenses de droits humains pour arriver à des conclusions détaillées sur la nature et le nombre de cas de violations de droits qui ont été répertoriés à Medellín, entre le 28 avril et le 30 mai 2021. Voici ses résultats : 2 homicides, 699 privations de liberté (la nature exacte de ces privations n'est pas précisée dans le rapport) ; 133 cas de tortures ou de traitements cruels ; 71 cas de disparitions forcées ; 57 tentatives de montages judiciaires (intentos de judicialización) ; 43 blessés ; 20 cas de menaces de mort ; 3 mutilations oculaires.⁵⁰

Notons que la mise en garde que nous avons soulignée au sujet des chiffres dans le cas de Bogotá s'impose à Medellín également. C'est-à-dire que les chiffres cités dans les rapports colombiens et internationaux sur la violence policière pendant la grève nationale sous-estiment le nombre de violations de droits humains qui ont eu lieu entre le 28 avril et le début septembre 2021.

Pour davantage de précisions sur cette question, en plus des explications données dans la section précédente du rapport, prière de se référer aux recommandations que la Commission interaméricaine des droits de l'homme a formulées à l'encontre du droit à l'accès à l'information. Concernant les cas répertoriés de décès et de personnes disparues entre le 28 avril et le 5 juin, la CIDH a décrié les incohérences observées entre les chiffres enregistrés par l'État colombien, notamment par le biais de la Fiscalía General de la Nación, d'une part, et les organisations de défenses de droits humains de la société civile, d'autre part. La CIDH a rappelé dans un rapport remis à l'État colombien en juillet 2021 que le droit d'accès à l'information publique, tel que prévu par la Constitution politique de 1991, impose un devoir de transparence et de collecte de données fiables et détaillées sur les allégations de violations de droits auprès de la population colombienne⁵¹.

L'ONG Temblores corrobore les mises en garde de la CIDH dans une enquête sur la violence policière qu'elle a menée entre 2017 et 2019. Ses résultats, publiés en janvier 2021, soulignent que l'absence d'enregistrement systématique des plaintes déposées par des victimes de violence policière contribue à perpétuer

⁵⁰Misión de solidaridad internacional y derechos humanos, *Informe preliminar. Violación de DDHH en Colombia en el marco del paro nacional 2021*, 3 de junio de 2021, p. 18.

⁵¹Comisión interamericana de Derechos Humanos (CIDH), *Observaciones y recomendaciones de la visita de trabajo de la CIDH a Colombia realizada del 8 al 10 de junio de 2021*, Julio 2021, p. 1, 8-10. URL:<

les cycles d'injustice et d'impunité étatique. Pour le dire avec les mots de Temblores : « L'absence de registres étatiques rendant compte des violences policières a été l'un des principaux incubateurs de pommes pourries en tant que discours officiel pour expliquer un tel phénomène ». ⁵²

Dans son rapport annuel réalisé pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 en vertu de l'*Accord concernant des rapports annuels sur les droits de l'homme et le libre-échange entre le Canada et la République de Colombie*, l'ambassade du Canada en Colombie soulevait les insatisfactions que plusieurs organisations de la société civile et internationale formulaient en 2020, soit avant même la flambée sociale au printemps et à l'été 2021, à l'encontre de mesures de protection inadéquates offertes par les autorités aux victimes de menaces et de violations de droits.

Le rapport souligne l'impunité que perpétuent ces mesures de protection inadéquates, telles que rapportées par les membres de la société civile. "En outre, des organisations de la société civile et internationale déplorent que les enquêtes puissent nécessiter des mois, voire des années, avant d'en arriver à une conclusion, et que, dans bien des cas, aucune accusation ne soit déposée en conséquence." ⁵³

Première ligne, première victime de la violence

Par souci de transparence, il est important de noter que cette rencontre a été un des moments les plus émouvants pour les membres de la mission canadienne d'observation des droits humains lors de son séjour en Colombie. La mission a été particulièrement ébranlée par la force des témoignages entendus pendant le focus-groupe. Les membres ont été bouleversés par l'extrême vulnérabilité des jeunes interviewés et par le sentiment d'impuissance, de peur et d'insécurité, qui semblait les suivre partout où ils et elles allaient. Les membres ont d'autre part été vivement impressionné-e-s par le courage de ces jeunes qui luttait de façon pacifique, au prix de leur intégrité physique, voire de leur vie, pour le bien de leur communauté et pour l'avenir de leur pays. De fait, leurs témoignages

⁵²Temblores ONG, Bolillo, Dios y Patria, 2021, p. 10. URL:<
https://www.temblores.org/_files/ugd/7bbd97_f40a2b21f9074a208575720960581284.pdf>

⁵³Ambassade du Canada en Colombie, *Rapport annuel en vertu de l'Accord concernant des rapports annuels sur les droits de l'homme et le libre-échange entre le Canada et la République de Colombie, Pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020*, Rapport déposé devant la Chambre des communes et le Sénat le 28 mai 2021. URL : https://www.canadainternational.gc.ca/colombia-colombie/bilateral_relations_bilaterales/rep-hrft-co_2020-dple-rapp.aspx?lang=fra .

réitéraient leur attachement à la Colombie et leur désir de voir poindre un futur meilleur pour leur patrie et leur peuple.

La composition du focus-groupe reflétait les alliances populaires qui s'étaient tissées à l'été 2021 pendant la mobilisation sociale en réponse à la persécution et au profilage policier que plusieurs membres de la première ligne continuaient de subir en date du 27 novembre 2021. Un membre du groupe représentait le *Colectivo Re-surgimos*, un collectif issu de la mobilisation contre la réforme fiscale colombienne et regroupant des personnes œuvrant dans le secteur du travail social. Plusieurs étaient membres du *Colectivo Juvenil Antifascista Medellín*, un regroupement intersectionnel de défense de la démocratie directe et de résistance au fascisme. D'autres provenaient de Moravia, un quartier populaire de Medellín, un point de résistance stratégique à l'été 2021.

Les participants au focus-groupe ont rapporté plusieurs cas de violence physique et psychologique qu'ils et elles ont subi, ou dont ils et elles ont été témoins, pendant les manifestations au printemps et à l'été 2021. La nature de cette violence physique rappelle celle utilisée par la police et les forces militaires que la mission québécoise-canadienne a répertoriée lors de son séjour à Bogotá. Les éléments de violence physique rapportés à la mission par les jeunes de première ligne à Medellín incluent : jets de projectiles au corps et à la tête des manifestants par la police antiémeute ; tirs de gaz lacrymogène à grande proximité des manifestants ; tirs de balles de plomb ; matraquage et utilisation abusive des bâtons de police contre des civils non armés ; tabassage de civils à coups de pieds et de poings par la police antiémeute.



Les projectiles que les jeunes reçoivent très souvent en plein visage

Un des cas rapportés en détails à la mission est celui d'un jeune manifestant, Oscar, victime d'un tir de grenade lacrymogène qu'un policier a lancé d'une distance de moins deux mètres. La sœur de la victime a rapporté à la mission les séquelles physiques et psychologiques que ce tir a engendrées. Son frère a dû être hospitalisé et en plus d'avoir perdu un œil, tout le côté gauche de son corps est désormais paralysé.

Cette violation des droits a aussi des conséquences psychologiques et économiques à long terme sur la famille de la victime puisqu'elle doit désormais s'occuper de lui à temps plein. De plus, la victime gagnait une partie des revenus familiaux comme vendeur ambulancier. La perte de son gagne-pain est un dur coup pour le soutien financier de la famille. « Comme Oscar ne peut plus travailler, nous sommes plus pauvres qu'avant, » a souligné sa sœur lors de son témoignage à la mission. « Présentement, nous faisons appel à des dons pour nous en sortir. »

Plusieurs parmi le focus-groupe ont dénoncé le fait que les autorités surveillaient les cliniques de santé dans la ville de Medellín. En conséquence, de nombreuses personnes blessées par les forces de l'ordre refusaient de se faire soigner dans les centres institutionnels (hôpitaux, cliniques santé, etc.) de crainte d'être identifiées par les forces policières et arrêtées.

Des brigades de premiers soins se sont donc formées parmi la population civile et elles ont créé des cliniques de fortune dans les rues de la ville pour pouvoir soigner les victimes d'abus policiers pendant les manifestations.

Une persécution étatique qui se poursuit

Le focus-groupe réalisé avec des jeunes de la Première ligne à Medellín a permis de mieux comprendre les mécanismes de persécution policière visant les personnes ayant pris part aux manifestations. Ces jeunes avaient intégré la Première ligne pendant la grève nationale et continuaient d'être victimes, en date du 27 novembre 2021, de profilage et de harcèlement policiers et d'autres formes de violence psychologique de la part des autorités. La grande majorité étaient masqués lors de la rencontre car plusieurs étaient activement recherchés par les autorités alors que d'autres craignaient des mesures de représailles en raison de leur témoignage.

Suite aux manifestations du printemps 2021, la mission a observé l'usage de la violence policière arbitraire, incluant une violence psychologique intense et omniprésente. Les jeunes rencontrés ont rapporté être encore surveillés par des policiers en civils, espionnés par des drones, poursuivis par des civils en motos. Ce harcèlement très intrusif se manifestait jusqu'à leur domicile. Plusieurs ont rapporté avoir été la cible de laser alors qu'ils se trouvaient dans leur résidence. L'impact psychologique est immédiat puisque le laser, pointé depuis l'extérieur à travers les vitres, rappelle le point de mire d'un sniper. Ils se sentaient traqués et menacés jusque dans la sphère privée. Ils disaient craindre pour leur sécurité et celle de leurs proches, forçant plusieurs d'entre eux à abandonner leur domicile.

Près de la moitié des jeunes rencontrés par la mission étaient sans-abris depuis quelques mois de crainte d'être arrêtés ou d'attirer des problèmes à leur famille. Ils et elles ne savaient plus où se réfugier et n'entrevoyaient aucune perspective, ce qui à nos yeux pose un risque sérieux de radicalisation au cours des prochains mois.

Un autre participant du focus-groupe a décrit à la mission l'intimidation qu'ont subie des secteurs entiers du quartier de Moravia à Medellín. Ces secteurs protégeaient et hébergeaient des jeunes de Première ligne recherchés par la police au cours de l'été et pendant une partie de l'automne. À compter du mois d'octobre 2021, des gaz lacrymogènes ont été lancés, sans préavis et à maintes reprises dans ce quartier populaire. Les gaz visaient à intimider et à exacerber la population locale qui a finalement demandé à ces jeunes de quitter les lieux puisque leur présence attirait trop de représailles des autorités.

Les participants au focus-groupe se sont également plaints du recours à des forces paramilitaires pour mener des actions illégales dans les quartiers populaires. Notons à cet égard que l'usage de forces paramilitaires par les autorités colombiennes pour accomplir des tâches illégales, ou sale boulot (*trabajo sucio*), a maintes fois été évoqué à la mission dans l'ensemble des départements visités.

Tous les participants au focus-groupe ont dénoncé le discours de stigmatisation des jeunes qui avait cours dans les communiqués des autorités et dans les médias officiels. Ils regrettaient être dépeints comme des vandales et des terroristes alors qu'ils sont des étudiants et des jeunes qui luttent pour le respect de leurs droits fondamentaux et pour manger à leur faim. La mission a d'ailleurs été témoin de la dissonance entre les témoignages qu'elle recueillait lors de ses entrevues avec les membres de la population civile colombienne et les discours officiels véhiculés à leur sujet dans les médias et les télé-journaux officiels à heures de grande écoute.

Extraits de témoignages livrés aux membres de la mission à Medellín, le 27 novembre 2021

Les jeunes répondent à une question de la mission concernant leurs motivations pour continuer à lutter et à dénoncer la persécution étatique :

« Pourquoi est-ce que je lutte ? Parce que dans ce pays où je suis né, nous n'avons rien. Mes neveux qui sont encore des enfants, ne peuvent espérer avoir accès aux études, à des soins de santé ou à un travail bien rémunéré. Si je dois

mourir en revendiquant une vie meilleure pour mon peuple, je suis prêt à le faire. »

« Moi, ma motivation pour continuer la lutte, c'est que nous pouvons changer en mieux notre pays et donner un futur meilleur aux enfants qui grandissent actuellement, mes cousins, mes neveux. Aussi, parce que cette lutte est digne malgré tout le mal qu'ils nous ont fait. Renoncer ce serait comme abandonner ceux et celles qui sont morts dans cette lutte, qui ont été blessés ou emprisonnés. »

« J'ai toujours été rebelle et j'ai toujours voulu lutter pour la justice. Dans ce pays, nous demandons l'accès à une bonne éducation parce que les revenus des familles n'arrivent pas à couvrir ce qu'ils nous exigent comme frais d'inscription. De plus, il y a beaucoup de familles en Colombie qui souffrent de la faim présentement. Certaines n'ont même pas d'eau potable à boire.»

“Nous luttons pour que nos parents aient droit à une pension digne, pour que la Colombie change parce que le gouvernement s'empare de nos richesses naturelles et il n'y a rien pour le peuple. Nous voulons que ses richesses soient à nous, qu'elles servent le bien commun de la nation. Mais Alvaro Uribe, l'homme le plus riche du pays et l'ancien président ne permet pas cela parce qu'il veut tout avoir pour lui et sa bande. C'est à cause de tout cela que nous luttons. Uribe est en train de détruire ce pays. En Colombie, s'en est fait de l'éducation, de la santé, du travail. Tous ces militaires, ces policiers et ces paramilitaires le servent. Antioquia est une zone paramilitaire. (Uribe est le plus grand propriétaire terrien de ce département.) Nous luttons pour que cela s'arrête, pour qu'ils nous laissent tranquilles, pour que les femmes puissent circuler librement. Nous, les jeunes, luttons pour tout cela, pour la liberté, pour l'égalité, et pour notre terre.”

Un jeune souligne la violation de droits des personnes blessées pendant les manifestations :

« Voyez ce qui s'est passé avec la Première ligne, quand ils étaient blessés, nous ne pouvions pas les amener dans les cliniques parce que la police nous y attendait pour les capturer tout en sachant qu'ils étaient blessés. Nous avons dû organiser des cliniques clandestines pour soigner les blessés parce qu'aucune institution ne pouvait aider ces jeunes ».

Les jeunes sans domiciles fixes depuis les événements de l'été 2021 expliquent à la mission le harcèlement policier, et ses conséquences, qu'il subissait toujours en date du 27 novembre 2021 :

« Je fais très attention lorsque je me déplace. Je n'habite plus chez-nous depuis plusieurs mois parce que je suis recherché à cause de mon implication dans les protestations. Je change souvent d'endroit et je suis pour ainsi dire à la rue. J'ai

hâte de reprendre ma vie normale avec un logis et un travail régulier. J'évite de croiser des policiers. Ils peuvent te faire disparaître, te battre ou pire encore. »

« Moi, je ne peux plus aller chez nous parce que si on me reconnaît, je mets en danger la vie de mes proches. J'y vais parfois pour prendre des vêtements propres. Dans ce pays, on ne peut pas faire confiance à la police. Les paramilitaires qui habitent le quartier, connaissent ceux qui font partie de la Première ligne, certains nous considèrent comme des guérilleros, comme des ennemis, mais nous ne sommes pas armés. Alors il faut faire très attention. »

« J'ai été jeté à la rue, on m'a expulsé de notre logement, mais comme j'étais déjà réfugié chez quelqu'un, nous nous retrouvons tous à la rue. À chaque jour, des compagnons sont jetés en prison, c'est terrible. Ils sont à ma recherche, mais ils n'arrivent pas à me localiser. Ils sont venus me chercher chez moi, mais je n'y vis plus parce que je me cache. Il y a beaucoup de persécution. Ils sont venus un jour chez ma mère pour s'informer d'un autre jeune qui vit dans un autre quartier. Les paramilitaires sont venus lui demander où j'étais. Nous fréquentons des campements de personnes réfugiées ou sans domicile fixe, pour ne pas être repérés. Un jour, je suis allé à la maison et ils m'ont battu en me disant que j'étais un guérillero. C'est une façon que le gouvernement emploie pour intimider les jeunes manifestants. Les policiers utilisent les paramilitaires pour faire passer leur message et faire les sales besognes comme intimider nos familles, nous menacer de mort ou nous battre. Cela ne leur coûte pas très cher et les victimes ne portent pas plainte à la police. »

CALI (VALLE DEL CAUCA)

L'explosion sociale à Cali : répression systématique à grande échelle contre les secteurs populaires

Le sud-ouest de la Colombie a été un autre épiscentre de la protestation sociale connue sous le nom d'explosion sociale entre avril et mai 2021. Compte tenu des allégations de graves violations des droits de l'homme formulées par des organismes colombiens et internationaux de défense des droits de la personne et de la quantité de preuves publiées tant sur les réseaux sociaux que dans divers rapports internationaux, la mission canadienne de vérification des droits de l'homme a décidé de se rendre à Cali entre le 2 et le 3 décembre 2021 pour rencontrer des syndicats, des organismes de défense des droits de la personne, des victimes de ces violations et des organisations de la société civile afin de recueillir des témoignages sur ce qui s'y est passé au cours de cette période.

Ce chapitre du rapport vise à présenter les informations que nous avons recueillies lors de cette visite. Suivant la même méthode appliquée lors des précédentes visites dans les villes de Bogotá et Medellín, la mission a collecté des témoignages à travers trois procédures :

- 1) rencontre avec les organisations de la société civile,
- 2) collecte de témoignages avec les victimes et
- 3) visite aux points de résistance.

Le 1er décembre, la mission a rencontré et écouté les témoignages d'organisations sociales locales (syndicats, médias indépendants, brigades de santé, organisations de défense des droits de l'homme). Lors de cette réunion, les organisations ont présenté leur action au cours des manifestations et ont dénoncé les attaques et les persécutions dont elles ont fait l'objet de la part de la police pendant et après les événements. Le deuxième jour, nous avons rencontré des victimes et recueilli les témoignages de leurs dénonciations des violations des droits humains, tant au niveau collectif qu'individuel. En même temps, nous avons effectué des visites sur le terrain à La Luna et à Puerto Resistencia. Tout au long de la visite et du recueil des témoignages, la mission a pu confirmer que la répression menée par la police, en particulier l'ESMAD, était indiscriminée, disproportionnée et systématique. Il a également été observé que, jusqu'au moment de la visite, la répression judiciaire à l'encontre des participants se poursuivait sous forme de fausses accusations devant la justice et de menaces. Des témoignages concordants font état d'arrestations arbitraires massives, de disparitions forcées et de meurtres de manifestants.

Le chapitre présenté ici est le résultat de l'analyse des informations que nous avons recueillies sur le terrain.

Cali est une ville de plus de deux millions d'habitants⁵⁴ située dans le sud-ouest de la Colombie. Elle est le centre économique, administratif et financier du département de Valle del Cauca et c'est également la troisième ville industrielle du pays, après Medellín et Bogota. De plus, c'est la porte d'entrée du pays vers le port de Buenaventura, le plus important sur l'océan Pacifique, ce qui lui confère un rôle important en tant que carrefour pour le commerce régional et national (légal et illégal). Cali est le centre urbain le plus important de la région où se concentrent les contradictions et les conflits structurels. Avant de décrire en termes généraux le contenu des dénonciations que nous avons reçues, nous voudrions mentionner quelques éléments que nous considérons importants afin de contextualiser ce qui s'est passé pendant cette période de révolte sociale.

Pendant plus d'un mois, Cali a été l'épicentre des manifestations et, en même temps, le foyer de la plus forte répression étatique contre la contestation. Comment cela s'explique-il ?

Par son histoire et sa géographie, Cali est située au milieu d'une plaine tropicale propice à la culture de la canne à sucre qui avait besoin d'une main-d'œuvre esclave abondante. De ce fait, c'est l'une des villes comptant la plus grande population afro-descendante d'Amérique latine et la grande majorité est pauvre. La ségrégation socio-spatiale y est très élevée et elle n'est pas seulement économique, mais aussi raciale. Ceci est aggravé par le racisme structurel. Selon une étude de l'organisme De justicia, les jeunes Afro-Colombiens sont surreprésentés dans les interventions policières⁵⁵ et ils font l'objet de profilage racial.

En outre, au cours des 15 dernières années, Cali a accueilli une part importante de la population déplacée par le conflit armé interne de la région. Cette population a accru les ceintures de pauvreté en périphérie de la ville. La majorité de la population est jeune et ce sont précisément ceux-ci qui ont été les plus affectés par la pandémie en termes de perte de revenus, de manque d'accès au travail et à la nourriture.

⁵⁴ Selon les données du département national des statistiques, Cali comptait 2 227 642 habitants en 2018.

⁵⁵ Voir réf 2

Selon les chiffres officiels⁵⁶, à Cali, le taux de pauvreté au premier trimestre 2021 a augmenté deux fois plus que le taux national, atteignant 36,6 %, et le nombre de personnes pauvres y a augmenté de 67 %, soit plus de trois fois plus que dans le reste du pays. Il s'agit principalement de jeunes et ils sont concentrés territorialement dans des secteurs marginaux où la mobilité sociale est limitée.

Cette capitale est également le point de rencontre de réalités complexes présentes dans le sud-ouest du pays. Les revendications de droits territoriaux et ancestraux des communautés autochtones et noires sont très fortes dans la région et opposent ces communautés aux grands propriétaires fonciers et aux groupes paramilitaires. La proximité géographique du Cauca, un département qui concentre deux des principales organisations indigènes du pays, a joué un rôle important dans les actions collectives menées dans la région ces dernières années. Le CRIC s'est opposé aux accords de libre-échange et aux grands projets miniers et d'infrastructure, et s'est mobilisé au niveau national au cours des dernières décennies. Ce n'est pas un hasard si le renversement de la sculpture de Sebastián de Belalcazar (Le fondateur espagnol de la ville) par le peuple Misak a marqué le début de l'explosion sociale dans la ville.

Cali possède également une longue histoire de violence liée à la présence de cartels et de structures de trafic de drogue dont les activités remontent aux années 1980. L'accès au port de Buenaventura et les différends concernant le contrôle territorial de couloirs stratégiques pour la drogue par des structures armées illégales rendent complexe la situation de l'ordre public dans la région. Pendant les années les plus intenses du conflit entre la guérilla et l'État, la cohabitation des groupes paramilitaires et des forces de sécurité dans le développement des opérations militaires a été démontrée.

Principales conclusions de la visite dans cette région

Les témoignages des victimes sont concordants et nous pouvons en déduire une action systématique de la police dans laquelle ses agents, et en particulier l'ESMAD, ont outrepassé leurs fonctions constitutionnelles et agi en violation directe du droit international. En particulier, il existe des preuves d'un usage disproportionné et excessif de la force, notamment d'abus psychologiques,

⁵⁶Lam, Y. et Avila Ceballos, C. (2013). *Orden público y Perfiles Raciales: experiencias de afrocolombianos con la policía en Cali*. Centro de Estudios de Derecho, Justicia y Sociedad
https://www.dane.gov.co/files/investigaciones/condiciones_vida/pobreza/2019/Boletin-pobreza-monetaria_2019.pdf

sexuels et verbaux, à l'encontre des manifestants, ainsi que de meurtres, de détentions illégales et de disparitions forcées. Les témoignages coïncident avec des rapports d'organisations de défense des droits humains, de missions internationales et de la CIDH sur la coopération entre civils armés et policiers lors de la répression et du harcèlement contre les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les brigades sanitaires.

Selon le rapport de la mission de solidarité internationale et des droits de l'homme⁵⁷ à Cali, 93 personnes ont disparu, 46 ont été tuées pendant la mobilisation, 240 ont été détenues et 149 ont été blessées par des armes à feu. Ces chiffres sont cohérents avec ceux rapportés par Temblores⁵⁸ et Indepaz⁵⁹ et avec les nombreux témoignages que nous avons entendus lors de notre visite.

Dans les observations et recommandations de la visite de travail de la Commission interaméricaine des droits de l'homme⁶⁰ (CIDH), il est fait état des nombreuses allégations et preuves matérielles d'un usage excessif et disproportionné de la force par la police en violation des critères de légalité, de nécessité et de proportionnalité que celle-ci doit respecter. Notre mission a recueilli de nombreux témoignages poignants et a reçu des preuves matérielles et photographiques de l'usage disproportionné de la force contre les manifestants, dont certains étaient mineurs.

Dans de nombreux cas, la force appliquée par le personnel en uniforme comprenait la force létale et le maniement inapproprié d'armes non létales destinées à disperser les manifestants, des gaz irritants expirés ont été utilisés ou des cartouches de gaz visaient directement le corps des manifestants. Dans le cas de Cali, comme le souligne la Commission, "l'implication de tireurs vêtus en civil, dont certains ayant agi avec l'assentiment des forces de l'ordre", à l'invitation de l'ex-président Uribe sur tweeter. Ceci a été confirmé par les témoignages des victimes qui ont déclaré continuer à recevoir des menaces de la part d'hommes habillés en civil sans identification dans le but de les intimider pendant et même des mois après l'éclatement social.

⁵⁷<https://www.colectivodeabogados.org/wp-content/uploads/2021/06/Mision-de-Solidaridad-Internacional-y-Observacion-de-DDHH-Informe-preliminar-03-06-21.pdf>

⁵⁸https://www.temblores.org/files/ugd/7bbd97_f40a2b21f9074a208575720960581284.pdf

⁵⁹<https://indepaz.org.co/victimas-de-violencia-homicida-en-el-marco-del-paro-nacional/>

⁶⁰https://www.oas.org/es/cidh/informes/pdfs/ObservacionesVisita_cidh_Colombia_spA.pdf

La répression exercée par les forces de sécurité pendant et après la flambée sociale a été brutale et n'a pas seulement visé les manifestants, mais aussi les personnes protégées par le droit international, notamment les syndicalistes, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les brigades de premiers soins.

Des journalistes de médias alternatifs ont été persécutés, menacés, leurs téléphones ont été mis sur écoute, ce qui les a contraints à se cacher et, dans certains cas, à chercher refuge hors du pays. Au cours de notre visite, 5 cas de persécution à l'encontre de médias indépendants ont été présentés, notamment des cas de surveillance par les services de renseignement, de piratage de leurs téléphones, de menaces à l'encontre de leurs familles et de harcèlement à leur domicile par des personnes non identifiées. Les médias couvrant la répression sur les 22 points de résistance (voir la carte réalisée par la Fondation Nomades ci-dessous) ont été persécutés, en particulier le Canal 2 et les médias alternatifs des jeunes.

Nous avons rencontré l'équipe du collectif audiovisuel 404 de Cali. Nous avons documenté les violations des droits humains de trois membres du collectif de la part de l'ESMAD de la police et des personnes civiles non identifiées. À ce propos, les membres du collectif nous ont rapporté ce qui suit: "Pendant que nous étions en train de documenter la répression de la manifestation sociale par l'ESMAD le 28 mai 2021, l'équipe a dû s'échapper pour sauvegarder leur vie



puisque des personnes non identifiées, accompagnées par la police, commençaient à tirer des coups de feu sur les manifestants. Après d'avoir quitté les lieux, l'équipe a été interpellée par des policiers qui se sont aperçus qu'ils étaient en train d'enregistrer les faits. Ils ont été intimidés et secoués afin d'obtenir les vidéos qui ont été jetés dans un terrain vague avant que les policiers n'arrivent pour ne pas se faire voler le matériel par la police. L'enregistrement audiovisuel démontre des attaques à armes à feu contre des civils et des manifestants. Ces images, qui ont servi à punir les responsables, ont été exposées dans le film: "Cali todos gritan".

Ce documentaire a été visionné par notre mission et a eu une grande visibilité sur le plan régional et national. À la suite de la sortie de ce documentaire en novembre 2021, les membres du collectif ont été persécutés et intimidés via les réseaux sociaux, même s'ils n'ont jamais partagé leur nom dans les crédits par crainte de mettre leur vie en péril. En effet, le 31 décembre 2021, l'un des membres du collectif a été poursuivi par deux personnes à moto qui ont sorti une arme à feu et l'ont pointé sur lui. Cette personne est parvenue à les esquiver à temps. Cette situation, jugée très inquiétante par les observateurs de la mission, a été dénoncée dans un communiqué de presse que nous avons émis pour faire appel à la protection de la vie des membres du Collectif "404 producciones", qui continuent à vivre dans l'inquiétude et la crainte.

Dans le cas des brigades de santé et de la mission médicale, nous avons reçu des plaintes concernant des interventions policières directement dirigées contre leur personnel, des attaques contre les lieux où les brigades exerçaient leurs fonctions de soins aux blessés lors des affrontements, des entraves à l'accès aux lieux où se trouvaient des blessés et un harcèlement permanent de leur action.

Nous avons également reçu plusieurs plaintes concernant la présence de policiers en civil lors de la prise en charge des blessés, dans le but d'initier des processus d'identification et d'arrestation lorsque ces derniers recevaient des soins médicaux. La police a tiré directement sur la mission médicale à La Luna le 5 mai et à Siloé le 3 mai. Comme dans le cas des journalistes, les brigades de premiers soins ont été persécutées et menacées, leurs téléphones ont été mis sur écoute et elles ont été harcelées par des individus non identifiés après l'éclatement social. Les brigades ont fourni des preuves photographiques et vidéo de leurs dénonciations. Elles ont également dénoncé le fait qu'à Cali, contrairement à d'autres villes, la plupart des cas qu'elles ont soignés étaient des blessures causées par les armes à feu de la police et leur coopération avec des groupes de civils armés dans des camionnettes blanches, connus sous le nom de "la gente de bien"⁶¹. (Les gens de bien, sic)

Les organisations de défense des droits humains ont été submergées par le volume des plaintes relatives à des violations des droits et par le suivi des arrestations et des poursuites judiciaires engagées par les autorités contre les manifestants, en particulier les jeunes de la Première ligne.

⁶¹ "La gente de bien" était le nom revendiqué par un secteur d'extrême-droite pendant le soulèvement social. Certains de ses membres s'apparentaient à un groupe paramilitaire venu prêter main forte aux forces de l'ordre pour endiguer les manifestations par l'usage d'armes à feu. Lors de leurs déplacements, ils utilisaient des véhicules utilitaires sport de prix, de couleur blanche avec des vitres teintées.

Les collectifs d'avocats et les cliniques juridiques des universités ont continué à traiter les cas de montages judiciaires réalisés par la police pour capturer et accuser les jeunes après les protestations sociales. En effet, de nombreuses personnes amenées en justice ont été arrêtées sans preuves et, dans de nombreux cas, les accusations alléguées sont insuffisantes ou non fondées. Dans le cas des enquêtes contre des policiers, malgré les nombreuses preuves présentées, les organisations de défense des droits humains dénoncent l'inaction des institutions de contrôle face aux dénonciations de violations des droits par la police et l'armée.

La mission a également recueilli des témoignages de communautés indigènes vivant dans la ville, qui ont été sévèrement réprimées par la police pendant les manifestations sociales, et qui ont dénoncé le meurtre de l'un de leurs membres par des tirs de la police pendant l'une des protestations. En outre, onze membres de la Minga⁶² indigène du Cauca ont été blessés par des tirs civils provenant de camionnettes blanches dans le sud de la ville. Le climat de haine entretenu par les secteurs d'extrême-droite à l'encontre des organisations indigènes et le soutien par omission de la police à l'action des civils armés pendant les manifestations sociales sont les causes principales de ce funeste bilan.

Pour les membres de la mission d'observation, la collecte de témoignages de victimes de violences policières fut déchirante. Ils coïncident pour dénoncer l'action indiscriminée des forces de sécurité contre les manifestations pacifiques et les actions de la police pour semer la terreur parmi la population. La plupart des personnes ayant témoigné de leur expérience devant la mission venaient des points de résistance et elles ont parlé des problèmes structurels de leurs quartiers comme déclencheurs de la protestation, de la situation de marginalisation qu'ils vivent et du manque d'opportunités pour les jeunes. L'explosion sociale a alimenté l'espoir que quelque chose pouvait changer.

Les mobilisations ont donné lieu à une organisation spontanée des jeunes sur les points de résistance, fatigués de toujours vivre en marge, mais la réponse de l'État a été brutale et indiscriminée.



⁶² La minga désigne une action collective indigène.

Nous avons recueilli plusieurs témoignages de personnes blessées par armes à feu qui ne participaient pas aux protestations et qui vivent aujourd'hui avec les blessures causées par des "balles perdues" sans aucun soutien des institutions de l'État. Nous avons également entendu les témoignages de plusieurs proches de jeunes qui ont été tués par des tirs de la police lors des manifestations. L'un d'entre eux, un mineur, a été capturé par la police, mis dans une voiture blindée et retrouvé quelques jours plus tard brûlé dans un entrepôt. Les signes de torture étant clairement visibles malgré les brûlures sur son corps. Le jeune homme n'était pas impliqué dans les manifestations et il travaillait comme ouvrier dans la construction.

Suite aux plaintes déposées et à la divulgation des preuves démontrant qu'il avait été capturé par la police, la famille a commencé à recevoir des menaces de mort, leurs téléphones ont été mis sur écoute et ils ont commencé à être suivis par des hommes en civil.

Pour leur sécurité, ils ont dû quitter leur maison et se réfugier ailleurs.

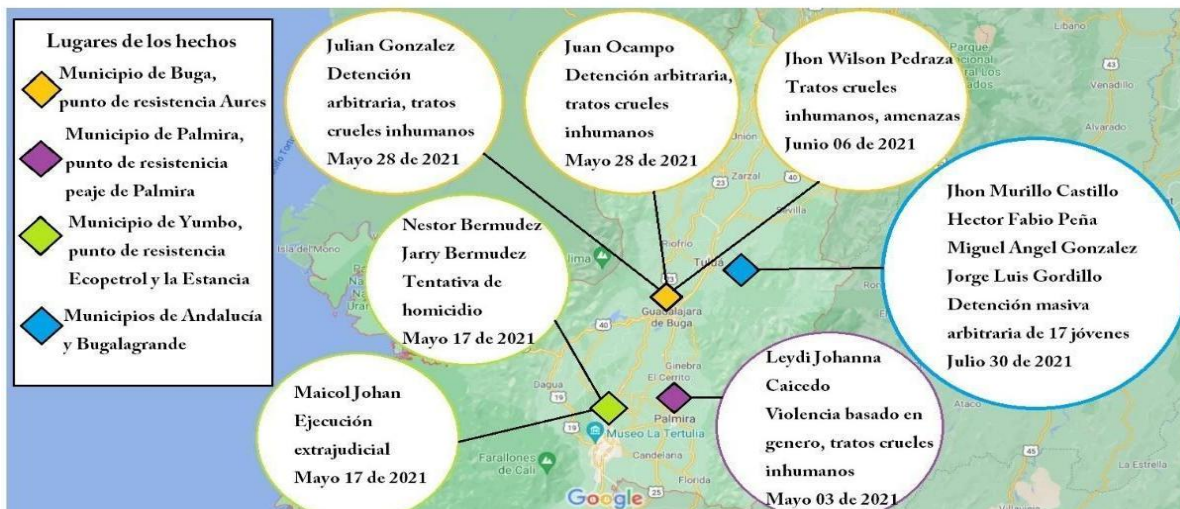
Un autre cas déchirant est le témoignage d'une veuve qui a perdu son mari, Luis Eduardo Lopez, père de famille et victime des coups de feu de la part d'un agent infiltré de la CTI (police secrète) lors d'une marche pacifique dans le secteur de La Luna, le 28 mai 2021.

Un autre jeune de 19 ans a été assassiné par ce fonctionnaire qui a été ensuite tué par les manifestants. Après la mort de ce fonctionnaire, ses documents ont révélés qu'il était un membre de la police de la CTI et qu'il avait fait feu avec son arme de service. L'épouse, dont nous tairons l'identité pour protéger sa vie, reçoit parfois des menaces dans les réseaux sociaux qui lui font craindre pour sa vie et celle de ses filles. Aussi, elle a été victimisée par le bureau du procureur lors du processus de reconnaissance de son époux et de réclamation de son corps. Elle s'est fait dire que si elle acceptait de collaborer avec la procureure en ayant des échanges informels dans un café, elle pourrait récupérer le corps de son époux plus rapidement.

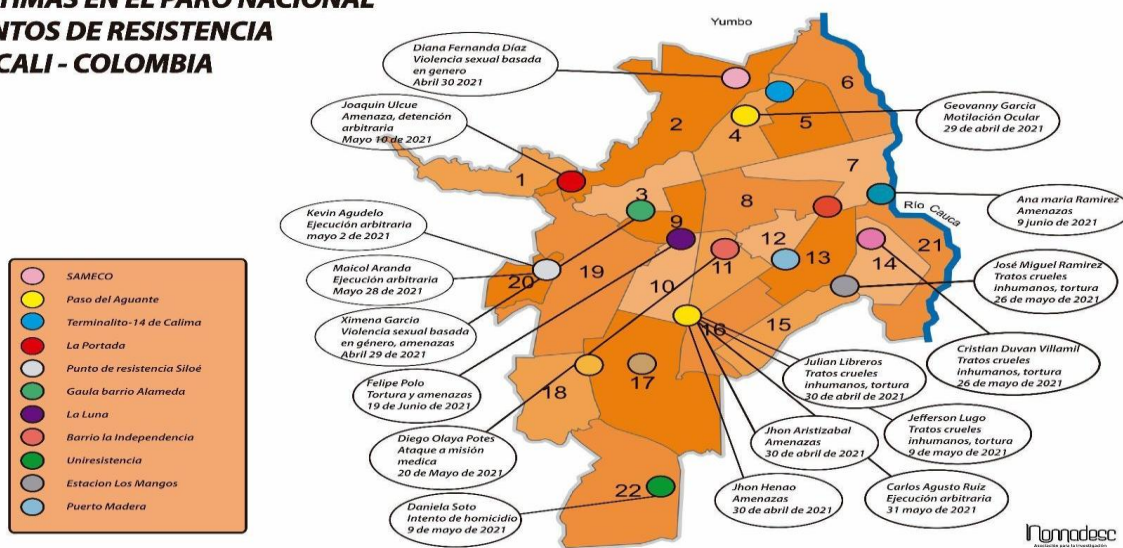
Les victimes se plaignent que le Bureau du procureur ne tient pas compte de leurs plaintes et ne reçoit pas les preuves qu'elles fournissent. C'est pourquoi, elles affirment n'avoir aucune confiance dans les enquêtes policières. C'est le cas, d'un jeune homme tué lors d'une des manifestations et au sujet duquel le bureau du procureur n'avait pas encore ouvert d'enquête au moment de notre visite à Cali.

Un autre cas entendu est celui d'une mère qui affirme que son fils a été tué par un inconnu qui lui a tiré plusieurs balles sur le corps parce qu'il accompagnait un citoyen étranger qui diffusait des informations sur ce qui se passait à Cali. Son domicile a été visité à plusieurs reprises par des inconnus qui l'ont menacé, lui et le citoyen étranger. Après le crime, le citoyen étranger a été expulsé du pays. Nous avons reçu deux témoignages concernant des personnes tuées pendant les manifestations par des armes létales utilisées par la police, l'une d'entre elles ayant été abattue directement par un officier non identifié.

Víctimas en el marco del paro nacional. Puntos de resistencia. Valle del Cauca-Colombia



VÍCTIMAS EN EL PARO NACIONAL PUNTOS DE RESISTENCIA EN CALI - COLOMBIA



En résumé, on peut retenir de ces témoignages :

- La police, en particulier le ESMAD, a violé systématiquement et sans discernement les droits des manifestants.
- Plusieurs ont été détenus arbitrairement, sans respecter les procédures légales, dans des centres de détention provisoire.
- L'utilisation arbitraire et indiscriminée des détentions et des faux positifs judiciaires est une pratique commune et coordonnée des forces de l'ordre pour attaquer les points de résistance.
- Les interventions étaient disproportionnées, systématiques, planifiées et visaient à faire taire le mécontentement populaire par le recours à la violence.
- L'intervention brutale à Siloé a été le point culminant d'une stratégie visant à étouffer le mécontentement social en semant la panique au sein de la population.
- Des journalistes, des brigades de santé et des collectifs d'avocats et de défenseurs des droits humains ont été persécutés et intimidés par la police.
- La police a toléré la présence des groupes privés de personnes armées qui ont attaqué les manifestants.
- La répression des groupes armés non identifiés a été dirigée en particulier contre les organisations indigènes et contre la Minga indigène qui, venant du Cauca, était en route pour soutenir les manifestants à Cali.
- La militarisation de la ville par l'armée en substitution des autorités locales a conduit à l'approfondissement d'un conflit social qui a été traité militairement.
- Les interventions de la police étaient indiscriminées et ont touché des personnes qui ne participaient pas aux manifestations.
- Les organisations des droits humains et des victimes ont signalé la disparition de 93 jeunes, le meurtre de 46 personnes, la détention de 240 personnes et 149 personnes blessées par arme à feu.



Centres régionaux

Les associations civiles régionales ont invité la mission afin de démontrer que dans les petits centres urbains, la population colombienne s'est également mobilisée. Mais devant les abus des forces de l'ordre et n'ayant pas accès aux ressources juridiques et aux réseaux d'information alternatifs, les manifestants, plus facilement identifiables, étaient bien plus vulnérables. C'est pourquoi, il y a eu bien plus d'impunité que dans les grands centres urbains.

POPAYAN

Popayán est une ville de 300.000 habitants située au Sud-ouest de la Colombie. Ville universitaire, Popayán est notamment connue pour son centre historique colonial d'héritage hispanique, dans lequel se déroulent de nombreuses célébrations. La résistance y a été importante selon les groupes qui nous ont reçus.



La mission québécoise-canadienne a rencontré plusieurs groupes de défense des droits humains de cette ville pendant la journée du 3 décembre 2021. En soirée, des membres de la mission ont eu une rencontre avec des universitaires et une dizaine de groupes étudiants et syndicalistes invités à l'Université del Cauca. De retour à leur hébergement, Yves Carrier et Denise Gagnon ont rencontré de façon individuelle l'ancien recteur de cette université. Ce dernier souhaitait partager ses analyses et projets avec les membres de la mission. Ces universitaires sont bien connus dans la région pour leur implication sociale mais surtout pour leur évaluation juste des déterminants de la violence dans la région et dans l'ensemble de la Colombie.⁶³

Depuis l'éclatement social au printemps 2021, les associations régionales de défense de droits humains ont compilé plus de 500 morts dans la région. L'Impunité règne, ont rapporté à la mission les témoins rencontrés.

⁶³ Voir la présentation sur le sujet de monsieur Juan Digo Castrillon lien : [juan diego castrillón - Bing](#)

« Ici c'est la police qui juge la police », affirment les groupes de défense des droits humains. La répression est féroce tant pour les personnes qui contestent cette répression étatique ou condamnent le déplacement des populations. Plusieurs militent également auprès de la municipalité pour la perte de logis et de travail à la suite de la grave crise économique et sanitaire liée à la COVID-19. Nous avons visité trois de ces groupes durant notre séjour, ceux-ci⁶⁴, estiment que 3 021 familles déplacées.

Plusieurs témoins que la mission a rencontrés à Popayán rapportent vivre dans une région où les exploitants profitent de la complicité de l'État. Plusieurs conflits de territoire existent face à l'appropriation des terres par les grands projets d'infrastructures comme la Continental Gold qui occuperait 26 000 hectares dans la région, plusieurs de ces zones devraient pourtant être protégées, selon l'UNESCO⁶⁵ en raison de ses caractéristiques écologiques.



Les communautés locales se mobilisent régulièrement pour protéger ces espaces vitaux comme les páramos qui sont également connus sous le nom de forêts naines. Ce sont des écosystèmes très précieux pour le monde, car ils constituent d'importantes sources d'eau naturelle. La Colombie est un des trois pays au monde à disposer de ces merveilleux écosystèmes. Plusieurs chercheurs estiment qu'il est primordial de protéger le páramo de

Chigaza, situé en hautes montagnes. Les páramos préservent une plus grande biodiversité. *''Si on tente d'imaginer les paysages des páramos américains déplacés par des activités anthropiques, la vue des milliers d'hectares dédiés aux exploitations minières, agricoles ou d'élevage, apparaît inquiétante. La soif de milliers de Colombiens prime sur la recherche de l'or. De Frailejones de Chigaza montrent déjà des signes de déclin pouvant les conduire à l'extinction ; on se doit de la freiner avant qu'il ne soit trop tard''*⁶⁶ comme le relevait déjà Juan Carlos Mendoza Saavedra dans son mémoire présenté en 2014.

⁶⁴ Groupe rencontrés sont, entre autres, la CUT CAUCA, CMT-CGT CAUCA, CDP, Red Alterna, ACEO, REDDHIC,)

⁶⁵ Référence à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ratifiée par la Loi 45 en 1983.

⁶⁶ Voir à ce sujet mémoire FRAILEJONES DU PARAMO DE CHINGAZA, COLOMBIE : PLAN DE CONSERVATION Par Juan Carlos Mendoza Saavedra, Essai présenté au Centre

“On lutte pour nos terres mais aussi pour l'humanité !” estime Oscar Saleza. Dans la région du Cauca, le mouvement syndical est très affecté par la répression. La



CUT, centrale unitaire des travailleurs, affirme que 3 250 organisations syndicales ont disparu depuis 1986 et de nombreux leaders ont été assassinés en toute impunité. *“Le fardeau de la preuve en Colombie repose sur la victime, les procès sont très longs et très coûteux et ils n'aboutissent pas.”*

Les représentants syndicaux sont très impliqués dans la contestation sociale pour dénoncer les politiques régressives, mais aussi pour améliorer le salaire minimum, un des plus bas des Amériques, (1 million de pesos par mois, soit 337.08\$ canadiens au moment du rapport en 2022).⁶⁷

Nous avons rencontré aussi des représentantes des groupes de femmes qui dénoncent plusieurs cas de violences sexuelles, des séquelles physiques et psychologiques importantes subies par des féministes, des journalistes sans oublier le harcèlement et les insultes. Elles se sentent doublement discriminées. *“Le fait de voir des femmes militantes constitue pour la police et les militaires une double insulte à leur ego, une attaque à leur virilité : “selon les témoignages des consœurs rencontrées à Popayán, cela expliquerait en bonne partie leur violence envers les femmes. “Les femmes des brigades médicales et celles qui s'occupent des chaudrons communautaires subissent beaucoup d'intimidation mais elles résistent. Le résultat c'est que les femmes dans ce contexte perdent complètement confiance aux institutions censées les protéger. Il s'agit pour nous d'une charge émotionnelle additionnelle”*

Le 3 décembre 2021, nous avons visité à Popayán 3 campements de personnes déplacées qui revendiquent le droit au logement pour les familles touchées. (Voir plus de détails en annexe).



universitaire de formation en environnement et en développement durable en vue d'une maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke, mai 2014

⁶⁷Comparaison salaire minimum en US - <https://vivre-au-panama.com/comparaison-des-salaires-minimum-en-amerique-du-sud/>

L'ancien et le nouveau recteur de l'Université



Après avoir visité ces

groupes, nous avons rencontré le recteur de l'Université del Cauca et une douzaine d'invités représentant le corps enseignant, les syndicats et les étudiantes et étudiants.

Nous avons été invités à l'Université par le recteur actuellement en poste, Jose Luis Diago Franco à venir rencontrer des étudiantes, des étudiants, des professeurs et des représentants syndicaux de l'université Del Cauca. Le recteur est

en poste depuis 2017 ayant succédé à Juan Diego Castrillón et Danilo Reinaldo Vivas, eux aussi très impliqués dans leur communauté en faveur de la paix.

Le recteur actuel est médecin et chirurgien, avec des spécialisations dans le domaine de la santé. Il a une formation en droits de l'homme, développement durable et politiques publiques en Amérique latine de la Fondation Henry Dunant Amérique latine et analyse des politiques publiques du point de vue du projet Développement humain-PNUD Colombie ODM. Professeur à la Faculté des sciences de la santé depuis 1999, il est Président de la Croix-Rouge du Cauca et analyste du conflit armé dans le Cauca d'un point de vue humanitaire et membre de la Commission Paix de l'Université del Cauca.

Il raconte que l'université est devenue un refuge pour les étudiantes et les étudiants de différentes disciplines qui cherchent à se protéger des violences policières. À noter que le recteur semble très affecté par les violences subies par les jeunes de son institution et ceux de la Première ligne. Il songe par ailleurs à prendre une année sabbatique afin d'aider les jeunes de la rue particulièrement touchés par les excès des forces de l'ordre. Il sent sa vie menacée et il aurait reçu des menaces de mort de groupes paramilitaires non identifiés.



Dans le contexte de l'éclatement social du printemps 2021, plusieurs militants des droits humains ont dû fuir le pays pour éviter le pire.

Au cours des mois d'août et de septembre, des visites systématiques avaient lieu dans les familles de ces militants et militantes. Une professeure ajoute que notre visite est très importante pour eux, cette visibilité internationale peut les protéger semble-t-il car la Constitution colombienne *d'État de droit* n'est pas du tout respectée en ce moment. Une professeure souhaite comme bien d'autres enseignants accompagner le recteur dans sa lutte pour la paix et la protection des jeunes, homme, femme, LGBT, etc. Récemment, une femme trans a été assassinée; une manif de solidarité a suivi, mais elle a durement été réprimée.

A son tour, le recteur, Jose Luis Diago Franco nous introduit au contexte de la région en nous expliquant que le Cauca est en quelque sorte l'épicentre de la violence en Colombie pour plusieurs raisons : mines illégales sous emprises de mafias et non d'artisans miniers traditionnels, narcotrafiquants, spéculateurs immobiliers et appauvrissement pour donner suite à la pandémie.

"Je suis avant tout un humaniste comme militant de la Croix rouge, il faut être conséquent, en parler me crée des problèmes." Il souhaite repenser l'université du futur. Il rêve d'une plus grande participation des étudiants et étudiantes à un projet de société viable. La pandémie a freiné cet élan. Il estime important qu'on se penche sérieusement sur les impacts de cette violence sur la santé mentale des jeunes, c'est important pour l'avenir, soutient-il. Il avance l'importance de faire face à cette violence structurelle qui nie le droit à la diversité et à une plus grande justice sociale.

Pour l'avenir, il suggère de s'attaquer aux 5 enjeux suivants :

- 1) La question de la propriété terrienne doit être mieux définie
- 2) Le besoin d'une économie alternative qui prend mieux en compte le travail informel
- 3) La lutte aux violences structurelles qui engendrent le désespoir humain (se préoccuper de la santé mentale)
- 4) L'importance d'un agenda commun implique aujourd'hui d'être à l'écoute des jeunes de la rue, ces jeunes vont écrire l'histoire (il souhaite les rejoindre lors de sa sabbatique)
- 5) L'Université doit se mettre au service de la collectivité

Tulua

Antécédents et contexte

Tulua (Valle del Cauca) est une ville moyenne située au nord de Cali. Cette ville a été durement frappée par le conflit armé. Au début des années 2000, le Bloque Calima appartenait aux groupes paramilitaires Autodéfenses unies de Colombie qui était présent à Tulua, comme il est documenté par des témoignages, d'autres sources et des articles de journaux. En 2021, des habitants de la ville ont pris les rues afin de dénoncer la précarité de la vie. Parmi les faits les plus marquants qui se sont produits dans cette municipalité, on retrouve l'incendie du Palais de Justice le 25 mai 2021.

Nous avons visité la ville le vendredi 3 décembre 2021. Nous avons interviewé différentes personnes qui se sont réunies au siège social du syndicat de la Centrale unitaire de travailleurs (CUT) pour témoigner de leurs différentes expériences vécues pendant la grève nationale. L'un des témoins rencontrés est le leader social municipal Luis Felipe Horta Gutierrez. Il nous a partagé un document qui dénonce la persécution perpétrée contre lui et les membres de son parti politique Colombia humana - UP. Dans son écrit, il dénonce la présence de groupes paramilitaires dans la ville. Il raconte sa participation aux manifestations qui ne cessent d'augmenter depuis 2019. À Tulua, les manifestations ont duré plusieurs jours.

À la fin du mois d'avril 2021, une manifestation a débuté et elle s'est poursuivie pendant plusieurs mois. Deux des entrées principales de la ville ont été bloquées par les manifestants. Les manifestations se tenaient depuis le 1er mai avec l'appui de la communauté. Beaucoup de voisins et de voisines leur apportaient des denrées alimentaires et de l'aide logistique afin qu'ils puissent résister et attirer l'attention internationale sur la situation du pays. L'interviewé dénonce que le 25 mai, l'Escadron mobile antiémeute (ESMAD) a attaqué les manifestants et provoquer la mort de 3 jeunes (Julian Vallejo, Cristian Osorio et Jorge Canas) alors qu'au moins 60 jeunes ont été arrêtés par la police. Suite à cela, la communauté s'est réunie dans un parc afin de demander à la police de les libérer.

La déclaration qui suit est complémentaire à celle de la commission de droits humains de Tulua. Le comité dénonce la présence d'une camionnette blanche le 21 mai, qui est passée à plusieurs reprises, puis son conducteur a ouvert le feu sur les manifestants. Après plusieurs tours, avec l'aide de la communauté, ils sont parvenus à immobiliser le véhicule et ils y ont mis le feu.

Le conducteur arrêté a été libéré par la suite. Le 3 mai, une autre camionnette avait tiré sur les manifestants.

La commission dénonce aussi les faits ayant eu lieu le 25 mai. Selon eux, il s'agit d'une stratégie de guerre envers les manifestants pacifiques et désarmés. La police est arrivée au point de blocage de la route à 4h du matin, puis elle a incarcéré des manifestants en faisant usage d'une force excessive. Il y a eu des tirs à balles réelles. Du gaz lacrymogène caduque a été lancé sur les manifestants, etc. tout en proférant des menaces à leur encontre.

Également, la commission des droits humains de Tulua dénonce le fait que leurs membres ont vécu de l'intimidation, de la persécution et des menaces. Cette pratique est aussi utilisée contre la mission médicale. Un grand nombre d'arrestations ont eu lieu de manière indiscriminée et arbitraire dont au moins 9 détentions sans base légale suffisante, ce que la commission qualifie de faux positifs judiciaires, réalisés en vue de justifier la lutte contre les protestations sociales comme une soi-disant lutte contre la criminalité. Aussi, la commission signale l'assassinat du jeune étudiant Camilo Arango par la police, un cas déjà largement documenté.

Le jeune leader Duberney Unas Pacheco, un représentant de la communauté dans les tables de dialogue avec le gouvernement, a souffert d'un attentat contre sa vie et a été victime d'une tentative d'enlèvement. Une plainte a été portée, mais les institutions judiciaires n'ont pas encore fait enquête sauf pour ce qui est de la partie civile. Il s'agit donc, comme dans la majorité des cas de dénonciations d'abus contre des manifestants, d'une réception de la demande, à titre statistique et non d'un processus d'enquête sur des violations graves des droits humains.

Le palais de justice brûle

Le 25 mai 2021, le jour où la police a attaqué les manifestants de façon indiscriminée et avec un grand excès de force, la communauté s'est réunie à la place Boyacá afin de demander la libération des jeunes détenus. C'était une manifestation pacifique avec des personnes âgées et des familles. À un moment donné, la police est arrivée des quatre coins du parc en essayant de bloquer les possibilités de sortir de la place. Les confrontations ont donc commencé, la police a envoyé des policiers habillés en civil ce qui, selon les témoignages reçus, a généré le chaos. Ce soir-là, des hommes que personne ne connaissait, se sont attaqués aux commerces et au palais de justice. Paradoxalement, le palais, fait en ciment, a pris feu et tout ce qui s'y trouvait a brûlé.

Certains des témoignages signalent une entrée de personnes étranges par l'arrière de l'édifice, ainsi que l'inaction de la police lorsque des gens se sont attaqués au palais de justice.

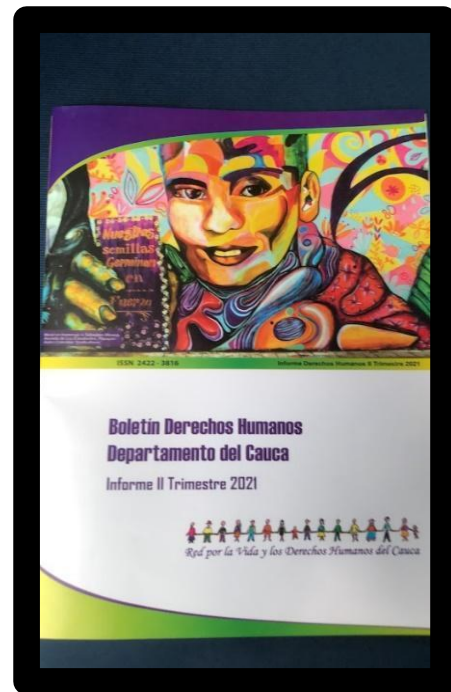
Ces faits posent plusieurs interrogations : Qu'est ce qui s'est passé dans le palais pour que la police ait permis qu'il soit brûlé ? Pourquoi a-t-il brûlé s'il était construit avec des matériaux ininflammables ? Que faisaient des policiers habillés en civil dans une manifestation pacifique ? Ce sont des questions que se pose la communauté. Tout semble en effet indiquer que des personnes haut-placées avaient intérêt à ce que le palais de justice soit incendié avec tous les documents qu'il contenait. S'y trouvaient de nombreux dossiers criminels.

Qu'est ce qui va se passer avec cette information ? Les victimes et les acteurs des crimes vont-ils rester impunis ? Pour cette raison, plusieurs soupçonnent qu'il s'agit d'une action organisée pour instrumentaliser la résistance.

Les faux positifs judiciaires

Nous avons rencontré une famille qui dénonce l'emprisonnement des jeunes sans aucune raison valable. Présentement, plusieurs jeunes sont emprisonnés sans qu'aucune accusation ne soit déposée contre eux, ce qui est à l'encontre de leurs droits fondamentaux. Plusieurs de ces jeunes ont été envoyés à la prison de Popayán. Les membres de la famille que nous avons interviewés assurent que leurs moyens ne leur permettent pas d'aller voir leur garçon. Ils sont ébranlés par ce qu'ils vivent de jour en jour, en cherchant quelque chose à manger sans recevoir aucune aide. Leur garçon est accusé d'avoir incendié une moto d'une compagnie de ventes, la seule preuve présentée est une photo où il apparaît devant le magasin en flammes.

Certains des jeunes réussissent à sortir de prison en raison de l'annulation des accusations comme celles de terrorisme ou d'association pour commettre un crime, un gain des avocats des associations de défense des droits sociaux. Mais ce garçon n'a pas été relâché. La famille parle de mauvais traitements de la part de la police et des autorités qui éloignent leur fils pour le torturer et lui faire perdre l'espoir.



Jamundí

Jamundí est une ville adjacente à Cali, Valle del Cauca. Elle se situe à 24 km de Cali et est habitée par 93.556 habitants. Jamundí est connue pour son histoire de violence en raison de sa position géographique, sa proximité de Cali et du pacifique colombien. Différents groupes armés y ont sévi pendant plusieurs années : le ELN, les FARC-EP, le M19 et le Bloc Calima des forces paramilitaires dans la région du Valle del Cauca (Centro Nacional de Memoria Histórica, 2013). Cette ville est aussi connue pour les nombreux cas de violences policières commises contre les manifestants pendant les manifestations sociales de 2020-2021.

Lors de notre mission, la représentante des victimes de Jamundi, Jancy Ortega, nous a approché pendant notre séjour à Cali pour dénoncer les violences de la part de la police, notamment de l'ESMAD, contre des manifestants. C'était majoritairement des jeunes, certaines femmes et des personnes appartenant aux communautés LGBTQI+. Jancy nous a rapporté les détails des violences commises contre elles :

Jose Florez (nom fictif), 19 ans. Le 28 avril 2021, lors d'un blocus, le ESMAD tire d'une voiture sur un jeune homme qui a le crâne détruit et des fractures multiples. Il a dû subir une reconstruction faciale en raison de l'écrasement du crâne. Il vit désormais avec des maux de tête permanents et de graves séquelles psychologiques. Après les démarches de dénonciation aux autorités respectives, il a été victime d'un attentat contre sa vie en juillet 2021 où il a été blessé par balles à la colonne vertébrale. Cet épisode a profondément affecté son moral et sa qualité de vie, il endure des douleurs chroniques. De plus, il subit des menaces de poursuites judiciaires à cause de sa participation aux manifestations sociales. À l'heure actuelle, il reçoit des fausses convocations au tribunal, ce qui peut être un moyen pour l'intimider ou l'assassiner.

Oscar Gomez (nom fictif), 25 ans. Le 28 avril 2021, pendant qu'il enregistre les actions de l'ESMAD, il est blessé au visage. Il a subi une perte oculaire totale de l'œil gauche. Il vit encore aujourd'hui de la stigmatisation, de la persécution et des menaces. À ce contexte s'ajoute le fait qu'il appartienne à la communauté LGBTQI+, ce qui représente pour lui une double stigmatisation. Suite à cette attaque, on lui a diagnostiqué une dépression clinique.

Margarita Ruiz (nom fictif), 26 ans. En août 2021, elle a été judiciairisée quand elle se trouvait à son domicile parce qu'elle avait participé aux manifestations. Elle fait face à des accusations de terrorisme et d'autres charges criminelles. Elle a été incarcérée à la prison de Jamundi pendant un mois en août 2021. Sa cause est en attente ce qui représente une grande source de stress pour elle. Elle vit de la stigmatisation de la part des autorités et de la société.

Margarita affirme qu'elle est innocente et que dans les vidéos de son inculpation on peut voir une autre femme avec une autre taille corporelle, ce qu'elle définit comme un montage judiciaire pour persécuter les femmes leaders sociales. Margarita est enceinte de 5 mois et elle est mère de famille monoparentale, ce qui lui exige une grande capacité d'adaptation et complique ses moyens pour démontrer son innocence.

Pedro Fuentes (nom fictif), 30 ans. Le 26 mai 2021, il a été blessé par une balle 'non létale' de l'ESMAD au niveau du visage et à la main. Il a dû être conduit à l'hôpital en raison de la complexité de la blessure. Pedro affirme avoir été victime d'un tir contre son humanité, avec un angle perpendiculaire de l'arme du policier. Il vit avec des impacts psychologiques de trauma qui limitent ses activités quotidiennes. Ainsi, il a perdu un grand pourcentage de la mobilité de sa main blessée, ce qui affecte sa capacité à travailler.

Augusto Rojas (nom fictif), 15 ans. Il est un jeune qui jouait professionnellement au soccer. Lors d'une manifestation le 26 mai 2021, pendant qu'il passait par la zone, il a été victime d'une grenade d'étourdissement qui lui a fracturé son tibia, plus spécifiquement dans l'épiphyse inférieure. Il ne peut plus jouer comme il le faisait et en plus il a une procédure judiciaire contre lui. Il vit un traumatisme psychologique important en lien avec la procédure judiciaire, le stigma et le fait de ne plus pouvoir reprendre ses rêves professionnels.

Nicolas Garcia (nom fictif), 24 ans. Le 26 mai 2021, il reçoit un impact d'arme à feu au niveau du bras. Cette attaque lui a causé une fracture du bras droit et il vit encore aujourd'hui avec des problèmes de mobilité et de douleur chronique. Ce contexte lui a amené des pressions financières importantes du fait de ne plus pouvoir reprendre ses activités professionnelles et un impact psychologique en lien avec le traumatisme de son attentat.

Milena Ortega (nom fictif), 20 ans. Le 26 mai 2021, Milena a été mise en état d'arrestation. Elle a été battue lors de son arrestation. Pour cette raison, elle a dû être amenée à l'hôpital. Cet incident lui a provoqué un traumatisme qui fait qu'il est très difficile pour elle d'en parler. Malgré ça, elle a porté plainte contre 5 agents de police impliqués, mais il n'y a pas encore eu de sanctions concrètes à leur endroit.

Jose Marquez (nom fictif), 50 ans. Le 26 mai 2021, il transite par la zone où la manifestation a lieu et il reçoit un impact d'arme à feu qui provoque une fracture ouverte à son bras. Il n'a pas pu reprendre le travail et présente une mobilité réduite. Sa santé mentale est grandement affectée, il subit une dépression clinique, il ressent de la colère et de l'impuissance, notamment en lien avec la perte d'autonomie.

Au total, le 26 mai 2021, il y a eu 36 blessés documentés à Jamundi. Le niveau de détresse et de peur chez les personnes affectées par la brutalité policière y est très inquiétant. Nous avons décrit un contexte de double stigmatisation, sociale et institutionnelle, qui continue d'avoir des impacts sur leur santé physique et mentale ainsi que sur leur qualité de vie.

Violence contre les minorités sexuelles et de genre

La mission québécoise-canadienne en Colombie reprend la définition de la violence basée sur le genre inscrite dans les accords de la Convention de Belém do Pará (Arts. 1 et 2). Cette définition comprend les violences basées sur le genre comme les actions et les gestes, motivés par l'identité et/ou l'expression de genre d'autrui, qui causent la souffrance au niveau physique, psychologique ou sexuel (CIDH, 2021). Cette définition de la violence est également utilisée par la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH).

Lors de son séjour en Colombie en novembre-décembre 2021, la mission d'observation a documenté un nombre inquiétant de témoignages de violation des droits humains commis par des membres des forces policières à l'encontre des femmes et des personnes LGBTQI+. Il est important de souligner que ces témoignages ont été recueillis tant dans les centres urbains tels que Bogotá (Cundinamarca), Medellín (Antioquia) et Cali (Valle del Cauca), ainsi que dans les zones rurales de Toledo (Antioquia), Tuluá (Valle del Cauca), Pitalito (Huila). Les témoignages recueillis attestent de l'usage disproportionné et systématisé de la force policière, surtout par les agents de l'Escadrons mobiles anti-émeute (ESMAD), envers les femmes et les personnes LGBTQI+. L'ensemble des dénonciations documentées suggèrent que ces personnes ont eu consciemment recours à la violence basée sur le genre en tant que mécanismes d'oppression contre des personnes manifestantes. Cela dit, ce type de répression a aussi ciblé de nombreux leaders sociaux, journalistes et défenseurs des droits humains appartenant aux minorités sexuelles et/ou de genre. Pour mieux documenter le rôle, l'ampleur et l'impact de la violence basé sur le genre dans le cadre de la grève nationale de 2021 et des projets miniers et hydroélectriques appuyés par le Canada en Colombie, cette section repose sur des témoignages recueillis par la mission sur le terrain ainsi que sur des analyses approfondies menées par des ONGs internationales et colombiennes.

D'après la plate-forme visant à faciliter le signalement des violences policières *Grita* de l'ONG Temblores, en 2021, 47 des 5 808 cas de dénonciation de brutalité policière furent des cas de violence sexuelle perpétrés majoritairement contre des femmes, ces dernières représentent 61% des victimes. Les hommes cisgenre forment 28% des victimes et les personnes non binaires, 6%. Notre

mission a recueilli le témoignage de plusieurs cas individuels qui reflètent ces chiffres.

Nous avons reçu une dénonciation de violation de droit de la part de Veronica (nom fictif*), une femme mineure de 17 ans qui, en compagnie de son partenaire, ont été retenus contre leur gré par la police lors d'une manifestation en Tulua, Valle del Cauca, le 28 mai 2021 (collecte réalisée à partir d'un focus groupe auprès de 6 jeunes de 17 à 23 ans à Tulua en décembre 2021). Après une saisie de ses objets personnels, elle fut abandonnée par la police loin de son logement, sans moyens de transport ni façon de communiquer avec sa famille, le tout dans un contexte de grande insécurité pour les femmes en termes de violence sexuelle et de féminicide. Veronica a dû marcher plusieurs kilomètres seule pendant la nuit pour rentrer chez elle. Elle et son partenaire ont souligné avoir vécu une grande peur qu'elle subisse un viol ou une agression physique lors de la procédure judiciaire, sachant que plusieurs crimes de violence sexuelle ont été commis lors de la grève nationale en 2021, tel que dénoncés par la CIDH (2021).

Un autre cas grave de violence basée sur le genre a été vécu par Betty (nom fictif), une jeune femme Trans rencontrée à Buga, Valle del Cauca, le 3 décembre 2021. Betty a été victime de plusieurs formes d'agressions de la part de l'ESMAD lors des manifestations en mai 2021 à Buga. Elle a été battue, agressée verbalement et mégenrée en raison de son expression de genre. Cette situation a eu une incidence à long terme sur la santé mentale de Betty. La mission a pu constater que la violence vécue par Betty n'était pas un fait isolé. Plusieurs colombien.ne.s appartenant aux communautés LGBTQI+ ont rapporté des cas similaires de violation de leurs droits. Ils et elles ont rapporté aux membres de la mission vivre un déni de la reconnaissance de leur diversité sexuelle et de genre et, partant, de leur dignité humaine.

Le cas de Fredy- « Le pédé s'est mis à parler encore une fois »

Tel que mentionné plus tôt, la mission a constaté une dynamique de violence systématique envers des minorités sexuelles et de genre tant dans les villes que dans les régions rurales. Ses membres ont rencontré Fredy Morales, leader social de San Rafael, à Medellin, le 26 novembre 2021. Le cas de Fredy relève donc d'une région rurale. Fredy est un leader pour la justice environnementale et pour la défense des droits des personnes LGBTQI+ de la région de l'est du département d'Antioquia, l'un des départements comptant le plus d'activités extractivistes en Colombie. Ces activités incluent celles de plusieurs compagnies canadiennes, telles que la B2Gold et Gran Colombia Gold, les investissements de la Caisse de dépôt de Québec dans le projet hydroélectrique Hydroltuango par le biais de prêts à Empresas Públicas de Medellín (EPM).

Fredy a été victime d'intimidation et de persécution perpétrées par des membres de groupes paramilitaires en raison de son activisme et de la communauté qu'il représente. Il a également été témoin de la violence spécifique que ses pair.e.s LGBTQI+ ont vécue historiquement dans la région. Il est à noter que la *Unidad para la Atención y Reparación Integral a las Víctimas* (UARIV) a démontré que, en date du mois d'avril 2015, les régions qui représentent le plus grand nombre de victimisations (assassinats sélectifs, agressions, torture, harcèlement) sont situées dans les départements d'Antioquia et de Bolívar (CNMH, 2015)⁶⁸. La violence vécue par Fredy représente une menace courante et généralisée pour les leaders sociaux de la région. Plusieurs ont été persécutés de façon similaire en raison de leur participation citoyenne active. La peur et le risque d'être persécutée ou assassinée est une réalité éprouvée par l'ensemble des mouvements sociaux, et un danger encore plus significatif pour les mouvements LGBTQI+, par la nature patriarcale de la violence policière, paramilitaire et étatique.

En tant que personne LGBTQI+, Fredy soutient que le fait d'appartenir à une minorité sexuelle et/ou de genre accroît les chances d'être victime de violence sur ses corporalité et dignité humaine. Fredy s'est référé à plusieurs reprises à la double stigmatisation qu'il vit en tant que leader social et personne LGBTQI+, accentuant les probabilités qu'il soit victime de violence et d'être assassiné. Pour Fredy, la violence comprend plusieurs sphères, telles que la violence symbolique, psychologique, verbale, physique et sexuelle.

Il dénonce qu'il existe une stigmatisation sociale généralisée et mobilisée comme un mécanisme de violence et d'intimidation par des groupes armés. Les stratégies des groupes armés comprennent l'utilisation de phrases comme « *Ahí está otra vez ese marica hablando,* » « encore une fois, la tapette est en train de parler » pour se référer à des scénarios de mobilisation sociale où des personnes LGBTQI+ prennent la parole. Ainsi, sur le plan symbolique et physique, Fredy dénonce que la violence sexuelle a été utilisée comme une arme de guerre contre les populations minoritaires, notamment lors de la violence paramilitaire des années 2000 (CNMH, 2015) dans la région. Des exemples dont il a été témoin de près ou de loin auprès de ses pair.e.s LGBTQI+ ont été l'agression sexuelle, la coupe forcée des cheveux, l'assassinat, la torture sexuelle et l'ablation des organes génitaux. Ces exemples ont été également documentés dans le rapport du Centro de Memoria Historica (2015) comme des mécanismes de

⁶⁸ UARIV, « *Caractérisation des victimes avec des orientations sexuelles et identités de genre diverses dans le cadre du conflit armé* ». Bogotá, avril 2015.

coercition pour dominer, opprimer et finalement, tenter d'effacer les communautés LGBTQI+⁶⁹.

Fredy dénonce que la stigmatisation s'inscrit dans le caractère patriarcal de la guerre, qui va au-delà du contexte armé. Par exemple, avec la victimisation et la re-victimisation des institutions colombiennes, à partir d'une stigmatisation structurelle contre les personnes LGBTQI+, lesquelles ne se sentent souvent pas entendues ni respectées par les programmes de protection civile. Certain.e.s fonctionnaires justifient par exemple les assassinats sélectifs comme des cas 'd'épuration sociale', du fait de dévier des normes sociales (être travailleuse ou travailleur du sexe, être diverse en termes d'orientation sexuelle et/ou de genre, etc.). Il faut se rappeler que ce discours 'd'épuration sociale' a été mobilisé historiquement par les groupes armés du département d'Antioquia, justifiant les motifs de leurs actions comme une volonté d'exterminer les "*putas, maricas y viciosos*" 'putes, tapettes et vicieux' (CNMH, 2015).

Fredy identifie également la pandémie comme étant un accélérateur de la discrimination et des agressions contre les communautés LGBTQI+, entre autres en lien avec l'augmentation du développement des projets extractivistes et hydro-énergétiques dans la région. Pour lui, comme pour plusieurs leaders sociaux, ce contexte a accentué les dynamiques de violence qui sont reliées et même financées par les projets extractivistes. Selon les témoins interviewé.e.s par la mission québécoise-canadienne, cette violence a pour objectif d'étouffer les mouvements de participation citoyenne qui ont été historiquement persécutés par les groupes armés, notamment par les groupes paramilitaires, et aussi criminalisés de diverses façons par l'État. La mission a documenté un exemple de cette criminalisation spécifique aux contextes extractivistes lors des manifestations de la communauté affectée par le projet minier Buritica. Plus spécifiquement, la communauté de Higabrá, en Antioquia, situé dans les environs de la mine Buritica, fut effectivement attaquée par les forces policières le 18 octobre 2021 après 6 jours de manifestation sociale, ce qui s'est soldé par l'emprisonnement de 3 leaders sociaux pendant 2 jours et des personnes blessées avec des balles de caoutchouc.

Finalement, Fredy se réfère aux barrières systémiques auxquelles sont confrontées les populations LGBTQI+ dans un contexte de violence : « Il n'y a pas de parcours de service pour la population LGBTQI+, il n'y en a pas, ça n'existe pas. Et c'est super inquiétant, parce que s'ils te menacent, où vas-tu ? La première chose à laquelle vous pensez : *je vais dans une autre ville*, comme

⁶⁹ Centro Nacional de Memoria Histórica. *Aniquilar la Diferencia. Lesbianas, gays, bisexuales y transgeneristas en el marco del conflicto armado colombiano*. Bogotá, CNMH - UARIV - USAID - OIM, 2015.

nous l'avons fait, nous [les groupes LGBTQI+] avons parcouru le pays en fuyant la guerre, dans un contexte effrayant... [En Colombie] le système patriarcal ne nous permet pas d'être différents et d'agir différemment »⁷⁰.

Des membres de la mission ont gardé contact avec Fredy à la suite de la fin de leur séjour en Colombie. Le 4 janvier 2022, soit quelques semaines après leur rencontre initiale, il a rapporté avoir été approché par deux hommes sur une motocyclette qui l'ont intimidé et menacé de mort. L'événement est survenu alors qu'il arrivait à son domicile dans la zone rurale de la municipalité de San Rafael. Fredy contacte immédiatement les membres de la mission pour dénoncer sa situation. N'ayant pas accès à des services spécifiques pour les personnes LGBTQI+ et avec très peu de ressources, il a été difficile de trouver des espaces d'hébergement temporaire à Medellin pour Fredy. Ce dernier voulait se cacher par peur d'être assassiné et il s'est retrouvé dans une situation d'itinérance sans domicile fixe. Cette situation a aussi été documentée par d'autres leaders rencontrés lors de notre mission, qui arrivaient aux entrevues avec leurs valises puisqu'ils changeaient de domiciles presque tous les jours pour des questions de sécurité (voir la section de ce rapport qui porte sur Medellin).

Pour Fredy, connaître son territoire le met en danger. Sa région, dit-il, procure 35% de l'énergie colombienne, mais elle connaît un déficit d'investissement social. C'est exactement le fait de connaître sa région qui le motive à construire le tissu et la résistance sociale pour promouvoir des territoires avec dignité humaine. Fredy, comme d'autres leaders LGBTQI+, continue d'être menacé, mais il continue à résister pour donner espoir et être un modèle pour les plus jeunes, pour bâtir une société plus juste et équitable et *«tener el derecho a ser diferente, el derecho de manifestar socialmente, y el derecho a seguir vivo»* «avoir le droit à être différent, avoir le droit à la manifestation sociale et avoir le droit de rester en vie».

⁷⁰ Version originale espagnole du témoignage : « No hay una ruta de servicios para la población LGBTQI+, no la hay, no existe. ¿Y es súperpreocupante, porque si a ti te amenazan a donde vas? Lo primero que piensas es yo me voy a otra ciudad, como lo hemos hecho, hemos [los colectivos LGBTQI+] recorrido el país huyéndole a la guerra, en un contexto temeroso... [En Colombia] el sistema patriarcal no permite que seamos y nos movamos diferente. »

Le cas de Francisco - « Être gay à la campagne est très difficile. »

Francisco (nom fictif) est un leader social que la mission a rencontré le 29 novembre 2021 à Toledo, Antioquia, dans le cadre de dénonciation communautaire de Rios Vivos contre le projet hydroélectrique Hidroituango de la compagnie EPM. Francisco a dénoncé à la mission québécoise-canadienne l'impact des politiques policières et megaextractivistes contre les communautés rurales de la région comme des dynamiques qui affectent les populations plus précaires, tel que les populations LGBTQI+. Francisco dénonce la difficulté d'être une personne LGBTQI+ en région rurale et il affirme vivre dans un contexte plus machiste que dans les villes, entre autres exacerbées par les dynamiques de violence armée. Ce témoignage est cohérent avec la dénonciation de Fredy, leader d'une municipalité rurale, qui dénonce que la violence armée de la zone rurale a été particulièrement agressive envers les minorités sexuelles et de genre.

Francisco a été interviewé dans un contexte de rencontre de groupe. Il n'a pas révélé ou réaffirmé son identité auprès de ses pair.e.s, mais seulement avec un des membres de la mission, ce qui dénote la marginalisation des personnes LGBTQI+ au sein des groupes déjà marginalisés. Francisco partage également sa peur de mobiliser d'autres personnes LGBTQI+ pour ne pas être encore plus stigmatisé et mettre davantage sa vie en danger.

Le cas d'Amélia : « Je préfère me tuer avant qu'ils ne m'attrapent et me violent. »

Amalia (nom fictif) est une leader sociale de Bogota que la mission a rencontré le 24 novembre 2021. Elle a vécu des menaces de mort en raison de son implication au sein du parti politique de gauche Colombia Humana. Le 12 août 2020, elle a reçu un pamphlet avec une menace de mort chez elle, raison pour laquelle elle a dû déménager chez un de ses enfants. Amalia tente de dénoncer la situation qu'elle a vécue auprès du bureau du procureur de Bogota, mais elle n'est pas prise au sérieux et elle se fait dire que c'est une question de problèmes interpersonnels. Elle n'a donc pas pu présenter une dénonciation formelle. Après avoir reçu d'autres menaces via les réseaux sociaux, elle décide de dénoncer son cas au bureau de la *Defensoría del Pueblo* en septembre 2021.

En se rendant au centre-ville de Bogota pour déposer sa plainte et demander des mesures de protection, elle est abordée par un inconnu qui la salue en l'appelant par son prénom et nom de famille. L'inconnu ordonne à Amalia de rester dans le bus sans bouger. Il la menace verbalement utilisant des mots

péjoratifs en lien avec son identité de femme : « *Perra creyó que no la teníamos vigilada, esta no es una amenaza* » « La salope pensait que nous ne la surveillions, ceci n'est pas une menace ». Amalia affirme que ce genre de langage a été souvent utilisé contre les *lideresas*, les femmes leaders avec des termes comme « salope », « pute », « fille de rien » (*cualquiera*). En subissant cette menace, Amalia entre en état de choc. Elle devient incapable de bouger ou de parler, elle tremble et urine sur elle-même. Amalia était convaincue que si elle était kidnappée ça allait être pire que d'être assassinée, puisqu'elle serait possiblement victime de torture et de viol.

« *Prefiero matarme a que me cojan y violen,* » « je préfère me tuer que d'être enlevée et violée », confie Amalia lors d'une entrevue. Après avoir été approchée par cet individu et menacée, elle décide de sauter de la station du bus, connaissant le risque d'être écrasée par un autre bus. Amalia réussit alors à s'enfuir avec des blessures mineures.

Cet épisode a obligé Amalia à quitter le pays et à se réfugier en Équateur avec son plus jeune fils. Après avoir vécu quelques mois dans des conditions précaires et dans un hébergement temporaire d'une église, elle vit un épisode de dépression majeure. Plus récemment, en décembre 2021, elle est retournée en Colombie après avoir reçu des menaces impliquant sa fille avec son adresse exacte. Elle se voit de nouveau obligée à rentrer dans un contexte d'extrême hostilité. Malgré des conditions de grande précarité financière, elle a dû déménager sa famille. Elle a été victime de graves problèmes de santé mentale (dépression, anxiété, attaques de panique, sentiment de persécution constante, manque d'appétit, de sommeil, idées suicidaires). Comme dans d'autres contextes, cette violence a été particulièrement concentrée sur la vie des femmes de sa famille, incluant Amalia et sa fille. Elle reflète la situation de vulnérabilité que subissent les femmes en tant que principales victimes de violence.

Amalia a souvent des attaques de panique, des symptômes associés à un stress post traumatique, et des idées suicidaires actives. « *Me dijeron que no tenían que gastar ni una bala en mí, me iban a poder destruir sin nada, y siento que es verdad* », « Ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de dépenser une seule balle avec moi, qu'ils allaient pouvoir me détruire sans rien de plus, et je pense que c'est vrai ». À chaque rencontre que nous avons eue pour documenter son témoignage, Amalia changeait de coiffure et de vêtements. Elle sent le risque à chaque fois qu'elle sort de chez-elle et cela l'empêche de vivre une vie avec un minimum de dignité. À ce jour, Amalia n'a reçu ni la protection de l'État ni des services psychosociaux appropriés. Il est à noter qu'en Colombie, la violence envers les femmes est souvent associée à des attaques soi-disant basées sur des

problèmes intrafamiliaux. Cette situation engendre une infantilisation des femmes victimes et une minimisation des violences basées sur le genre.

Le cas des signataires de l'accord de paix à Pitalito, Huila

Lors de notre parcours nous nous sommes arrêtés à Pitalito, Huila, le 6 décembre 2021. Dans cette région, particulièrement touchée par le conflit armé, il existe plusieurs processus de réincorporation sociale menés par des signataires de l'accord de paix avec les FARC. Des membres de la mission ont interviewé Lidia et Yadira (noms fictifs), deux femmes leaders sociales qui avaient aussi un leadership dans le contexte armé et qui travaillent aujourd'hui pour la justice sociale. Ces deux femmes et leur garde de sécurité nous ont partagé les luttes qu'elles ont menées dans une société qui les stigmatise, elles et leurs familles. Ce stigma est triple du fait d'avoir été dans les milices, d'être des leaders sociaux et d'être des femmes. Par exemple, leurs enfants sont discriminés par les autres enfants et par leurs familles respectives en raison des origines armées de leurs mères. Dans la rue, Lidia et Yadira nous ont partagé la situation complexe de sécurité et de menaces qu'elles reçoivent de personnes anonymes. Ces menaces les mettent en péril malgré leurs gardes du corps et l'usage de véhicules blindés. Par exemple, une semaine avant notre rencontre, le 2 décembre 2021, Yadira et son garde ont été approchés par des hommes armés dans un centre commercial. Grâce à l'expertise et à l'attention de son escorte, ils ont pu évacuer le site sans problème. Il est à remarquer que depuis les accords de paix, 300 signataires et ex FARC ont été assassinés (El Tiempo, 2022)⁷¹. Ce contexte dénote la présence d'un risque bien réel que doivent affronter sur une base quotidienne des personnes comme Yadira y Lidia.

Au cours des dernières années, Lidia a perdu plusieurs amis et membres de sa famille liés aux processus d'intégration sociale des ex FARC, incluant l'assassinat d'un oncle, d'un frère et de cousins dans des situations encore obscures et non résolues par la justice colombienne.

Il est important de noter que ces femmes leaders sociales, loin de n'être que des victimes, ont aussi une agentivité (perception de soi comme acteur du monde qui fait arriver des choses, et pas seulement comme quelqu'un à qui il arrive des choses) et un potentiel de mobilisation social important comme agentes de la paix. Elles ont formé une association de femmes, ASOMHUPAZ, qui est composée

⁷¹ "'Van más de 300 firmantes asesinados': RogrigoLondoño," *El Tiempo*, 26 de febrero 2022. <<https://www.eltiempo.com/politica/proceso-de-paz/rodrigo-londono-responsabiliza-a-ivan-duque-por-la-muerte-de-excombatientes-654477>>.

de 124 femmes de divers parcours et origines, incluant par exemple des signataires de l'accord de paix, des paysannes, des victimes du conflit armé, des femmes déplacées, d'autres qui travaillent pour les droits et l'égalité des femmes dans un contexte post-conflit. Malgré le contexte hostile de menaces, de persécutions et d'assassinats sélectifs et récurrents des signataires de l'accord de paix au cours des dernières années, des projets de travail communautaire et d'économie locale nourrissent les initiatives de ces femmes pour la dignité et le respect des droits humains.

Yadira et Lidia dénoncent que l'État colombien ait abandonné les femmes signataires de l'accord de paix qui vivent souvent dans les régions rurales. Ces femmes affirment avoir des besoins spécifiques en lien avec leur genre et avec les dynamiques de pouvoir propres au conflit armé. Yadira et Lidia partagent, comme plusieurs autres personnes participantes, le besoin d'adresser les enjeux psychosociaux spécifiques pour elles et leurs enfants, propres à un contexte d'oppression, de violence et de deuil. Un programme de services psychosociaux spécifiques aux femmes et aux enfants est l'une des suggestions de Yadira et Lidia comme d'autres femmes victimes que nous avons rencontrées lors de cette mission d'observation.

Recommandations spécifiques de la mission québécoise-canadienne d'observations des droits humains en Colombie sur les questions de genre :

- Programme de services psychosociaux spécifiques pour femmes, personnes LGBTQI+, enfants.
- Programme de services de protection/hébergement temporaire pour les leaders menacés, avec une approche inclusive et sécuritaire pour les femmes et les populations LGBTQI+.
- Une sensibilisation sur les réalités des personnes Trans auprès des institutions pour le respect et la reconnaissance de la diversité de genre
- Une sensibilisation sur le non re-victimisation et le langage non violent auprès des fonctionnaires qui travaillent avec des victimes femmes et personnes LGBTQI+.
- Une approche informée par le trauma auprès des personnes travaillant avec des leaders sociaux menacés et/ou ayant vécu de la violence.
- Une protection efficace de la part de l'État des leaders sociaux LGBTQI+ et des femmes en tant que population fortement affectée par la violence.
- Une sensibilisation des forces policières sur la violence basée sur le genre, une surveillance effective et des conséquences pour les agents et agentes qui l'exercent.

LES IMPACTS DES PROJETS MINIERES ET HYDROELECTRIQUES SUR LES COMMUNAUTES RURALES ET MINIERES COLOMBIENNES

Cette section décrit les violations de droits que la mission a pu observer lors des entrevues et des visites sur le terrain qu'elle a effectuées avec des membres de communautés rurales et des groupes d'artisans miniers affectés par des mégaprojets extractivistes. La mission a en effet voulu vérifier la situation actuelle sur le terrain, dans un contexte de recrudescence de violences et de représailles à l'encontre de leaders sociaux et environnementaux qui luttent pacifiquement pour la défense de leurs communautés et du territoire colombien. Les conclusions de cette section présentent des mises en garde aux législateurs et aux investisseurs canadiens à l'encontre des impacts sociaux et environnementaux de leurs investissements. Selon les observations de la mission sur le terrain en Colombie, plusieurs de ces investissements se font dans un contexte où des violations de droits, telles que rapportées dans plusieurs communautés rurales touchées par des grands projets miniers et hydroélectriques, posent un problème de réputation pour le Canada en tant que « défenseur des valeurs de gouvernance inclusive et responsable » en plus de représenter un risque économique et financier pour les entreprises participantes et les capitaux publics investis.⁷²

Ainsi, la section cinq du rapport répond au second objectif de la mission québécoise-canadienne en Colombie, soit celui de vérifier des allégations de violation de droits dans le contexte spécifique des échanges commerciaux et d'investissements canadiens en Colombie. Rappelons que ces derniers contiennent des engagements internationaux et nationaux en matière de protection des droits humains, incluant des questions environnementales importantes.

Dans le cas de la Colombie, la mission québécoise-canadienne d'observation de droits humains s'intéresse particulièrement aux dispositions légales incluses sur la protection des droits de la personne dans l'Accord de libre-échange signé entre le Canada et la République de Colombie en 2010.

⁷²Ambassade du Canada en Colombie, *Rapport annuel en vertu de l'Accord concernant des rapports annuels sur les droits de l'homme et le libre-échange entre le Canada et la République de Colombie, Pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020*, Rapport déposé devant la Chambre des communes et le Sénat le 28 mai 2021. URL: <https://www.canadainternational.gc.ca/colombia-colombie/bilateral_relations_bilaterales/rep-hrft-co_2020-dple-rapp.aspx?lang=fra>.

Cet accord, connu sous le nom de « Accord de libre-échange Canada-Colombie », comporte des engagements et obligations à l'intérieur d'accords parallèles qui sont assortis de plan d'action qui visent à assurer la protection des droits, notamment en matière d'environnement et de travail. Voir à ce sujet le Plan d'action 2018-2021, signé en vertu d'un accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la Colombie, en date du 15 mai 2018.

Les observations de la mission dans cette section du rapport reposent sur deux méthodes de travail complémentaires. Dans un premier temps, la mission a recueilli une série de témoignages de violations de droits humains et environnementaux lors de son passage à Medellín, le 27 novembre 2021, de la part de délégués et d'organisations sociales qui représentent des communautés rurales et minières du département d'Antioquia affectées par des projets extractivistes détenus ou financés par des intérêts canadiens. Dans un second temps, la mission s'est déplacée sur le terrain afin de visiter ces communautés rurales et minières et de rencontrer directement leurs membres. Le but était de s'éloigner de la littérature et du matériel promotionnel produit par les acteurs économiques et diplomatiques canadiens impliqués dans le développement du secteur extractiviste en Colombie et d'écouter ce que la population colombienne éloignée des centres de pouvoir avait à raconter sur le sujet.

Les organisations sociales et les communautés rurales et minières ciblées par la mission et ses partenaires colombiens sur le terrain ont été : la communauté de Vereda Higabra dans la municipalité de Buriticá (Antioquia), le siège social du mouvement Ríos Vivos à Toledo (Antioquia), des associations d'artisans miniers ainsi que leurs familles et communautés dans les municipalités de San Roque et de Remedios (Antioquia).

Le cas de Buriticá, Antioquia

Le 28 novembre 2021, la mission québécoise-canadienne d'observation des droits humains en Colombie a visité la petite communauté rurale d'Higabra, située dans la municipalité de Buriticá au nord-ouest de l'État d'Antioquia. Les quelque 80 familles qui la composent se trouvent au cœur d'un important projet de mine souterraine développé tour à tour dans la dernière décennie par une société minière canadienne, puis chinoise. La Continental Gold Inc. (canadienne), inscrite à la bourse de Toronto, a d'abord développé la prospection et l'installation du complexe minier de Buriticá. Cette compagnie a été acquise le 27 février 2020 par la Zijin Mining Group Co., Ltd., un conglomérat chinois qui assure désormais l'exploitation du site. La Zijin-Continental Gold

affirme être une référence d'affaires en Colombie en matière de respect de l'environnement et de responsabilité sociale.⁷³

La vision de la communauté de Higabra, telle que rapportée à la mission par ses dirigeants et par une soixantaine de membres rencontrés sur le site minier de Buriticá le 28 novembre 2021, offre une interprétation très différente de la situation. Ces personnes ont invité la mission québécoise-canadienne sur le site minier de Buriticá dans l'espoir qu'elle puisse révéler la précarité de leur situation à la société civile et au gouvernement canadien.

Bien que la Continental Gold Inc. ait passé sous contrôle chinois dix-huit mois avant le passage de la mission à Buriticá, nous avons jugé important de rendre compte aux publics québécois et canadien des plaintes et des allégations de violation de droits fondamentaux, dont le droit à un environnement sain et le droit des peuples à l'autodétermination, qu'a formulé la communauté de Higabra à l'encontre des actions passées et actuelles de cette minière étrangère sur leur territoire⁷⁴. Pourquoi ? Parce qu'à la lumière des témoignages et des observations collectés sur le terrain, la mission soutient que les actions de la Continental Gold n'ont pas été conformes aux pratiques commerciales responsables que promeut le gouvernement du Canada à l'étranger.⁷⁵ Les conséquences à long terme de ses activités économiques en Colombie ont causé des impacts environnementaux et sociaux qui ont mené à la perte du soutien de la communauté d'accueil. Elles ont de plus eu des répercussions négatives sur la réputation et l'image du Canada en Colombie.⁷⁶

Impacts des projets miniers sur la collectivité

L'image que les compagnies minières qui ont exploré, développé, puis exploité le site minier de Buriticá dans la dernière décennie véhiculent dans leur matériel promotionnel correspond à un modèle d'affaires socialement responsables et engagées auprès des communautés locales. Ce matériel promotionnel vante les

⁷³ Continental Gold Announces Receipt of Regulatory Approvals for Zijin Transaction, Toronto, February 27, 2020. <<https://www.continentalgold.com/continental-gold-announces-receipt-of-regulatory-approvals-for-zijin-transaction/>>. Consulté le 9 mars 2022.

⁷⁴ TPP, p. 9 et autres pages du rapport pour la citation de la législature.

⁷⁵ Affaires mondiales Canada, *Conduite responsable des entreprises à l'étranger*, <https://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/topics-domaines/other-autre/csr-rse.aspx?lang=fra>. Consulté le 1^{er} mars 2022.

⁷⁶ Affaires mondiales Canada, *Conduite responsable des entreprises à l'étranger*, <https://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/topics-domaines/other-autre/csr-rse.aspx?lang=fra>. Consulté le 1^{er} mars 2022.

valeurs d'intégrité, de transparence et de loyauté de la compagnie. La Continental Gold Inc. et la Zijin-Continental Gold s'affichent toutes deux comme des défenseuses de l'environnement et de la biodiversité. À titre d'exemple, la Continental Gold affirmait en février 2020 à propos du site de Buriticá qu'il était « *one of the largest and highest-grade projects in the world and is being advanced utilizing best practices for mine construction, environmental care and community inclusion.* »⁷⁷ Ces compagnies se font même les championnes de la culture et du patrimoine de la région. Les vidéos promotionnelles réalisées par la Continental Gold avant mars 2020, puis par la Zijin-Continental Gold au cours de 2021, présentent tous le projet minier de Buriticá comme étant bienveillant, moderne, éco-responsable, et ouvert au dialogue avec les communautés locales. Il constituerait de surcroît une force motrice de développement économique cruciale pour la région, incluant notamment des promesses d'impôts et de redevances pour l'État colombien.⁷⁸

Bref, le matériel promotionnel de ces compagnies minières concorde en tout point au manuel de la conduite responsable des entreprises (CRE) que promeut le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada. Pour une grande partie du public et des législateurs canadiens, tout semble aller pour le mieux avec les entreprises minières canadiennes en Colombie.

⁷⁷ Continental Gold Announces Receipt of Regulatory Approvals for Zijin Transaction, Toronto, February 27, 2020. <<https://www.continentalgold.com/continental-gold-announces-receipt-of-regulatory-approvals-for-zijin-transaction/>>. Consulté le 9 mars 2022.

⁷⁸ Dialogues with Continental Gold in the Village of Higabrá, mise en ligne sur Youtube le 26 mai 2017. URL : <<https://www.youtube.com/watch?v=NLdbYIjNERk&t=132s>>. Consulté le 8 mars 2022.

Mina Buriticá, Minería Moderna de Colombia para el mundo – Mina Verde, mise en ligne sur Youtube le 6 juillet 2021. URL : <<https://www.youtube.com/channel/UCb5llyyF9aC1riloTwPW8Cw>>. Ce discours suggère que l'ensemble de la population nationale en profitera. Par exemple un des vidéos promotionnels de la Zijin-Continental Gold vante les 3 milliards de pesos colombiens (un peu plus de 1 million de dollars canadiens, selon le taux de change en vigueur le 8 mars 2022) qui seront générés en impôts et redevances pour l'État colombien au cours de ses quatorze années d'opération prévues au plan de développement. Les plus cyniques souligneront qu'il s'agit d'une somme dérisoire. Les plus pragmatiques rappelleront quant à eux que, de toute façon, ces sommes n'atteindront sans doute jamais les poches des contribuables colombiens en raison d'un système fiscal qui ne favorise pas la répartition équitable des revenus au sein de la population. La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a d'ailleurs établi un lien, dans un rapport de 2021, entre les faibles dépenses sociales de l'État colombien, l'augmentation de la pauvreté au niveau national et l'augmentation des protestations sociales dans ce pays depuis 2019. Banque mondiale + OCDE. +CIDH, p. 3.- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=CA>

En mars 2021, quelques mois avant le passage de la mission à Buriticá, la ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du commerce international célébrait par exemple, lors d'un congrès virtuel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE), « *le leadership du Canada dans les domaines de l'innovation, de l'exploitation minière durable et des technologies propres* ». La ministre Mary Ng félicitait l'industrie minière canadienne pour sa capacité à « générer la croissance, tout en soutenant les normes environnementales et la conduite responsable des entreprises »⁷⁹.

La communauté rurale de Higabrá que la mission québécoise-canadienne a rencontré sur le terrain offre un tout autre portrait de la situation.

Enlever ses lunettes roses : Observations sur le terrain et témoignages

« Depuis plusieurs années, la communauté souffre des impacts négatifs du projet qui se cesse de s'accroître. [...] La communauté se trouve encerclée par le projet sans recevoir aucun bénéfice de ce que produit la mine. »⁸⁰ Ainsi résume à la mission québécoise-canadienne d'observation de droits humains le leader communautaire Glaeson Restrepo à propos de la situation des familles de sa communauté qui doivent cohabiter avec le mégaprojet minier qu'a développé sur leur territoire la Continental Gold. Comme ont pu le constater les membres de la mission, la mine a engendré un ensemble de problèmes sociaux et environnementaux qui ont des impacts négatifs très directs sur les habitants de la municipalité de Buriticá.

⁷⁹ Affaires mondiales Canada, Communiqué de presse, « La ministre Mary Ng fait la promotion de l'industrie minière canadienne au congrès virtuel de 2021 de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs », 17 mars 2021, Ottawa, <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2021/03/la-ministre-ng-fait-la-promotion-de-lindustrie-mini%C3%A9re-canadienne-au-congr%C3%A8s-virtuel-de-2021-de-lassociation-canadienne-des-prospecteurs-et-entrepr.html>.

⁸⁰ Entretien de Glaeson Restrepo avec Yves Carrier, Medellín, 27 novembre 2021.

La communauté avait pourtant accueilli la mine avec espoir et ouverture dans les premières années. Mais les promesses d'emplois abondants ne se sont jamais matérialisées, selon les témoignages des personnes interviewées par la mission lors de son passage à Buriticá le 28 novembre. Les emplois créés furent finalement très peu nombreux, soulignent-ils.

De plus, parmi les postes reliés à la mine de Buriticá, la plupart sont occupés par des mineurs étrangers sans aucune attache à la communauté. Le contraste entre les descriptions de la vie quotidienne de la communauté avant et après l'arrivée de la Continental Gold est frappant. Les membres de la communauté ont raconté à la mission qu'avant la venue de la mine, les artisans miniers exploitent des petites mines d'or depuis plusieurs générations. De leur côté, les riverains du Cauca cultivaient leurs semences, élevaient des animaux, pratiquaient la pêche. Ces diverses activités leur permettaient de subsister de façon autonome, sans dépendre d'aucune aide extérieure. Aujourd'hui, comme a pu le constater la mission québécoise-canadienne, l'aire du village a été réduite comme peau de chagrin, l'accès aux points d'extraction du minerai est interdit, la compagnie minière surveille ses habitants à l'aide de drones et de caméras vidéo. Bref, le quotidien est devenu invivable pour les habitants de la communauté.

La mission a pu observer les impacts environnementaux de la mine sur la communauté. Ces derniers incluent : le bruit incessant lié aux opérations de la mine et au passage des camions de la compagnie en plein cœur des places publiques, la contamination des productions agricoles situées autour du site minier ainsi que celle de l'eau potable (qui ne l'est plus, selon les leaders interviewés par la mission), les vibrations constantes dans les maisons, les odeurs nauséabondes qui émanent des moulins de la mine, des ordures laissés par les travailleurs de la mine dans les places publiques de la communauté, la poussière que provoque le passage incessant des camions de la mine et qui affecte les voies respiratoires des habitants, et même des situations d'intoxications par les aérosols et le PM2,5, qui pénètrent dans le système respiratoire et peut provoquer des étouffements. Une fillette de la communauté, dont la demeure est située à quelques mètres du site minier et du chemin public qu'empruntent de façon continue les camions de la compagnie, souffre d'une infection respiratoire aiguë dont les causes peuvent être liées, selon un diagnostic médical daté du 13 février 2020, à la poussière environnante ou à des chemins en terre battue surutilisés.⁸¹

⁸¹ Medimas EPS SAS, E.S.E Hospital San Antonio de Buriticá, HistoricaClinicade: AIEPI – Consulta – Niños de 2 meses a 5 años, Restrepo Guerra María Isabel, 13 de febrero 2020.

L'un des membres de la mission spécialiste en génie métallurgique et détenteur d'une maîtrise en environnement et en prévention de l'Université de Montréal, Andrés Muñoz, a de plus observé qu'en raison de la situation de l'usine en bas d'une étroite vallée, près de la rivière Cauca, et considérant le dénivellement d'environ 1000 mètres, les émissions de la mine montent par effet de tirage et contaminent sans doute d'autres secteurs de la municipalité de Buriticá à leur insu.

En plus des impacts environnementaux et des séquelles sur la santé physique des habitants de Buriticá, les membres de la communauté d'Higabra ont aussi voulu rendre compte à la mission des impacts sociaux négatifs de la mine étrangère. L'installation de la Continental Gold a provoqué l'effritement du tissu social de la communauté, ont rapporté les leaders et plusieurs membres de la communauté. Une première conséquence du développement du projet minier a été de provoquer le déplacement de la moitié de ses habitants, attirés par l'appât d'un montant forfaitaire qui a été donné par la Continental Gold. En plus du départ de nombreux membres, des problèmes de cohabitation avec des travailleurs étrangers ont été rapportés aux membres de la mission. Des cas de harcèlement et de violences verbales à l'encontre des jeunes filles du village ont été rapportés à la mission.

Plusieurs parents s'inquiètent également des réseaux de prostitution qui se répandent au sein de leur communauté depuis l'arrivée des grands projets miniers et des mineurs étrangers sur leur territoire. Ils soulignent l'insécurité qui règne pour les femmes et leurs enfants, occasionnée par les mineurs étrangers qui ne démontrent aucun désir de s'intégrer à la communauté. La mission a en effet constaté sur place la forte ségrégation qui existe entre les membres de la communauté et les mineurs étrangers embauchés par la Zijin-Continental Gold. « Des gens de l'extérieur viennent vendre de la drogue, il y a de la prostitution pour satisfaire les envies des mineurs et certains travailleurs de la mine d'origine colombienne se comportent très mal avec les habitants des lieux », a rapporté Restrepo à la mission. « De plus, les mines d'or provoquent de l'insécurité parce que cela attire des groupes armés. »

La communauté se sent leurrée par la Continental Gold. Selon les dires des habitants de Higabra, l'entreprise avait promis que son système de production n'entraînera aucune répercussion sur l'environnement et la population. Pourtant, les membres de la communauté sont réellement désespérés par la pollution qui remplit désormais leur quotidien. De plus, l'ensemble des activités minières semble avoir aggravé la crise hydrique que provoquent les changements climatiques dans la vallée de la rivière Cauca. Plusieurs membres de la communauté ont rapporté que les déversements polluants des procédés

industriels ont contaminé le cours d'eau et affecté la flore et la faune locales. Notons enfin que le plan de développement de la Zijin-Continental Gold prévoit non seulement d'augmenter sa production d'or au cours des prochaines années, mais aussi de lancer l'exploitation de l'argent et du cuivre contenu dans le minerais extrait. L'avenir semble bien sombre pour les membres de la communauté de Vereda Higabra.

Les leaders communautaires ont écrit des lettres aux autorités départementales, municipales et gouvernementales, pour dénoncer la situation. Ils souhaitent que les autorités colombiennes tiennent compte de la communauté et dédommagent les membres restants qui subissent les impacts de la mine. Les habitants de Vereda Higabra rapportent que les anciens propriétaires canadiens ont acheté certaines des parcelles de terre des familles qui étaient affectées directement par le projet, en raison notamment du bruit incessant des opérations, mais que les propriétaires chinois de la mine n'ont offert aucun dédommagement additionnel. Les leaders soutiennent que leur situation démontre qu'une communauté ne peut pas coexister au même endroit qu'un méga projet minier. Selon les dires des leaders communautaires, les lettres et les demandes de la communauté aux autorités sont restées lettres mortes. Pire, ces derniers ont rapporté à la mission que lorsqu'ils et elles manifestent de façon pacifique pour dénoncer les activités de la mine de Buriticá, les autorités envoient les forces policières anti-émeute.

Tentative d'intimidation de la mission québécoise-canadienne

Des obstructions de la voie publique et des tentatives d'intimidation à l'encontre



des membres de la mission ont d'ailleurs eu lieu pendant la visite à la mine de Zijin Continental Gold. Les gardes privés de la compagnie minière ont d'abord tenté de bloquer le passage des membres de la mission. Les membres se déplaçaient pourtant sur un chemin qui appartenait à la communauté et non à la

compagnie minière. Le leader communautaire qui recevait la mission a discuté avec les gardes pour faire valoir le droit à la libre circulation des membres de la

communauté et de leurs visiteurs. Les membres de la mission ont finalement pu s'engager sur le terrain public. Des caméras vidéo appartenant à la compagnie minière étaient installées tout au long du chemin public et surveillent les faits et gestes des membres de la mission québécoise-canadienne d'observation des droits humains en Colombie.

Par la suite, alors que les membres de la mission assistaient à une présentation organisée par la communauté au sein de l'enceinte centrale du village, des militaires armés sont arrivés et ont encerclé une partie de la place publique où se déroulait l'activité. La mission soupçonne que les représentants de la société minière les ont appelés, bien qu'elle n'ait à ce jour aucune preuve de cette suspicion. Il n'en demeure pas moins que les militaires sont arrivés quelques moments après le début de la réunion communale avec la mission québécoise-canadienne. Après une courte discussion avec deux membres de la mission (Mario Gil et Andrés Muñoz), les militaires ont quitté les lieux. Aucune violence ou menace n'a été directement déployée contre la mission. Néanmoins, la présence de militaires armés a été vécue par la mission comme une tentative d'intimidation afin de signifier à ses membres qu'ils et elles étaient surveillés par les autorités.



Ces tentatives d'intimidation ne sont pas surprenantes. La compagnie a tout intérêt à faire taire une mission d'observation étrangère afin de préserver l'image de compagnie bienveillante qu'elle s'efforce de construire à coup de matériel promotionnel.

Le cas de Providencia, Antioquia

La mission canadienne d'observation des droits humains en Colombie s'est rendue le 30 novembre 2021 à Providencia, division territoriale de la municipalité de San Roque située dans le département d'Antioquia. Cet endroit fut d'intérêt puisqu'il se situe tout près du projet Gramalote, projet d'extraction d'or et de cuivre dirigé par une entreprise détenue à part égale par la multinationale sud-africaine AngloGold Ashanti et la multinationale canadienne B2Gold⁸² (toutes deux enregistrées à la bourse de Toronto). La mission est arrivée sur les lieux,

⁸² <https://www.anglogoldashanti.com/portfolio/americas/colombia/>

accompagnée de Gildardo Gomez, représentant de la *Asociación de mineros de Icorregimiento de Providencia*, ASOMICOPRO (Association des mineurs de la division territoriale de Providencia), qui s'était joint à la mission depuis son commencement à Bogota.

La communauté de Providencia a réservé un accueil chaleureux aux membres de la délégation qui s'est ensuite dirigée vers une assemblée publique de plus de 300 personnes. Les individus présents, dont plusieurs étaient membres de différentes organisations locales et régionales, étaient déterminés à démontrer aux membres de la mission les atteintes à la sécurité, à la santé et à l'environnement, que cause le projet d'extraction Gramalote.

Gildardo a présenté les traditions minières artisanes qui remontent à plus de 150 ans dans la région et qui se sont poursuivies sans inconvénient majeur jusqu'en 2004, lors de l'arrivée à la municipalité de San Roque des multinationales minières AngloGold Ashanti, B2 Gold et la société Kedaha, une entreprise prestataire de services pour les multinationales afin de conformer le projet Gramalote.

Ces grandes entreprises se sont intéressées aux richesses de la région. Elles ont été accueillies avec de grandes attentes, des questions, des doutes et des inquiétudes, mais il n'y a jamais eu d'opposition ou de résistance comme cela s'est produit dans d'autres territoires. La société Kedaha fût celle qui exécutait les recensements au niveau minier et agricole en ce qui concerne les consultations préalable au développement du projet. À Providencia, le projet Gramalote était envisagé comme étant le plus grand projet de mine d'or à ciel ouvert en Colombie. Un immense domaine recouvrant huit cantons, en plus des villages de Providencia et Cristales, ont été réquisitionnés à cette fin.

Dania, une mineure artisanale et leader du regroupement de femmes *Mujeres de Segovia*, a pris la parole pour dénoncer les conséquences du projet Gramalote sur les conditions de vie des femmes mineures. Dania, une mineure de 3ème génération, a dénoncé la perte d'emploi, le sous-emploi et la précarité financière des femmes qui travaillent dans le domaine de l'exploitation minière artisanale. Ces dernières sont pourtant un pilier important dans l'économie locale et familiale puisque plusieurs d'entre elles sont à la tête de familles monoparentales. Elle a indiqué que sa communauté se sent désormais étrangère sur son propre territoire et que ses membres sont criminalisés pour leurs activités minières traditionnelles.

Dania rapporte également que la police et les militaires sont, selon ses dires, au service de l'entreprise minière et que ces acteurs souhaitent effacer leur culture

et leur mode de vie traditionnel. Lors de l'Assemblée, elle s'exprimait au nom de sa communauté pour réclamer le droit à l'eau, au travail et à la vie.

Elle a soutenu, comme plusieurs autres pendant l'assemblée communale, que les membres de sa communauté ne sont ni des délinquants ni des vandales, mais bien des mineur.es traditionnel.les. Elle a aussi dénoncé la réduction du nombre d'emplois de femmes mineures dans les coopératives minières artisanales qui sont passés de plus d'une centaine à moins d'une dizaine depuis le lancement du projet Gramalote en 2011.

D'autres coopératives minières, comme *La Rubiela* et la *Asociación minera Segovia – Remedios Ancestralidad y Tradición*, vivent aussi de la persécution de la part de groupes armés payés par des privés qui sont habitués à harceler les communautés paysannes, des paramilitaires souvent appuyés par des secteurs de l'armée. Rappelons que la violence affecte davantage les femmes, en tant que population sur-représentée comme victime du conflit armé.

À partir de 2011, quand le projet Gramalote a débuté, la persécution des mineurs artisans traditionnels s'est accrue. Des politiques de transformation du travail minier, avec des exigences environnementales déraisonnables et sans véritables engagements politiques pour aider la transition, ont mené à des processus de conversion inachevés. Un nouveau groupe militaire et policier, la *Unidad Nacional Contra la Minería Ilegal y Antiterrorismo* (UNIMIL), a été créé pour contrer spécifiquement l'activité minière artisanale et le terrorisme, sans faire de distinction entre les savoirs ancestraux et les activités terroristes. Cette stratégie policière et politique a criminalisé l'activité des nombreux mineurs traditionnels artisanaux qui ont été détenus, ont vu leurs outils de travail brûlés et ont reçu des amendes considérables.

Don Gildardo, qui a gardé un contact étroit avec la mission, nous a raconté que son site de travail a été brûlé le 2 février 2022, ce qui démontre le manque de volonté politique et la précarisation du travail des artisans miniers qui sont depuis des nombreuses années délaissés par l'État, sans politique sociale ni protection gouvernementale. Selon les témoignages des artisans miniers que la mission a rencontrés en novembre 2021, l'augmentation des activités de régulation et de surveillance policière laissent entrevoir des liens entre les intérêts des grandes entreprises minières et les politiciens locaux.

Gildardo lance un appel à l'aide canadienne pour visibiliser les problématiques liées à la persécution des mineur.es artisanaux et aux impacts directs que font peser sur sa communauté et l'environnement de la région les activités minières des multinationales étrangères. La chose est d'autant plus importante, selon le syndicat qu'il représente, que le projet Gramalote est détenu par des intérêts

canadiens. Il dénonce le fait qu'une mine à ciel ouvert d'environ 1 kilomètre de largeur et de presque 700 mètres de profondeur, affectera directement l'écosystème d'une rivière qui se trouve aux alentours et risque d'assécher les sources hydriques de la région.

John Edward Yepes, avocat et directeur de la corporation *Retorno y vida* qui accompagne des victimes du conflit armé en Colombie, a soutenu les dénonciations publiques des leaders sociaux et des artisans miniers de la région de Providencia. Il lance un appel à la protection des droits humains des mineurs artisanaux. Ces derniers ne sont pas des criminels, comme l'affirme la stigmatisation étatique de leurs activités. Ils et elles travaillent pour répondre à leurs besoins de base. Yepes fait une demande à B2Gold et AngloGold Ashanti de respecter les droits des personnes de la communauté. Finalement, l'avocat demande une réparation intégrale pour les dommages que cette situation a causés à la communauté des mineurs artisanaux traditionnels et une garantie de non-répétition de ces atteintes aux droits.

Le projet Gramalote et la formation de l'Association des mineurs de la division territoriale de Providencia

Les informations de la section suivante proviennent du dossier juridique qu'a rédigé la corporation Retorno y Vida, composée d'avocats assurant le suivi du dossier en question. La mission québécoise-canadienne en reproduit une partie avec la permission de l'avocat chargé du dossier, John Edward Yepes.

En 2011, la société *Gramalote Colombia Limited* commence des négociations avec les mineurs artisans de Providencia par le biais de l'organisation de tables de concertation lors desquelles sont déterminés des critères d'éligibilité pour obtenir le statut de mineur artisan traditionnel. Une fois ce statut obtenu, le mineur artisan pouvait bénéficier d'accords dont une compensation économique pour ses besoins de base et une relation d'emploi direct avec *Gramalote Colombia Limited*.

La société *Gramalote Colombia Limited* a envoyé par communication écrite au ministère des Mines et de l'énergie les noms des personnes identifiées et éligibles pour les bénéfices des mineurs artisans traditionnels, tel que convenu lors d'une table de concertation. Les mineurs artisans et traditionnels élus furent classés dans deux groupes, le premier étant composé de 153 mineurs artisans et traditionnels dénommés ASM1. Le 2^e groupe fut intégré par 209 mineurs artisans identifiés comme ASM2. Cette reconnaissance comprenait le paiement et la compensation économique, salariale et sociale de différents types.

Les attentes de bonification des conditions de vie des mineurs artisans appartenant au groupe ASM1, n'ont jamais été remplies. Plusieurs, bien qu'ils aient été intégrés, ont été renvoyés, sans raison apparente de la société Gramalote Colombia Limited. L'environnement de travail, pour ceux qui ne furent pas renvoyés, est devenu inadéquat ; les projets de vie proposés n'ont pas rempli leurs objectifs ; le cadre normatif des consultations préalables n'a pas non plus été respecté par la multinationale. Les groupes ASM1 et ASM2 ont vu croître, au sein de leurs membres, le sentiment d'incertitude. Les premiers en raison de la non-conformité de la compagnie minière à accomplir les ententes signées et les seconds, par peur de subir le même sort que le premier groupe. C'est dans ce contexte qu'est né le syndicat "Sintra Gramalote", dûment reconnu par le ministère national du travail.

Au milieu de cette tension croissante, la société Gramalote Colombia Limited a suspendu unilatéralement la table d'accords et de concertation mise en place en 2011, ainsi que la mise en œuvre des accords déjà conclus. Elle a donc décidé d'exclure l'exécution des accords, aussi de manière arbitraire, du groupe ASM2, composé de 209 mineurs artisans traditionnels, violant le droit constitutionnel et fondamental à l'égalité.

Face à tant d'iniquité, la communauté des mineurs artisans et traditionnels, c'est-à-dire les membres des groupes ASM1 et ASM2, ont organisé plusieurs journées de mobilisations sociales (des sit-in, des arrêts de travail, des marches pacifiques) dirigées par Gildardo Gomez – en charge de représenter les mineurs artisans lors des tables de concertation. En plus de ces actions, les mineurs traditionnels fondèrent la *Asociación de mineros del corregimiento de Providencia - ASOMOPRO*.

Depuis 2015, Gildardo Gomez a reçu de très nombreuses menaces de mort en raison de son titre de leader. L'état colombien a ordonné de protéger ce leader social par le biais de Asignanfole, un dispositif de sécurité rattaché au ministère de la défense. Néanmoins, la peur s'est installée dans la communauté minière et plusieurs leaders ont manifesté vivre un sentiment de terreur pour leurs vies et celles de leurs familles.

Le 3 juillet 2018, l'avocat John Edward Yepes de l'association *Retorno y Vida* a déposé au bureau d'Affaires Mondiales Canada le dossier assurant le suivi juridique des accusations formulées à l'encontre du projet Gramalote de la compagnie commune AngloGold Ashanti et B2Gold. Yepes a confié à la mission qu'aucun suivi n'avait été fait depuis. La directrice adjointe des pratiques commerciales responsables à Ottawa avait pourtant confirmé que son dossier allait être transféré au Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises. La même association a aussi présenté le dossier à l'ambassade

canadienne en Colombie. Un accusé de réception a été reçu par les avocats, mais aucun autre suivi concernant le sujet du dossier n'est parvenu à *Retorno y Vida*, a rapporté John Edward Yepes à la mission.

Réduire au silence la résistance territoriale par la multinationale B2Gold

La multinationale canadienne B2Gold prévoit que les études complètes de faisabilité du projet Gramalote seront publiées lors du troisième trimestre de l'année 2022. Si les résultats sont positifs, B2Gold et AngloGold iront de l'avant avec le projet d'exploitation de la mine d'or à ciel ouvert à Gramalote,⁸³ ce qui constituerait le 2e plus grand du genre en Amérique du sud.

Dans son rapport *B2GOLD CORP. MANAGEMENT'S DISCUSSION AND ANALYSIS For the year ended December 31, 2021*, B2Gold mentionne que le projet Gramalote bénéficie du soutien continu des communautés locales dans son projet.⁸⁴ La mission d'observation des droits humains en Colombie souhaite clairement affirmer que les témoignages amassés sur le terrain auprès des membres de la communauté de Providencia contredisent cette affirmation. Au contraire, les mineurs artisans traditionnels ont exprimé avoir de vives inquiétudes face aux violences alimentées par le projet Gramalote, incluant les déplacements forcés, les destructions environnementales, la contamination de l'eau, la militarisation du territoire et les menaces à l'encontre des acteurs et actrices des mouvements sociaux. Ces violences redoutées s'ajoutent aux agressions physiques et psychologiques déjà vécues par les mineurs artisanaux traditionnels en lien avec la présence du mégaprojet minier dans la région.

La section *Mise à jour sur les relations communautaires* du même rapport de B2Gold aborde les budgets investis dans chacun de ses projets pour des programmes de relations communautaires en 2021. La sous-section *Community relations update* du rapport indique que pour le projet Gramalote, 2.1 millions de dollars US ont été dirigés vers des programmes d'investissement communautaire,⁸⁵ dont la planification de la réinstallation des communautés affectées par le développement du projet Gramalote. Cette planification inclut un protocole de compensation pour réinstallation.

La délégation de la mission québécoise-canadienne en Colombie a rencontré de très nombreux habitants de la municipalité de San Roque (près de 300 personnes étaient présentes lors de la rencontre communale avec la mission) qui

⁸³<https://www.b2gold.com/resources/financials/BTG-12-31-21-Exhibit-99-2.pdf> p.17

⁸⁴ Ibid

⁸⁵<https://www.b2gold.com/resources/financials/BTG-12-31-21-Exhibit-99-2.pdf> p.19

affirment ne pas consentir au déplacement de leur communauté pour l'exploitation du projet minier à ciel ouvert. Les membres de la mission sont alarmés par le fait qu'aucune mention de la résistance de la population locale n'est mentionnée par B2Gold. Ils et elles ont collecté les dénonciations et condamnations du projet Gramalote que formulent les habitants de San Roque, spécifiquement en lien avec le déplacement forcé auquel elle est confrontée depuis le début de l'année 2022. La mission a pu observer sur le terrain que les processus de concertation communautaire de B2Gold ignorent, voire prennent soin de réduire au silence, les voix et expressions populaires qui s'opposent au projet Gramalote.

En novembre 2022, le projet Gramalote a été mis en vente. La vente n'as pas abouti, mais avec notre visite on constate l'importance d'avoir une législation pour protéger les entreprises minières artisanales, un projet dans cette direction est en cours au parlement colombien.

Témoignages des mineurs artisanaux traditionnels : cas d'agressions physiques et psychologiques dues à la présence du projet Gramalote

Pour donner suite à l'assemblée à Providencia le 30 novembre 2021, les membres de la mission ont mené des entrevues avec des mineurs artisanaux qui ont été directement affectés par le projet d'extraction minière Gramalote. Luis Bernardo Delgado, mineur artisanal, a partagé de graves allégations de violations des droits directement liées aux activités des entreprises AngloGold Ashanti et B2Gold. Pour commencer, ce dernier partage qu'il fait partie d'ASOMICOPRO et que sa famille pratique l'activité minière artisanale depuis des générations. *« Par contre, pour moi, l'avenir ici à Providencia est incertain »,* nous dit-il.

Le 9 novembre 2018, Luis exécute son travail en tant que mineur artisan traditionnel, lorsque la police, envoyée par le projet Gramalote, arrive sur les lieux.

« Ils m'ont insulté très agressivement, je leur ai dit de me respecter, et l'un d'eux a pointé son fusil vers moi et m'a dit qu'il allait tirer », raconte Luis. Par la suite, l'un des policiers attrapa Luis par la nuque, le menotta et l'emmena dans une fourgonnette de police jusqu'à un village où il fut interrogé.

« Lorsque j'ai essayé de signaler l'affaire, la police m'a dit qu'il n'y avait pas assez de preuves pour engager des poursuites. »

Avec l'arrivée des multinationales, nous dit Luis, son travail est devenu une activité illégale. Cela affecte non seulement lui et les autres mineurs, mais leurs familles. La violence que subissent les mineurs artisans a des répercussions psychologiques pour eux et pour leurs familles.

« Chaque jour, quand je rentre du travail, mes enfants me demandent si la police m'a attaqué », dit Luis. « Et moi aussi, chaque jour, j'ai peur que la police arrive pour me harceler verbalement et physiquement. Mais je reconnais que la police est envoyée à cause de la présence du projet Gramalote. »

La mission a également documenté le cas de la Finca la Morada, le site d'une coopérative minière artisanale ASOCOMUR qui a été incendiée en août 2021 lors de l'incursion de 10 policiers du groupe militaire et policier *Unidad Nacional Contra la Minería Ilegal y Antiterrorismo* (UNIMIL). La coopérative a perdu une grande quantité d'argent, environ 20 millions de pesos colombiens, selon les estimations des témoins interviewés. Plusieurs des membres de la coopérative ont été re-victimisés, c'est-à-dire qu'ils ont dû quitter le site alors qu'ils avaient déjà vécu par le passé un déplacement forcé en raison du conflit armé. D'autres membres de la coopérative ont été criminalisés et sont l'objet de poursuites judiciaires. Cette situation a eu un impact négatif sur le bien-être des membres de la coopérative, en lien notamment avec les pertes matérielles, financières, les poursuites judiciaires, la persécution et le fait d'être re-victimisés.

Les membres sentent que l'avenir de leur communauté et de leurs familles respectives est incertain. Surtout, tous les participants interviewés par la mission ont affirmé que la socialisation du projet Gramalote avec la communauté, nécessaire pour son approbation, a été parsemée de mensonges et d'un manque de clarté intentionnel. Ces participants ont souligné à la mission que les membres de leur communauté sont des paysans sans beaucoup d'éducation formelle et que les multinationales à la tête du projet Gramalote ont voulu tirer profit de l'absence de juriste qui aurait pu mieux les conseiller. Un tel contexte, ont dénoncé les leaders de ASOCOMUR, a mené à l'obtention d'un consentement qui n'a été ni informé ni éclairé. Ce « consentement » ne devrait donc pas être reconnu comme étant valide, concluent-ils.

Vagues de mobilisations locales contre la multinationale Anglo Gold Ashanti en Colombie

Bien que la mission québécoise-canadienne n'ait pas été en mesure de visiter l'ensemble des mouvements de résistance locale et régionale contre la AngloGold Ashanti, soulignons que des mouvements locaux de résistance aux activités de cette multinationale sont actifs dans d'autres régions de la Colombie, notamment dans cinq municipalités du département de Nariño et du sud de Cauca. Le 3 octobre 2021, plusieurs processus sociaux, autorités civiles, jeunes et leaders du territoire se sont rassemblés et ont décidé de se mobiliser afin de manifester leur désaccord face à la réactivation de projets d'exploration et d'exploitation sur leur territoire par la société Anglogold Ashanti.

Ces municipalités sont : San Pablo, La Cruz, Belén, Colón et San Pedro (département de Nariño), ainsi que Florencia (département de Cauca).

Une membre de la mission, Cloé Gravelle, est demeurée en Colombie à la suite du retour de la mission au Canada au début du mois de décembre. Elle a pu accompagner la consultation populaire qui s'est tenue à Providencia sur le projet de développement de Gramalote sous forme de vote le 19 décembre 2021. Au total, 30 318 personnes ont participé au vote et 99,8 % des votants ont répondu NON face à l'énoncé suivant : « Êtes-vous d'accord avec le développement d'activités d'exploration et d'exploitation minières souterraines et/ou à ciel ouvert à petite, moyenne ou grande échelle dans votre territoire ? »

Le cas de Toledo, Antioquia

La mission canadienne a rencontré l'organisation *Movimiento Ríos Vivos* à Toledo, Antioquia, située à 200 km de Medellín, le lundi 29 novembre 2021. Nous avons été accueillis au siège social de l'organisme qui est établi dans la région depuis 2009. *Movimiento Ríos Vivos* est l'articulation des organisations sociales populaires des sous-régions de l'ouest, du nord et du bas Cauca à Antioquia. Le projet hydroélectrique Hidroituango est dirigé par la *Empresas Públicas de Medellín* (EPM). Il s'agit du plus grand projet de production d'électricité en cours de construction en Colombie.⁸⁶ Des organisations qui s'identifient toutes comme étant affectées par le mégaprojet Hidroituango, des dizaines de micro-centrales, des lignes de transmission et des mégaprojets miniers, notamment détenus par Continental Gold, font actuellement partie du processus. Les familles de pêcheurs, de mineurs artisans, de muletiers, d'agriculteurs, de

⁸⁶<https://cu.epm.com.co/institucional/proyectos/hidroituango>

Voir aussi le film - <https://photos.google.com/photo/AF1QipMNB54cyluwgPWRRURByk5dlldRinEhMPuFJIHl>

cuisiniers, de femmes au foyer, de commerçants, entre autres activités rurales, s'organisent en associations qu'elles ont appelées dans la plupart des cas l'Association des victimes et des personnes affectées par les mégaprojets (ASVAM). Cette organisation est le résultat de leur condition de double-victimisation du conflit armé et des mégaprojets miniers et énergétiques.

Lors du passage de la mission au siège social de Rio Vivos, les membres ont documenté des dizaines de témoignages de victimes dont le mode de vie est altéré par les impacts négatifs du projet Hidroituango. Les personnes interviewées ont dénoncé avoir été victimes de persécution et de menaces de la part des autorités locales, tout comme des groupes armés illégaux. Elles ont également rapporté des cas d'assassinat de leaders sociaux, des dommages environnementaux causés par le projet et la perte de leurs moyens de subsistance traditionnels tels que la pêche, l'agriculture ou l'activité minière artisanale traditionnelle.

En 2018, Hidroituango a vécu un accident en lien avec un glissement de terrain qui a produit une crue incontrôlable en raison d'un problème dans un tunnel de dérivation. Cet accident a représenté une menace d'avalanche pour près de 30 000 personnes qui ont dû être évacuées et des maisons ont été détruites. Cet accident et ses répercussions démontrent que les études géologiques réalisées par le projet Hidroituango n'ont pas été assez rigoureuses.⁸⁷

À notre arrivée, les membres de *Rios Vivos* ont présenté des objets artisanaux et traditionnels afin de communiquer l'impact du projet Hidroituango sur leur vie quotidienne, leur culture, leur santé et leur travail. Les objets faisaient référence notamment au travail des mineurs artisans traditionnels, à l'agriculture, à la transformation du café, aux plantes médicinales et à la pêche. Des objets artistiques ont été également déployés pour montrer l'unité et la résilience des associations et collectifs appartenant au regroupement *Rios Vivos*.

Nous avons aussi recueilli plusieurs dénonciations publiques contre l'entreprise EPM, les autorités locales, les forces policières et l'armée, qui s'associent pour protéger les intérêts des mégaprojets issus des investissements internationaux. Les dénonciations concernent des cas d'assassinats sélectifs, des disparitions forcées et des massacres qui ont eu lieu dans la région et contre les leaders sociaux du mouvement *Rios Vivos*, tel que l'assassinat des leaders sociaux Nelson Giraldo Posada, directeur de *Rios Vivos* en Antioquia, en 2013, et de Hugo George Perez, de l'Asociación de Víctimas y Afectados por Megaproyectos (ASVAM) et Luis

⁸⁷<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1390909/caisse-depot-investissement-colombie-barrage-hidroituango>

Alberto Torres de l'Asociación de Pequeños Mineros y Pesqueros de Puerto Valdivia (AMPA) en 2018. La représentante légale de *Ríos Vivos*, Milena Florez a témoigné que plusieurs cas de persécution continuent à avoir lieu dans la région et particulièrement contre des membres de *Ríos Vivos*.

La rencontre au siège social de *Ríos Vivos* fut suivie par une visite guidée par Maria-Eugenia Gomez, leader de *Ríos Vivos*, afin de voir le site du barrage, proche de sa maison. À l'entrée, nous avons été arrêtés par des agents de sécurité du projet, même si l'accès relie des routes publiques essentielles entre les municipalités de la région et que l'entreprise s'est engagée à améliorer l'accessibilité et la communication entre les municipalités. Bien que sur le papier l'accès au territoire est accordé aux habitants de la région, en pratique, cet accès ne l'est pas, dénonce Maria. Elle affirme que les agents de sécurité peuvent refuser l'accès même pour des cas de mobilité des personnes malades, des femmes enceintes, des enfants de l'école. Elle dénonce également les pratiques d'intimidation des agents de sécurité accompagnés de chiens envers les habitants de la région dans le but de réaffirmer leur autorité et leur pouvoir sur le territoire.

La mission a rencontré Roberto et David, de la coopérative BOCA CHICA, qui regroupe des mineurs traditionnels et des pêcheurs. Ils ont dénoncé que Hidroituango a des impacts négatifs sur leur culture et leur source de revenus en raison des dommages environnementaux et des blocages pour l'accès à la rivière par l'armée. Ceci a impliqué une perte de travail, et contrairement aux publicités de l'entreprise, ce contexte a ajouté davantage de difficultés pour l'accès à l'éducation et à la santé. Par exemple, l'accident de 2018 a emporté l'école, qui n'a pas été reconstruite par l'entreprise EPM. Rappelons que EPM a reçu du financement de la Caisse de Dépôt et de Placement du Québec (CDPQ) pour son projet Hidroituango. Entre autres, l'impact de ce projet extractif a produit des conséquences sur la santé, en lien avec l'augmentation des moustiques vecteurs de maladies comme le paludisme, la dengue, et autres. La pollution de l'eau par les produits chimiques utilisés pour réparer la rupture du barrage, a causé des dommages sur la reproduction des poissons.

Le cas de Mocoa, Putumayo

Mocoa est la capitale du département de Putumayo en Colombie, municipalité située à la frontière de l'Amazonie sur une chaîne de montagnes accueillant des minéraux importants, dans le sud du pays. Libero Copper & Gold est une société d'exploration minière. À travers les Amériques, elle possède des gisements de cuivre porphyrique, dont le gisement Mocoa.⁸⁸ Le gisement Mocoa est situé dans le département de Putumayo à 10 km de la ville de Mocoa et fut découvert en 1973 lorsque les Nations Unies et le gouvernement colombien ont mené une enquête géochimique régionale sur les cours d'eau de la région.⁸⁹

Le 1 novembre 2021, la compagnie Libero Copper & Gold (LCG) a annoncé dans un communiqué qu'elle avait déposé 32 demandes de titres miniers pour un total de 103 578 hectares dans la région.⁹⁰ La mission canadienne d'observation des droits humains a réalisé une entrevue avec deux citoyens engagés de Mocoa et préoccupés par les impacts environnementaux des projets de la minière canadienne LCG, le 6 décembre 2021 à Pitalito dans le département de Neiva.

Des déléguées canadiennes de la mission ont par la suite visité la région afin d'entendre davantage de témoignages des populations locales face à cette situation et visiter le territoire concerné par les titres miniers de LCG avant le commencement des activités de perforations prévues pour le premier trimestre de l'année 2022. Les témoignages amassés par la mission de la part d'habitants de la région de Mocoa face à la société LCG et ses activités complètent les messages généraux reçus de populations locales affectées par des projets miniers et hydroélectriques enregistrés au Canada. Ils dénoncent le non-respect des populations locales, des communautés autochtones et des écosystèmes stratégiques pour la vie directement affectée par les activités extractives.

Historique de la région et des titres miniers

Depuis longtemps, la région environnant la municipalité de Mocoa est un point d'intérêt pour l'exploration et l'exploitation minière. Dans les années 1970, des fonctionnaires des Nations Unies ont mené des activités d'exploration découvrant le potentiel minéral de la région.⁹¹ Puis en 1984, il y a eu des études

⁸⁸<https://www.liberocopper.com/>

⁸⁹ <https://www.liberocopper.com/projects/mocoa/overview/>

⁹⁰ https://www.liberocopper.com/_resources/news/2021/nr_20211101.pdf

⁹¹ <https://infoamazonia.org/es/2018/11/09/la-pelea-de-dos-decadas-que-tiene-en-vilo-el-futuro-de-las-montanas-de-mocoa/>

pour un projet de mine de cuivre à Piedimonte (un des plus grands projets de ce genre en Amérique Latine).⁹²

Entre 2006 et 2007, 4 concessions ont été accordées et en 2012, celles-ci sont transférées à la compagnie Libero Copper & Gold. En 2018, Libero Copper a acheté le projet Mocoa à la société Mocoa Ventures, filiale de la canadienne B2GOLD.⁹³

Le 18 septembre 2018, la *Agencia Nacional de Minería* (ANM) émet un droit de réponse à une requête d'information envoyée le 21 août 2018 par une journaliste de la région de Mocoa.⁹⁴ Dans celle-ci, elle affirme que la communauté affectée par les titres miniers est en désaccord avec le projet vu l'historique des avalanches dans la région, surtout celles qui ont eu lieu en 2017 et qui ont causé 254 morts, plus de 400 blessés et quelque 200 disparus.⁹⁵ De plus, l'ANM recommande à Libero Copper & Gold de communiquer le projet avec les villages touchés par la zone du titre minier afin de signer des accords de consultation communautaire entre les parties concernées.

Le 6 décembre 2018, le Conseil Municipal de Mocoa résout l'accord 020 qui interdit le développement d'activités minières de métaux de grandes et moyennes exploitations d'autres minéraux dans la juridiction de la Municipalité de Mocoa, afin d'assurer la défense du patrimoine écologique et culturel de la municipalité.⁹⁶ Puis, le 19 juin 2021, Libero Cobre envoie une lettre à l'ANM, rédigée par leur représentant légal dans lequel il indique que l'accord 020 de 2018 **est un acte arbitraire et abusif**, et que leur société continuera à prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de ses activités.

⁹²<https://es.mongabay.com/2020/06/amenazas-ambientales-amazonia-colombiana-deforestacion-carretera-mineria/>

⁹³Archivo 1 - SOLICITUDES DE SUSPENSIÓN TEMPORAL DE OBLIGACIONES DENTRO DE CONTRATOS DE CONCESIONES
<https://drive.google.com/file/d/1NklowG7cOuxYS2o05xO3a76bqouBrvho/view?usp=sharing>

⁹⁴Archivo 13 - RESPUESTA DERECHO DE PETICION EN INTERES PARTICULAR-RADICADO No 20185500580942 DE FECHA 21/08/2018, Agencia Nacional de Minería
<https://drive.google.com/file/d/1nTxTfUIDjffqrBUtV-PFPEYxukQFbiNY/view?usp=sharing>

⁹⁵Unidad Nacional para la Gestión del Riesgo de Desastres
<https://repositorio.gestiondelriesgo.gov.co/handle/20.500.11762/30098?show=full#:~:text=Avalancha%20en%20Mocoa%20dejan%20254,y%20alrededor%20de%20200%20desaparecidos.>

⁹⁶Acuerdo No.020 Diciembre 06 de 2018, República de Colombia Departamentodel Putumayo Municipio de MocoaConcejo Municipal
https://drive.google.com/file/d/1DK-miRsBlldmc5rC5j4oBK3ATG_7lg91/view?usp=sharing

Le 4 octobre 2021, Libero Cobre informe la communauté et le public de Mocoa et Putumayo du début de la prospection géophysique du projet Mocoa dans leur Bulletin d'info no.1.⁹⁷ Des groupes sociaux dont l'association des femmes autochtones de la région expriment par la suite leur rejet de l'annonce du 4 octobre par la société Libero Cobre concernant le début de la prospection et de l'exploration de cuivre et de molybdène dans la municipalité de Mocoa.⁹⁸

Le 8 octobre 2021, l'assemblée départementale de Putumayo envoie à l'ANM une demande de mise en conformité avec l'accord 020 de 2018 de la municipalité de Mocoa et de l'article 5 de la loi sur la protection de l'environnement. Cette demande indique que depuis la fin de l'année 2020, Libero Cobre LTD est présent dans la municipalité et qu'il a organisé une série de réunions dans les communautés de Montclar (et autres) dans le but de communiquer le processus du projet minier avec la participation des délégués des conseils d'action communautaire. La société minière a également offert et attribué des contrats de service à des professionnels de la municipalité et du département et elle a promis aux habitants de la région d'encourager les titres miniers, les travaux d'infrastructure et les opportunités d'emploi. Ce type d'actions, en plus de démontrer le non-respect de l'accord et du plan de développement municipal 2020-2023, génèrent un niveau élevé de conflits sociaux, directement provoqués par la société minière.⁹⁹

Cristian, étudiant en droit que nous avons interrogé dans le cadre de la mission québécoise-canadienne en Colombie à Pitalito, département de Neiva le 6 décembre 2021, a reçu une réponse de l'ANM suite à une requête d'information qu'il a envoyée concernant les titres miniers. Dans sa réponse, l'ANM indique que tous les titres sont actuellement suspendus pour un an jusqu'en août 2022. Pendant cette période, l'État colombien n'a pas d'obligations envers l'entreprise Libero Copper & Gold car les effets du contrat sont suspendus.¹⁰⁰

⁹⁷Archivo 5 - BOLETÍN INFORMATIVO No.1 4 DE OCTUBRE DE 2021. MOCOA - PUTUMAYO, Libero Cobre
https://drive.google.com/file/d/1O56_4rWEUKbChFw8e9JcM3PlpHD-O_Ot/view?usp=sharing

⁹⁸ Archive 10

⁹⁹Archivo 3 - Solicitud de cumplimiento del Acuerdo 020 de 2018 del Municipio de Mocoa y del artículo 5 del Plan Municipal de Desarrollo 2020-2023. Posible caso de renuencia, Asamblea Departamental de Putumayo
<https://drive.google.com/file/d/1QsZTyVQ9XCE9R-YW4SVruiFW3SX3mKtZ/view?usp=sharing>

¹⁰⁰Archivo 6 - RESPUESTA PQRS 20211001469932, Agencia Nacional de Minería
https://drive.google.com/file/d/1FWjixJzPjjgZosYyKNa1L4KcgoAu3_KZ/view?usp=sharing

Le 16 février 2022, Libero Copper & Gold annonce dans un communiqué qu'elle a débuté ses activités de perforation pour son projet Mocoa,¹⁰¹ compte tenu de l'accord 020 de la municipalité, la demande d'arrêt du projet de la part des communautés autochtones et la demande de suspension des activités qu'avait déposé la société.

En février 2022, des habitants de la municipalité de Mocoa ont averti des délégués de la mission qu'ils observent beaucoup d'activités d'hélicoptères par la société LCG, qu'ils amènent de l'équipement dans le territoire. Ceci a motivé une réaction au sein de la communauté, non seulement locale mais aussi régionale. Plusieurs réunions ont été tenues et des activités qui incluent par exemple une assemblée générale départementale en défense de la vie et de l'eau de l'andino amazonia le 19 février 2022 ont été programmées avec les autochtones du territoire impliqués dans cette résistance. L'organisation régionale des peuples autochtones de Putumayo (OZIP) a publié une déclaration de rejet des activités d'exploitation du cuivre et du molybdène dans la municipalité de Mocoa et du non-respect de leur culture et célébrations traditionnelles par l'entreprise.¹⁰²

Une réflexion sur les grands projets extractifs, les déplacements forcés de population et l'économie mondiale

Lors des négociations commerciales entre le Canada et la Colombie, des études d'impacts sociaux et environnementaux avaient été demandées par les organisations syndicales de notre pays parce que l'expérience de développement des multinationales du secteur extractif canadien était déjà un problème dans plusieurs pays. La Colombie étant le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes selon la Confédération syndicale internationale (la CSI 200 millions d'adhérents ; 332 organisations syndicales dans 163 pays), ces développements seraient particulièrement périlleux comme modèle économique.¹⁰³

¹⁰¹ https://www.liberocopper.com/_resources/news/nr_20220216.pdf

¹⁰² <https://conexionputumayo.com/pueblos-indigenas-molestos-por-uso-de-imagen-del-betsknate-en-redes-sociales-de-la-minera-libero-cobre/>

¹⁰³ Dans le cadre du Sommet économique de Montréal, le président de la CSI, Accompagné de toutes les centrales syndicales canadiennes, M. Ryder a souligné que ce serait un non-sens pour le Canada de doter un des pays où les droits syndicaux sont les plus bafoués de liens commerciaux privilégiés tant que des mesures sérieuses de contrôles n'étaient pas mis en place. Source : FTQ - <https://ftq.qc.ca/participant-a-la-conference-internationale-de-montreal-le-secretaire-general-de-la-confederation->

Au cours de notre visite, nous avons pu constater de visu l'immense capacité des grands projets à transformer radicalement l'espace et les territoires. Les grands projets d'infrastructures énergétiques et minières sont actuellement l'une des plus importantes sources de tension, de déplacements et de conflits sociaux dans le pays. Selon le bureau du procureur général de la Colombie, au moins 59 % du territoire colombien est sous concession, avec plus de 9 500 titres miniers en vigueur¹⁰⁴.

Selon l'Atlas de la justice environnementale mondiale, la Colombie est le deuxième pays au monde où le nombre de conflits environnementaux liés à l'exploitation minière et à l'exploitation des ressources hydro-énergétiques est le plus élevé, avec 164 cas signalés¹⁰⁵. Ces conflits touchent de manière disproportionnée les communautés autochtones et afro-colombiennes qui veulent préserver légitimement leurs territoires et leur mode de vie. De fait, plus de 300 000 hectares de concessions minières se trouvent dans des territoires autochtones et non moins de 40 000 hectares dans les territoires des communautés afro-descendantes¹⁰⁶. En outre, il existe 34 titres miniers pour l'exploitation minière dans des parcs naturels qui sont difficiles à superviser.¹⁰⁷

Parler de cette question comme d'un problème local ou national est insuffisant. Pour le comprendre, il faut saisir la complexité des rapports entre ce qui est global et ce qui est local. Ceci inclut la participation de capitaux étrangers, notamment canadiens dans le contexte d'un nouveau cycle de développement du capitalisme qui se fonde sur une plus grande expropriation et exploitation des ressources naturelles, des territoires et des matières premières dans une logique d'accumulation par dépossession territoriale. La mise en œuvre de grands projets d'infrastructure énergétique sous forme de partenariats public-privé, d'une part, et l'adoption de modèles de développement fondés principalement sur l'exportation de matières premières, d'autre part, ont transformé les relations entre l'État colombien, le capital international et les communautés locales en creusant les inégalités entre les acteurs (Swyngedouw,

syndicale-internationale-denonce-le-projet-daccord-de-libre-echange-canada-colombie/

¹⁰⁴ Contraloría general de la nación, Garay et al (2013). Minería en Colombia, institucionalidad y territorio. Imprenta nacional

¹⁰⁵ <https://ejatlas.org/>

¹⁰⁶ Ibidem Contraloría general de la nación, Garay et al (2013).

¹⁰⁷ Voir la thèse de doctorat *Écosystème normatif minier et communautés politiques en Colombie transitionnelle*, Thèse présentée comme exigence partielle au Doctorat en études politiques par Etienne Roy Grégoire, novembre 2018, École d'études politiques, Université d'Ottawa © Etienne Roy Grégoire, Ottawa, Canada, 2019

2000¹⁰⁸). Ces inégalités ont exacerbé et intensifié les conflits et la contestation sociale de 2021 dans les régions affectées.

Dès lors on comprend que les processus de planification économique des années 1980, fondés sur la construction de plans nationaux de développement, visant à lutter contre la pauvreté, ont fait davantage de place à une planification transnationale, fondée sur de grands projets face auxquels la participation réelle des citoyens devient quasi impossible. Le chevauchement entre grands capitaux et les Etats se cristallise dans la création d'une *institutionnalité* faite par et pour les projets et donc, par et pour les financiers.

Cette forme d'institutionnalisation est perceptible dans la manière dont les forces de l'ordre publics et privés protègent les territoires occupés par ces projets et contre les protestations des paysans affectés et déplacés, dans la réponse des autorités locales et nationales aux communautés, et dans le déploiement de contrôle et de sécurité que les entreprises exercent sur le territoire.

Le consensus de Washington, établi vers la fin des années 1980 et promouvant des politiques néolibérales pour la réactivation économique des pays en développement, augmente la permissivité vis-à-vis des investissements étrangers dans les secteurs productifs des pays d'Amérique du sud.¹⁰⁹

Ce n'est donc pas pour rien qu'entre les années 1960 et 1990, l'économie canadienne ne dépendait plus de l'exportation de "ses" ressources;¹¹⁰ l'extraction pouvait se faire dans des territoires étrangers où une marge de liberté considérable au niveau du cadre législatif attendait les sociétés minières, en plus d'une main d'œuvre peu cher. Cette complaisance aux apports internationaux en Amérique latine s'est matérialisée en une augmentation de 400 % des investissements d'exploration minière entre 1990 et 1997.¹¹¹

¹⁰⁸Swyngedouw, E. (2000). Authoritarian Governance, Power and the Politics of Rescaling. *Environment and Planning D: Society and Space*, 18, 63–76.

¹⁰⁹Source: Pierre Salama, *Amérique latine, des années 1950 à aujourd'hui, mutations, essor et nouvelles dépendances*, *Revue d'économie financière*, no .124, Association d'Économie financière, 2016, pp. 34-39.

¹¹⁰Helwaser, Pascal. 2017. « L'économie du Canada : immuable et changeante ». *Études canadiennes / Canadian Studies*. <http://journals.openedition.org/eccs/769> ; DOI : 10.4000/eccs.769

¹¹¹ Lévêque, Frédéric. AMÉRIQUE LATINE : L'ILLUSION « EXTRACTIVISTE » dans « Pérou : extraire à tout prix » du magazine dlm - demain le monde, mai-juin 2012. https://www.cncd.be/IMG/pdf/2012-05_dlm13_dossier_perou.pdf

De plus, lors de la même période (années 1990), le gouvernement canadien a endossé un programme de réduction d'impôts et une déréglementation « en aménageant sa juridiction de façon à orienter d'importants flux de capitaux vers l'industrie minière. »¹¹²

Aujourd'hui, le secteur extractif des pays d'Amérique (États-Unis exclus) reçoit 40 % des investissements directs canadiens à l'étranger¹¹³. Le modèle économique extractiviste, c'est-à-dire qui dépend de l'extraction des ressources, fait partie des pratiques du Canada.

Effets du modèle extractiviste

En 2016, le projet *Justice and Corporate Accountability* a publié un document de recherche faisant part d'incidents de violence associés aux sociétés minières canadiennes en Amérique latine entre 2000 et 2015. Ceux-ci incluent des décès dont la majorité furent ciblés, des blessures dont la majorité sont survenues lors de manifestations, des cas de criminalisation de manifestants, sans compter les attentats, la violence psychologique et la destruction environnementale dont se seraient rendu coupables 28 compagnies opérant sous bannière canadienne.¹¹⁴

Le Canada promeut l'industrie minière à l'étranger par des déductions d'impôts pour les compagnies minières qui peuvent avoir recours à des programmes de garantie d'exportation et des assurances allouées par Exportation et Développement Canada.¹¹⁵ L'Institut canadien de recherche en énergie (ICRE)a, avec des fonds de l'Agence canadienne de développement international¹¹⁶ et de commanditaires privés, a été mandaté pour élaborer le

¹¹² Deneault, Alain, et William Sacher. 2012. *Paradis sous terre. Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale*. Montréal: Écosociété.

¹¹³ Affaires Mondiales Canada. 2021. *Le point sur le commerce*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

<https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/assets/pdfs/state-trade-commerce-international/PSC-FRA.pdf>.

¹¹⁴ Imai, Shin and Gardner, Leah and Weinberger, Sarah. 2017. *The 'Canada Brand': Violence and Canadian Mining Companies in Latin America*. Osgoode Legal Studies Research Paper No. 17/2017, <https://ssrn.com/abstract=2886584>

¹¹⁵ EDC. 2016. *EDC et le secteur minier*. <http://48inter.com/wp-content/uploads/2017/04/EDC-et-le-secteur-minier.pdf>

¹¹⁶ Aujourd'hui Affaires mondiales Canada (AMC). Avant la fusion de l'ACDI avec AMC, les fonds étaient régis par l'article 2 de la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, L.C. 2008, ch. 17) devait faire en sorte que toutes les activités canadiennes d'aide au développement officielle menées à l'étranger soient axées sur la réduction de la pauvreté et favorise le développement durable et la promotion de la

code minier colombien (entré en vigueur en 2001), par l'embauche du cabinet d'avocats Martinez-Cordoba et associés, qui représentait à l'époque plus de la moitié des sociétés minières canadiennes inscrites au registre national colombien des entreprises d'exploitation minière.¹¹⁷

- La législation canadienne ne permet quasiment pas la poursuite d'une société minière (ou de toute entité canadienne) pour des activités commises à l'extérieur du pays.¹¹⁸ De plus, sa législation contient des programmes tels que les actions accréditives.¹¹⁹
- La gestion des épargnes et les régimes de pension investissent dans le secteur en question.¹²⁰
- La moitié des sociétés minières au monde sont enregistrées à la bourse de Toronto qui selon plusieurs observateurs manque d'encadrement pour la divulgation d'information, donnant lieu à la possibilité de grande spéculation.¹²¹

Voilà une liste d'ingrédients permettant au Canada de se retrouver comme chef de file de l'industrie extractive au niveau mondial, mais à quel prix ?

Accord de libre-échange et de coopération bilatérale du Canada avec la Colombie

Il faut aborder les effets de la conclusion hâtive de l'accord de libre-échange en 2008 entre le Canada et la Colombie (entré en vigueur dans la controverse en 2011). L'entente vise la suppression des tarifs d'importation et la protection des entreprises participantes.¹²² À l'époque, même les États-Unis et l'Union

démocratie en faisant promotion des normes internationales en matière de droits de la personne.

¹¹⁷ Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC). 2011. L'ACDI: instrument de la politique impérialiste canadienne. La Piedra, no 8. <https://pasc.ca/node/3110>

¹¹⁸ Deneault, Alain, et William Sacher. 2012. Paradis sous terre. Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale. Montréal:Écosociété.

¹¹⁹ Le programme des actions accréditives offre aux investisseurs qui acquièrent ces actions les mesures incitatives fiscales suivantes : déduction des frais de ressources auxquels la société a renoncé, crédit d'impôt à l'investissement aux particuliers (sauf une fiducie) pour des frais de ressources dans le secteur minier qui sont admissibles comme dépenses minières déterminées. Source : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/actions-accreditives.html>

¹²⁰ Ibid

¹²¹ ARTE. entrevue avec Alain Deneault. 2016. "La bourse de Toronto se présente comme un casino". <https://info.arte.tv/fr/la-bourse-de-toronto-se-presente-comme-un-casino#:~:text=Le%20scandale%20Uramin%20est%20un,C'est%20un%20jeu.>

¹²² Osler. 2011. L'accord de libre-échange Canada- Colombie : De nouvelles occasions pour le commerce et l'investissement.

Européenne n'avaient pas signé un tel accord avec la Colombie vu les graves violations des droits humains dont était responsable le régime d'Alvaro Uribe Velez.¹²³

Pour favoriser les investissements étrangers, le président colombien a actualisé les cadres normatifs, légaux, politiques et de sécurité¹²⁴ tandis que le Canada cherchait à acheminer son modèle économique extractiviste dans les pays du sud.

Étienne Roy Grégoire résume bien que : « le principal effet économique de cet accord commercial rendrait pratiquement irréversible la libéralisation de l'économie colombienne et augmenterait les garanties pour les investissements canadiens dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles. »¹²⁵ Ceci eut pour effet de précariser le travail dans ces secteurs. Pour ne pas perdre du terrain dans la compétitivité du marché international, les employeurs ont tendance à engager les travailleurs par le biais d'agences de placement ou d'entreprises temporaires, les privant de protections telles l'affiliation syndicale, la sécurité sociale ou la couverture de prestations sociales que leur offrirait un contrat de travail habituel.¹²⁶ Si bien que les organisations syndicales colombiennes affiliées à la CUT et celles affiliées au Congrès du travail du Canada (CTC) appuyées par le mouvement syndical international, ont demandé que ces pratiques soient interdites.



<https://www.osler.com/PDFs/Resource/fr-ca/Canada-Colombia-Free-Trade-Agreement-New.pdf>.

¹²³Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC). 2011. Canada - Colombie : qui a besoin d'un accord de libre-échange pour poursuivre les échanges coloniaux ? La Piedra, no.8. <https://pasc.ca/es/node/3107>.

¹²⁴ Ibis

¹²⁵Grégoire, Étienne Roy. 2009. Le traité de libre-échange Canada-Colombie et les droits de la personne : Les défis de la cohérence dans la politique étrangère canadienne. Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation Institut d'études internationales de Montréal Université du Québec à Montréal. <https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/GGT.cahier.roy.greg.doc.pdf>.

¹²⁶ Corporación Cactus. 2011. La realidad bajo los invernaderos. Bogotá : Arfo Ltda. <https://www.yumpu.com/es/document/read/14060565/informe-floricultura-mayo-2011-corporacion-cactus>

La Colombie s'est engagée à « accroître la surveillance et le contrôle des accords de formalisation du travail négociés avec les entreprises qui ont obtenu la réduction ou la remise d'une amende pour intermédiation ou sous-traitance illégales du travail de façon à veiller à ce que ces entreprises offrent des contrats à durée indéterminée plutôt que ces contrats à durée déterminée aux travailleurs grâce à la mise en œuvre de ces ententes. »¹²⁷ Règle, qui aux dires des représentants de la CUT que nous avons rencontrés, n'est toujours pas respectée.

Concernant l'effectivité des droits des projets de développement

Malgré les demandes répétées de la société civile canadienne, aucune mesure contraignante n'a été adoptée pour assurer le respect de nos principes et de nos valeurs.

En vous partageant nos constats sur la réalité en Colombie, nous souhaitons mettre en lumière l'échec du Canada à cet égard.

Le fait que le Canada ait bâti une économie qui dépend de l'exploitation des ressources naturelles à l'étranger et soumet des populations locales à des abus, en enrichissant une petite élite qui ne respecte pas les droits fondamentaux des populations touchées, ne correspond certainement pas à nos valeurs.

Au nombre des tentatives de réformes, rappelons qu'un projet de loi privé a été proposé en 2009. Il visait à imposer des normes en matière de responsabilité sociale des entreprises qui, pour certaines, étaient peu conformes à celles du reste du monde. Le projet de loi C-300 ciblait les entreprises canadiennes œuvrant à l'étranger concernant d'éventuelles abus ou violation des droits. Il fut rejeté par 6 votes seulement (134/140) le 27 octobre 2010.¹²⁸

Suite à cela, diverses mesures furent promises jusqu'à tout récemment dont la mise sur pied d'un Bureau ombudsman indépendant et ayant les pouvoirs nécessaires pour interpeller les entreprises délinquantes.

¹²⁷ Article 2.16 du plan d'action 2018-2021 signé en vertu de l'accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la Colombie.

¹²⁸ Voir <https://www.cdhal.org/ressources/canada/projet-de-loi-c-300/>

Le Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) : une coquille vide !

Malgré les risques à la réputation canadienne à l'étranger et les promesses du gouvernement fédéral, le Canada privilégie des mesures volontaires jugées inefficaces par plusieurs praticiens comme c'est le cas de l'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (l'OCRE). En juillet 2019, 14 représentants d'organismes de droits de la personne démissionnent en bloc du comité consultatif canadien. Selon eux, Ottawa n'en faisait pas assez pour les communautés touchées par l'exploitation minière canadienne à l'étranger.¹²⁹

N'ayant pas de pouvoir d'enquête indépendant (qui avait pourtant été promis à l'annonce du lancement du Bureau en 2019) et privé de pouvoir d'assignation à produire des preuves documentaires ou testimoniales, élément clé de toute enquête sérieuse, le Réseau canadien de reddition de compte des entreprises (RCRCE), s'insurge : « *Le gouvernement du Canada a failli à sa promesse de nommer un ombudsman indépendant pour la responsabilité des entreprises qui soit doté de pouvoirs réels pour enquêter sur les abus et pour redresser les torts causés par les entreprises canadiennes opérant à l'étranger* »¹³⁰.

Ce dernier programme du Canada de responsabilité sociale pour les entreprises (RSE) peut sembler progressiste en apparence, mais en pratique, il est dépendant et dépourvu de réel pouvoir de redressement.

L'Ombudsman maintient la position déjà vivement dénoncée par la société civile, qui ne consiste qu'à protéger les investissements dans l'extraction des ressources à l'étranger, aux dépens des graves atteintes aux droits humains et à l'environnement.

À preuve, dans un webinaire qui a eu lieu le 28 octobre 2021, intitulé *Canada: Exploring a unique response to business and human rights*, qui fût une conversation entre l'ombudsman Sheri Meyerhoffer et Kevin Coon, avocat spécialisé dans les droits humains chez Baker McKenzie, Meyerhoffer mentionne que l'OCRE a comme fonction ou but de « résoudre des différends, d'être un facilitateur impartial » ou encore, comme pour essayer de ne pas trop effrayer les investisseurs des sociétés minières canadiennes qui seraient à l'écoute de la

¹²⁹ Voir Le Devoir - <https://www.ledevoir.com/politique/canada/559450/entreprises-canadiennes-l-ombudsman-doit-avoir-des-pouvoirs-d-enquetes-reitere-l-onu>

¹³⁰ Source : <https://cnca-rcrce.ca/fr/2019/04/08/le-gouvernement-canadien-revient-sur-sa-promesse-de-cree-un-organisme-independant-de-surveillance-en-cas-de-violation-des-droits-de-la-personne-par-les-entreprises/>

conversation en direct, elle mentionne que l'OCRE tente « d'essayer d'aider une entreprise à naviguer dans un environnement qui peut être difficile. »¹³¹

L'OCRE ne reconnaît donc pas le déséquilibre des pouvoirs entre une société minière et une communauté locale affectée par cette dernière. On donne la possibilité à ces entreprises, pas toujours d'origine canadienne par ailleurs, de pouvoir ignorer la géopolitique complexe, historique et violente des endroits où le Canada encourage le développement d'activités minières et énergétiques, ainsi on endosse les situations de violence où la population civile, les travailleurs et les travailleuses de même que les écosystèmes, se retrouvent affectés par des comportements irresponsables comme nous avons pu l'observer sur le terrain.

Lors de nos visites auprès de populations locales directement affectées par des projets miniers et énergétiques enregistrés ou financées par le Canada, nous avons pu observer une certaine indolence, pour ne pas dire plus, de la part des multinationales face aux impacts de leurs actions sur les communautés au plan environnemental et humain, même en contexte de crise sociale généralisée. Par exemple, à Providencia, là où le projet d'extraction d'or *Gramalote* est en opération depuis 2011¹³², des mineurs artisanaux traditionnels ont affirmé être victimes de constante persécution morale et physique en lien avec la présence du mégaprojet.

Aussi, pour protéger le périmètre privatisé du projet *Gramalote*, les forces militaires de l'État sont utilisées pour attaquer les mineurs artisanaux et la population civile qui s'y oppose. Pourtant, les mineurs artisanaux détiennent un permis pour exploiter leur parcelle. Malgré cela, on brûle leurs équipements de travail, on les agresse physiquement et verbalement, on les déplace sans ménagement de leurs lieux habituels de travail et on criminalise leurs actions de résistance. En se comportant de la sorte, la multinationale ainsi que les autorités locales et nationales, ne respectent pas les accords établis avec les représentants des mineurs artisans lors de tables de concertation tenues en 2011 selon les portes paroles de ces communautés.

¹³¹Baker Magazine. Webinaire, 28 octobre 2021. Canada: Exploring a unique response to business and human rights.
<https://www.globalcompliancenews.com/2021/11/12/canada-exploring-unique-response-to-business-and-human-rights-webinar291021/>

¹³² Ce projet serait géré à 50% par la compagnie canadienne B2Gold (et 50% par la sud africaine AngloGold Ashanti, inscrite à la bourse de Toronto)

Pour toutes ces raisons , ces groupes font appel à ` la solidarité internationale et aux organisations de défense des droits humains. « *Nous avons reçu certaines réponses à nos revendications, mais pas suffisamment pour changer la situation de violence qui sévit. Nous exigeons du gouvernement colombien qu'il cesse sa répression de manière définitive. Alors nous avons besoin d'avoir plus de pression, d'où qu'elles proviennent, afin que ces atteintes aux droits humains diminuent. Nous savons qu'en Colombie la situation est si grave que cela ne va pas s'arrêter.* »^{133]} De toute évidence, les mesures volontaires ne fonctionnent pas !

¹³³Bogotá, Verbatim préparé par Yves Carrier de la réunion du 26 novembre.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Face aux violations graves, systématiques et documentées des droits fondamentaux¹³⁴ par les forces de l'ordre et les paramilitaires observées par notre mission dans le cadre de nos rencontres dans toutes les régions visitées, atteintes qui aggravent la situation humanitaire déjà fragile de la population et notamment des défenseurs des droits sociaux, du travail et de l'environnement, il convient de joindre notre voix afin d'alerter l'opinion publique canadienne et la communauté internationale pour engager la Colombie sur la voie d'une véritable démocratie en faveur d'une plus grande justice sociale et l'instauration d'un État de droit.

Au terme de la mission et de nos analyses, nous retenons trois axes aux principales recommandations :

- I – Celles relatives aux **violations des droits humains** observées visant d'une part, à faire cesser les violences envers la population, et assurer, d'autre part, la protection, la non-discrimination et la réparation des préjudices subies pour les victimes. Ces garanties impliquent l'amélioration de l'administration de la justice, l'imputabilité des protagonistes de la violence et le droit à la réparation pour les victimes, les familles et les groupes touchés.
- II- Celles concernant le **commerce et la coopération Canada-Colombie** en regard des grands projets de développement et de ses impacts sur la situation et les populations locales en Colombie.
- III- Celles relatives aux **demandes de protection des personnes en danger**,¹³⁵ quelle que soit leur région, en regard du programme canadien des réfugiés et de la définition des pays sûrs.

¹³⁴ En regard du droit international, du droit constitutionnel et des engagements de la Colombie en matière de normes internationales au niveau des accords avec ses partenaires commerciaux.

¹³⁵ Voir les critères relevés par la CSC - Le demandeur d'asile doit craindre d'être persécuté du fait de l'un des cinq motifs énumérés dans la Convention, soit la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social et les opinions politiques. Un lien doit être établi entre la crainte de persécution Canada (Procureur général) c. Ward, [1993] 2 R.C.S. 689. Voir aussi -

<https://irb.gc.ca/fr/legales-politique/ressources-juridiques/Pages/RefDefPoints.aspx?=&wbdisable=true>

I - Contrer les violations des droits humains

- ⇒ Cesser immédiatement l'utilisation des munitions à impact cinétique¹³⁶et l'utilisation des gaz.
- ⇒ Arrêter les actes de persécution ou de délation contre les personnes ayant manifesté durant la période d'explosion sociale et offrir une protection adéquate aux défenseurs des droits, aux brigades de santé et aux associations de victimes.
- ⇒ Assurer l'accès à la justice pour les victimes des attaques des forces de l'ordre avec une garantie de non-répétition et des mesures de réparation adéquates.
- ⇒ A cette fin, créer une Commission indépendante pour engager des enquêtes diligentes et neutres avec des représentants désignés par la société civile.
- ⇒ Libérer rapidement les personnes détenues arbitrairement.
- ⇒ En cas de disparition forcée : reconnaître, activer et mettre en œuvre des mécanismes de recherche d'urgence afin d'informer les communautés touchées et de rendre public les données à cet égard.
- ⇒ Inviter le gouvernement à cesser toutes formes de dénigrement à l'égard des militantes et militants de la grève nationale et mettre en place un véritable dialogue social à l'échelle nationale et régionale en reconnaissant les violations des droits commis dans le cadre del *Paro Nacional*.
- ⇒ Assurer des enquêtes diligentes et un observatoire sur les cas de meurtres, de tortures et de disparitions forcées.
- ⇒ Inviter l'État Colombien à démilitariser et à réformer en profondeur la police nationale et à améliorer les protocoles sur l'utilisation de la force avec des mécanismes de contrôle efficaces.
- ⇒ Démanteler l'unité anti-émeute l'ESMAD responsables de plusieurs exactions qui ont fait des centaines de blessés, victimes de traumatismes oculaires, tel que recommandé par Amnesty International, *Temblores* et le *Programa de Acción por la Igualdad y la Inclusión Social (PAIS)* de

¹³⁶ Les munitions cinétiques contiennent souvent plusieurs projectiles dans chaque cartouche, qui sont conçus pour se séparer. Voir Guide <https://fr.crimethinc.com/2021/01/04/guide-du-manifestant-pour-comprendre-les-munitions-anti-emeute-et-comment-sen-proteger#:~:text=Les%20munitions%20cin%C3%A9tiques%20contiennent%20souvent,projectile%20pour%20plus%20de%20pr%C3%A9cision.>

l'Universidad de los Andes, dans le rapport rendu public le 26 novembre 2021.¹³⁷

Tout ceci dans le respect des engagements internationaux et de la Constitution colombienne en regard des traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme signés et ratifiés par la Colombie, notamment en ce qui concerne la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Violations reconnues comme un crime contre l'Humanité.*

Rappelons aussi nos recommandations spécifiques sur les questions de droit à l'égalité pour les femmes, les populations LGBTQI+ et de non-discrimination qui sont priorisés par la politique extérieure canadienne.

L'engagement des hommes et des garçons est inclus dans cette stratégie canadienne, notant que «*les normes sociales et les stéréotypes liés au genre limitent également les hommes et garçons dans leurs rôles sociétaux et familiaux.*» Selon Affaires mondiales Canada (AMC).¹³⁸

Recommandations spécifiques de la mission québécoise-canadienne d'observations des droits humains en Colombie sur les questions de genre :

- Mettre en œuvre les recommandations du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination des Nations Unies (CERD) à partir de l'évaluation périodique avec un accent contre la discrimination raciale et de genre.
- Établir une route des services psychosociaux spécifiques pour femmes, personnes LGBTQI+, enfants. Et aussi, pour des services de protection/hébergement temporaire pour les leaders menacés, avec une approche inclusive et sécuritaire pour les femmes et les populations LGBTQI+.
- Faire de la sensibilisation sur les réalités des personnes Trans auprès des institutions pour le respect et la reconnaissance de la diversité de genre ainsi qu'une sur la non re-victimisation et le langage non violent auprès des fonctionnaires qui travaillent avec des victimes femmes et personnes LGBTQI+.

¹³⁷ Rapport sur les traumatismes oculaires - <https://www.amnesty.org/en/documents/amr23/5005/2021/en/>

¹³⁸ Voir politique féministe du Canada – AMC <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-politique-etrangere-feministe-du-canada>

- Adopter une approche informée par le trauma auprès des personnes travaillant avec des leaders sociaux menacées et/ou ayant vécu la violence.
- Établir une protection efficace de la part de l'État auprès des leaders sociaux LGBTQI+ et des femmes en tant que population fortement affectée par la violence.
- Assurer une sensibilisation des forces policières sur la violence basée sur le genre, une surveillance effective et des conséquences pour les personnes qui l'exercent.

II – Rendre le commerce responsable et respectueux des droits et des communautés

Étant donné la vulnérabilité des défenseurs des droits en Colombie, la présence importante d'entreprises inscrites à la bourse de Toronto sur le territoire colombien et les risques de réputation engagés, le Canada devrait revoir sérieusement son cadre législatif et ses ententes parallèles de libre-échange. Revoir notamment les conditions associées avec des consultations régulières des groupes sociaux représentatifs au niveau des territoires affectés par des conflits.

A cet égard, le comité du commerce extérieur du Canada devrait encourager sans tarder la mise en œuvre d'une législation plus contraignante sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales à l'instar des juridictions européennes (France, Suisse, Allemagne notamment), et impliquer aussi dans ce processus le Réseau Canadien de reddition de compte des entreprises et les organisations représentatives de la société civile¹³⁹.

Enfin, une révision sur l'efficacité des programmes de coopération internationale du Canada avec la Colombie nous semble pertinente vu l'importance des investissements qui nous ont été présentés par l'Ambassade canadienne en fin de mission.

¹³⁹ Selon le réseau RCRCE le Canada doit adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement et doit renforcer le bureau de l'OCRE avec des vrais pouvoirs d'enquête -

<https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

III- Protection des personnes en danger

Au regard des persécutions existantes suite à la grève nationale, l'ampleur des représailles dénoncées par les familles et le désespoir des jeunes que nous avons rencontré, nous estimons que le Canada doit ouvrir ses portes aux demandeurs d'asile en assouplissant ses règles d'admission ou de parrainage pour tenir compte du contexte particulier de la Colombie, un des pays les plus dangereux pour les défenseurs des droits ! La mission d'observation demande au gouvernement du Canada qu'il reconnaisse que la Colombie est un pays dangereux, et ce dans l'ensemble du territoire national, pour les défenseurs des droits humains, de l'environnement et des communautés. En conséquence, nous recommandons une révision de la politique migratoire du Canada à l'endroit des demandeurs d'asile et des réfugiés de la Colombie, peu importe la région d'origine.

Enfin, nous pensons que le gouvernement du Canada doit soutenir les chantiers recommandés par le secteur universitaire colombien en regard des enjeux identifiés : La question de la propriété terrienne ; le développement d'une économie alternative qui prend mieux en compte le travail informel ; la lutte aux violences structurelles qui engendrent le désespoir humain (se préoccuper de la santé mentale) ; l'implication des jeunes ; et le développement de services aux collectivités dans le secteur universitaire en collaboration avec d'autres universités dans le monde.

Remerciements

Nous remercions ici toutes les personnes qui ont généreusement contribué à cette mission et son suivi. Une mission difficile avec peu de ressources financières extérieures.



Annexes

Annexe I- Liste des organismes d'aide en Colombie à la mission d'observation Québécois -Canadienne sur les droits humains

1. Quirameditos
2. Altermadia
3. Comunicaciones el Quijote
4. Tribunal independiente de opinion TRINO
5. Comité permanente por los derechos humanos- Valle del Cauca
6. Equipo jurídico humanitario 21N
7. CEIINSO centro de investigación e inter-acción del sur Colombiano
8. Red Juvenil de Derechos humanos del Huila
9. Juventud Humana Antioquia
10. Fundación forjando futuros
11. Movimiento Rios vivos
12. ASDEM asociación en defensa de la educación publica
13. ENS escuela nacional sindical
14. IPC. Instituto popular de capacitación
15. Asodespecol-Asociación De Desplazados De Penas Coloradas
16. ASDEM Asociación Sindical De Educadores del Municipio de Medellín-
17. Ajampaz
18. Fundación Alba Lucia Soto Mayor
19. Escuela política feminista Travesías por la paz-
20. <http://corporacionparaeldesarrolloregional.org/>
21. Biblioteca popular la Dignidad -
22. Eskuela de Arte y resistencia -
23. Corporación para el desarrollo regional
24. Ciudad en movimiento -
25. Vivir en paz desde la co-inspiración comunitaria-
26. Comité permanente por la defensa de los derechos humanos
27. Red de derechos humanos del suroccidente Colombiano
28. Resistencia 45
29. Canal 2, el canal de nuestra gente
30. Consejo municipal de paz, reconciliación, convivencia y derechos humanos: Neiva-
31. Derechos humanos intrauribicol
32. Teusaquillo territorio de paz, mesa permanente-
33. Justapaz
34. Iglesia presbiteriana
35. BETANIA
36. Corporación Retorno y vida
37. Universidad Al barrio-
38. Brigadas estudiantil de salud
39. Loma de la dignidad
40. Nomadesc
41. Tierra libre
42. Guardia indígena del Cauca
43. CUAP UNIVALLE

- 44. Res F Medic
- 45. Droits humains CUT CENTRAL UNITARIA DE TRABAJADORES
- 46. DDHH Tulua
- 47. Red De DDHH Huila
- 48. Comité DDHH
- 49. Fundación Pasos DDHH
- 50. Comité De DDHH Valle